

Rose de Géliou et les siens

Autor(en): **Imer, Florian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **77 (1974)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rose de Gélieu et les siens

par Florian Imer

Rose de Géliou et les siens

I. LE CERCLE DE FAMILLE

Rose vint au monde le 23 mai 1793, au presbytère de Colombier. Son père, le pasteur Jonas de Géliou-Frêne, avait dépassé l'âge de cinquante-trois ans, sa mère Marguerite-Isabelle avait fêté ses trente-cinq ans, le 2 février.

Sous la surveillance bienveillante de tante Suzon de Géliou, ses aînés sont autorisés à s'approcher du berceau pour admirer cette petite sœur. La plus grande, Isabelle, est dans sa quatorzième année, son frère Philippe, dans sa neuvième, Annette entre dans sa huitième et Cécile dans sa cinquième.

Jonas de Géliou, déjà surnommé le « père des abeilles », est le plus illustre de cette race de pasteurs huguenots originaires du Dauphiné¹. Dès son jeune âge, à la cure des Bayards, où il est né le 21 août 1740, son père, le pasteur Jacques de Géliou-Willy², l'a destiné à la carrière ecclésiastique pour perpétuer la vocation suivie par ses aïeux. Il lui a donné une éducation parfaite. Il a préparé son érudition par une sérieuse étude des humanités. Il lui a aussi inculqué son fort penchant pour la vie des abeilles qu'il gardera tout au cours de son existence.

Jonas écrira plus tard, en 1816, dans la préface de son ouvrage *Le Conservateur des Abeilles* :

« Dès ma tendre enfance, j'ai passionnément aimé ces admirables insectes ; à l'âge de dix ans, je les observais déjà sous la direction de mon père, Jacques de Géliou, pasteur de l'église des Bayards, ensuite de celle des Verrières. Il me donna les principes de cette intéressante étude ; il m'apprit à les aimer et à les admirer, en me faisant lire les Mémoires de l'immortel Réaumur, avec lequel il avait eu l'honneur d'être en correspondance. Excellent observateur, il avait préparé dès l'année 1746 un ouvrage en deux volumes qu'il avait intitulé Nouvelle méthode économique, tendant à la conservation et à la multiplication des abeilles, et à procurer une récolte plus abondante et plus facile du miel et de la cire. Prêt à livrer son travail à l'impression, il perdit dans un jour, par un accident funeste, toutes ses ruches, excepté une seule, dont il me fit présent, et que

je soignai sous sa direction. Jeté dès lors dans un cercle d'occupations très suivies, il perdit tout à fait de vue l'impression de son ouvrage, que je possède encore en manuscrit. Il contient la description et l'usage des ruches à hausses ou à étages, dont il fut l'inventeur, dont il eut la première idée et qui ont été diversifiées en tant de manières. On ne les a connues que par sa correspondance avec M. de Réaumur et d'autres savants. »

Le 20 mai 1761, la cure habitée par les parents de Jonas aux Verrières avait été entièrement détruite par un incendie. Son père en avait fait la description dans une lettre adressée à ses sœurs Marie et Salomé, qui vivaient à Fleurier, le 25 mai 1761 :

« Rose a été sans peur et sans fatigue, Suzanne se remet, elle tenait un bout d'un matelas qu'elle a dû lâcher dans les flammes. L'inoubliable M. de Bonrepos a jeté la moitié de mes livres, qui étaient restés, par la fenêtre. Il a dû se sauver, fit un saut par-dessus l'échelle de la grange qui brûlait avec le cric au milieu. Il n'a pu se sauver que par des sauts de la grange entourée de feu. A 8 heures il ne brûlait plus. A midi j'ai envoyé un courrier à cheval à mon cher Jonas³ avec une longue lettre. Il apprit la nouvelle le même soir. Le soir du dimanche il fit l'oraison funèbre du maître-bourgeois Petitpierre. Il aura été hors de lui au sujet des bruits concernant ce malheur, qui paraît bien pire à distance. Le dimanche soir j'ai reçu sa réponse, il va bien.

Tous les livres, meubles et effets que je trouve dans ma nouvelle demeure me paraissent être autant de présents que le grand Dieu me fait, après l'effroyable rapidité avec laquelle les flammes venaient de toute part. Nous ne connaissons pas encore notre perte, à part ce qui a été cassé. Nous savons cependant que des réparations pour 700 livres faibles que mon successeur aurait dû me rembourser ont été ravagées par les flammes. Compensant la graine de mon cru, avec ce que j'ai perdu des dîmes et moissons, cela va au delà de cinquante muids. La perte en vendange sera d'environ 50 tonnes, car non seulement la vigne du jardin a été détruite mais aussi la récolte de vin conservée dans le bâtiment détruit.

Il a été impossible de sauver quoi que ce soit de l'atelier, de la remise, de la cave, de la grange, dans ses chambres et sa cuisine.

Dans la cave de la cure, on a seulement oublié le cuir. Les pompiers ont sauvé 9 guichets de fenêtres appartenant à la paroisse et trois de mes doubles fenêtres, les trois autres ont été brûlées.

En fait d'argenterie, dont ma femme a fait hier le décompte, nous n'avons perdu que : 1 couteau, 2 fourchettes, 3 cuillers à

soupe et 3 cuillers à café. Nous n'avons pas encore pu contrôler l'étain, ma femme croit qu'il manque beaucoup d'assiettes, les grands plats et la nouvelle soupière avec son couvercle. Ce qui manque le plus c'est la lingerie qui a été mouillée et portée sur les toits. Ce qui n'avait pas été porté assez loin de la grange a brûlé dans les paquets déjà sauvés. Après avoir remis de l'ordre, on ne saura le mal qu'après la lessive.

J'avais réservé dans la cave à vin pour mes amis, de bonnes bouteilles de vin blanc du pays ; on les a sauvées sans autre de la cave, mais on n'en a pas retrouvé une seule dans ma nouvelle demeure, qu'elles fassent du bien à ceux qui les ont eues car ils ont si bien travaillé qu'ils ont mérité cent fois plus.

Les trois plus jeunes⁴ voudraient toujours retourner à la cure pour y dormir et pleurent parce qu'on les fait dormir ailleurs. La fidélité du chien a causé sa mort sous le lit de la domestique où il avait cherché refuge.

Communiquez cette lettre à mon frère le capitaine⁵ ; le courrier est un pauvre de la commune qui a besoin de charité. »

Cette année de malheur 1761 devait être aussi celle de la mort du pasteur Jacques de Géliou-Willy. Il mourut d'une attaque, le 6 septembre, quatre mois après le gros incendie, aux Verrières, à l'âge de soixante-cinq ans, après un ministère de quarante-deux ans. Il fut enseveli, le 8 septembre, dans l'église des Verrières⁶. Ce grand-père de Rose a laissé un portrait aimable de sa personne. Savant sérieux, il s'est entièrement consacré à sa vocation et, à côté de ses occupations ecclésiastiques, à sa famille et à ses abeilles. L'étude des sciences naturelles l'a conduit à l'élevage des abeilles, art pratiqué depuis l'antiquité, mais que la guerre de Trente Ans avait fait reculer. Il va réaliser, en pionnier, des idées nouvelles, suivre de nouveaux sentiers ; son œuvre est prête ; ses nombreuses ruches sont l'orgueil de sa cure, au moment où l'œuvre de toute sa vie s'écroule d'un coup, par l'incendie du 20 mai 1761. Son manuscrit a été sauvé des flammes, les abeilles sont détruites ; une seule ruche a été préservée ! Il avait souhaité pouvoir les transmettre toutes à son fils après l'avoir initié à ses travaux et à ses recherches, en lui inspirant le même amour des abeilles, pour qu'il continue l'œuvre commencée. Cette perte était énorme pour l'époque ; or il n'eut plus le courage ni le temps de recommencer son ouvrage et de le publier.

A la cure de Colombier, les ruchers, que Jonas de Géliou a transportés en déménageant de Lignières, produisent une bonne récolte. Enfants et adultes s'en régalent. Chaque année, un immense

pot de ce miel est mis à part pour les pauvres de la paroisse. Le surplus est vendu et rapporte une jolie somme. En une année, le pasteur a pu faire, grâce à ce gain, l'acquisition d'une charrue et de deux bœufs, ce qui permet au neveu de Madame de Charrière, venu passer l'été 1799 au Pontet, chez sa tante, de constater avec étonnement que le ministre de Géliou « *est à moitié paysan et remercie le bon Dieu avec beaucoup de ferveur quand il peut engranger du foin et du blé secs* ».

A tout dire, le père de la petite Rose ne se contente point d'élever des abeilles, il est un véritable humaniste. Il suffit pour s'en convaincre de suivre ses activités multiples dans les domaines les plus divers, tant intellectuels que pratiques, et ce dès sa prime jeunesse.

Déjà au berceau, Jonas est de nature ferme et énergique. Enfant de onze ans, alors qu'un taureau furieux effrayait tous les hommes du voisinage, il s'en rend maître. Adolescent, il en retient un autre sur le Chasseron, jusqu'à l'arrivée des vachers alertés par les cris des personnes qui l'accompagnaient en promenade.

Jeune homme, il a un profond sentiment du devoir. Un jour, son oncle Jonas de Géliou-d'Ivernois⁷, que Sa Majesté le roi de Prusse, prince souverain de Neuchâtel et Valangin, avait nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, premier prédicant de la paroisse de Fleurier, lui offre une très belle place à l'étranger pour lui permettre de venir en aide à sa famille, éprouvée par l'incendie de la cure et le deuil de son père. Tout heureux de cette aubaine, Jonas part pour Fleurier, afin de donner à son oncle une réponse affirmative. Mais, chemin faisant, il pressent que sa mère, ses sœurs et ses frères ont plus besoin de sa présence et de sa protection que de l'aide financière qu'il pourrait leur envoyer de loin ; il renonce aussitôt à cette situation lucrative pour pouvoir rester auprès des siens et suivre sa vocation. Le pasteur de Fleurier comprend alors ses préoccupations. Il cède à ses désirs et le prend comme aide auprès de lui.

Consacré pasteur en 1760, Jonas avait déjà fonctionné comme suppléant à Corcelles. En 1762, peu après la mort de son père, survenue le 6 septembre 1761, il obtient la place de diacre à Môtiers-Travers, puis à La Chaux-de-Fonds, à l'époque des troubles provoqués par le pasteur Petitpierre et ses théories sur la non-éternité des peines.

Dès lors, il assume la charge de père de famille. Il recueille sa mère, ses cinq sœurs et ses deux frères. Il a vingt ans. Esther, sa sœur cadette, n'a que quatre ans à peine. Dans le bureau de son père, Jonas ne trouve qu'un louis d'or double ; il doit reprendre

toutes ses dettes. Pris de pitié, des amis de Neuchâtel réunissent le montant nécessaire et le lui envoient pour le tirer de ses embarras d'argent les plus pressants. Mais ne voilà-t-il pas qu'un créancier de son père fait arrêter cette somme à la poste !

Jonas a l'espoir qu'on lui offrira la première cure vacante, en considération du fait qu'il est le seul soutien d'une nombreuse famille. Il n'en est rien ! Le poste de la cure de Bôle, devenu libre, est attribué à son ami Bonhôte, riche et sans aucune charge. Si, au vrai, cette cure est l'une des plus petites du pays et des plus incommodes, elle aurait pourtant été un toit où Jonas aurait abrité sa famille. Consterné, il pense cette fois sérieusement à s'expatrier pour aller gagner la vie des siens, mais son ami Bonhôte insiste pour le retenir. Jonas lui promet de ne pas précipiter sa décision et d'attendre encore six mois. Par bonheur, la cure de Lignières vient à vaquer dans cet intervalle et il l'obtient.

Grande et spacieuse comme un manoir de campagne, jouissant d'une des prébendes les plus considérables, la cure de Lignières délivre Jonas de ses soucis financiers. Elle lui permet de prendre des pensionnaires et de tirer un bon parti de ses terres étendues.

Il entre dans sa paroisse en 1763 et exerce avec un tact parfait son ministère durant vingt-sept ans. Déployant l'étonnante activité qui lui est propre et lui permet d'embrasser plusieurs objets à la fois, il s'impose toute une série de buts sans négliger pour cela, en aucune façon, ses devoirs d'ecclésiastique. Avec l'aide de sa mère et de ses sœurs Marie et Salomé, il ouvre un pensionnat qui acquiert très vite la réputation d'être la première école et le meilleur institut d'éducation des futurs pasteurs protestants.

Avec la prédilection qu'il a manifestée dès le berceau pour l'agriculture, Jonas se rend compte de ce qu'il pourra tirer des terres de sa cure, trop abandonnées par ses prédécesseurs. A peu de frais, mais avec zèle et labeur, il transforme ces terrains incultes et marécageux, en les dégageant des broussailles dont ils sont recouverts sur de grandes étendues ; il les irrigue, en fait des champs fertiles. Son succès est tel, qu'en l'espace de deux ans, il trouve déjà le remboursement de ses investissements et la récompense de ses peines. Son exemple, plus que ses discours, en font l'émulateur de ses paroissiens. Ceux-ci rivalisent d'activité sous sa sage direction de sorte que cette région désertique devient belle et fertile.

Dès son arrivée à Lignières, Jonas construit des ruches, les transforme, les soumet aux plus divers essais. Il communique le fruit de ses recherches et de ses études à la Société Economique de Berne,

dans ses *Mémoires*. Le pasteur Frêne, son futur beau-père, note dans son *Journal* : « Jonas a commencé l'année 1770 ses publications dans les *Mémoires* de la Société Economique de Berne par un extrait du travail de son père sur les abeilles ; c'est à cette date que débutent ses relations avec cette société. Avant d'en devenir membre d'honneur, il lui avait adressé d'intéressantes notices ; de même on avait lu à la séance du 27 septembre 1766 une lettre du pasteur de Lignièrès sur L'économie des abeilles — Bienenwirtschaft⁸. »

En effet, Jonas de Gélièu se distingue par ses connaissances et ses ouvrages en sciences naturelles. Ses monographies, entre autres, sur les abeilles, sont mentionnées ensuite dans les principales revues d'Allemagne, à l'époque de leurs publications.

Entre-temps, le pasteur de Lignièrès s'essaye à muser. Il s'en tire fort bien dans les vers qu'il adresse à l'auteur d'une *Description des Montagnes du Païs de Neuchâtel* dont il avait vu une esquisse dans les journaux helvétiques de 1765 :

O Vous, dont l'élégant pinceau
A tracé de notre Patrie
Un tableau si juste et beau,
Qui de nos montagnards nous peignez l'industrie ;
Qui nous montrez en eux ce que peut le génie,
Sans être cultivé, sans avoir de recours,
Je vois qu'en parcourant ces aimables séjours,
Vous avez oublié la demeure chérie
Où je coule en paix d'heureux jours.
Nous n'avons pas la politesse,
Les agréments ni la finesse,
Que chez les montagnards a vanté votre écrit :
Nous avons moins de luxe, avec plus de rudesse,
Moins de brillant, moins de mollesse,
Plus de franchise et moins d'esprit.
Nous n'offrons pas le pompeux étalage
Qui d'auteurs moins judicieux
Suffit pour gagner le suffrage :
Nous vivons ignorés, mais nous vivons heureux.
Non, non ; le soupçonner serait vous faire outrage :
Qui vous connaît sait que vous pensez mieux ;
Le plus petit objet peut occuper un sage ;
Un insecte, un brin d'herbe amuse un curieux,

En décrivant du vrai Dieu tout l'ouvrage
 Depuis la basse hysope au cèdre sourcilleux,
 Salomon fit briller la sagesse des cieux.
 L'équité, la prudence étant votre partage,
 La plus humble chaumière a droit à votre hommage
 Autant qu'un palais somptueux :
 Et, puisque sur mon ermitage
 Placé par le hasard loin de votre passage.
 Vous n'avez point jeté les yeux,
 Je comptais que bientôt vous feriez un voyage
 Exprès pour visiter ces lieux.
 Trop flatteuse espérance ! hélas tu m'es ôtée.
 Déjà les doux zéphirs ont fait place à Borée,
 Déjà l'astre du jour en modérant ses feux
 A, de l'affreuse nuit, prolongé la durée ;
 Dès longtemps la moisson dorée
 A payé les travaux de l'heureux laboureur.
 Bacchus d'un jus divin fait goûter la douceur.
 Nos prés qui n'ont plus de charme,
 Nos jardins qui n'ont plus de fleurs,
 Nos arbres dépouillés, sans fruits et sans verdure
 Nous annoncent déjà l'hiver et ses rigueurs.
 Vous n'affronterez pas une saison si dure
 Pour célébrer un peuple, adroit cultivateur,
 Qui tient encore de près à l'état de nature,
 Qui n'offre point des arts le coup d'œil enchanteur
 Tout livré à l'agriculture
 De la seule Cérès désirant la faveur
 Et content d'une vie obscure.
 Nous ne recherchons point un éloge flatteur
 Mais qu'un judicieux auteur
 Dont le style a tant d'élégance
 Qui n'a rien omis d'importance
 Ait pu nous oublier ; cela nous tient au cœur.
 Amis, consolons-nous ; pardonnons cette offense.
 Cherchons le véritable honneur
 Dans les vertus, dans l'innocence,
 Dans le travail et l'abondance.
 La louange est une vapeur
 Qui fuit, qui n'a que l'apparence
 Et la célébrité ne fait pas le bonheur.

Ce morceau, à la fois touchant et ironique, dénote l'ampleur des talents du pasteur de Lignièrès, comme aussi les sentiments profonds d'attachement qu'il éprouve pour la nouvelle région où il exerce son ministère.

L'auteur de la *Description des Montagnes* avait-il cru que Lignièrès dépendait encore de l'Evêché de Bâle ?

Dans ses moments de loisir, le pasteur complète les papiers de famille déjà rassemblés par son grand-père, par son oncle et parrain Jonas et par son père.

Il demande au Commissaire Crud, de Lausanne, dans une lettre datée de Lignièrès, le 19 mai 1767, de lui fournir des nouvelles de la branche des Gélièu établis à Apples en 1697. Il le prie de voir s'ils possèdent des documents originaux concernant sa famille, car lui n'a que des copies.

Il écrit aussi à la seigneurie de Gorgier pour faire reconnaître son droit de cité dans cette commune.

L'intendant Andrié⁹ de Neuchâtel lui répond, dans une missive du 14 février 1772, que son frère cadet a cherché dans les archives du château de Gorgier et y a trouvé un document dont il lui adresse une copie. Cette pièce établit qu'Abraham Gélièu a été reçu comme sujet du seigneur de Gorgier le 9 mars 1636.

Après diverses autres démarches, l'assemblée de commune de Saint-Aubin décide à l'unanimité de reconnaître Jonas de Gélièu comme membre de la commune, en sa qualité de descendant de Bernard Gélièu. Il suffira qu'il produise des pièces nécessaires. La commune met à sa disposition toutes les sources dont elle dispose.

Le presbytère de Lignièrès est un chaud foyer pour toute la famille. Jonas y emmène sa mère, ses cinq sœurs, Suzon, Marie, Salomé, Rose et Esther et ses deux pauvres frères, Jacques et Charles-Frédéric¹⁰.

En 1765, Marie-Elisabeth et Rose-Marguerite vont fonder, à Neuchâtel, un institut pour jeunes demoiselles. Elles prennent avec elles Esther ; leur cadette n'a que huit ans. Après la mort de ses deux frères, il ne reste auprès de Jonas que sa mère, sa sœur aînée Suzon et Salomé.

En 1768, âgée de vingt-six ans, Salomé se décide à partir pour Londres. Elle y remplit le rôle de gouvernante des enfants de Milady Marlborough, puis d'institutrice des filles de Milord Gallway, originaire d'Ecosse.

Ayant entendu parler d'elle, un descendant du pasteur Pierre de Gélièu, réfugié en Grande-Bretagne dans les années 1686-1687,

écrit à Salomé pour l'informer qu'il se propose d'aller la voir. Il ne réalise point ce projet et elle ne reçoit plus aucune nouvelle de l'homme.

En 1770, un membre du Parlement d'Irlande, M. van Ersobre, la demande en mariage. Il est originaire de Hollande, veuf, âgé de quarante ans. Il est beau, il vit dans l'opulence, il est bien vu à la cour. Pourtant Salomé refuse ce brillant parti, car il ne dit rien à son cœur.

Elle passe huit ans en Angleterre. Elle rentre à la cure de Lignières, en 1777, parlant fort bien l'anglais. On la surnomme « l'Anglaise » et le pasteur Frêne, en visite chez son beau-fils Jonas de Géliou, constate au cours d'une conversation avec Salomé : « *Elle parle en serrant les dents comme M. Himly de la Caroline. On dirait que c'est une habitude que contractent les étrangers qui apprennent l'anglais.* »

Après une vie mouvementée et tourmentée d'officier au service étranger dans le régiment de Brendlé, dans celui de Guilbert, au fort de Demonte, à la garnison de Tortone, puis comme corsaire du roi de Sardaigne et enfin prisonnier des Français à Toulon, Charles-Frédéric de Géliou, l'oncle capitaine, comme l'appelait Jonas, avait trouvé, en 1749, un foyer accueillant dans une maison écartée que ses sœurs Marie et Salomé étaient venues habiter près de Saint-Sulpice, après avoir demeuré chez leur frère Jonas, le pasteur de Fleurier, puis chez leur frère Jacques, à la cure des Verrières. Appelée « La Prise », cette demeure était poétiquement située entre la forêt et les prairies avec, dans son jardin, une salle de verdure. Le mobilier du salon avait été brodé par ses deux sœurs. Aimables toutes deux, elles avaient été plusieurs fois recherchées en mariage, mais leur frère Jonas préférait pour elles le célibat. Aussi, tout en laissant espérer aux soupirants qu'il parlerait en leur faveur à son père, le doyen, il faisait tout le contraire pour le porter à refuser leurs demandes en mariage.

Marie, que son frère le capitaine appelait Manon, lui avait tenu lieu de mère dans sa jeunesse. Avec Salomé, elles avaient recueilli chez elles leur nièce Susanne-Elisabeth Lequin, la fille de leur frère Bernard, parti pour la Martinique¹¹, et ses deux fils. Elles avaient pris soin de ces deux enfants quand leur mère, jeune veuve, contrainte d'aller gagner sa vie, était partie comme éducatrice, en Allemagne d'abord, en 1755, puis, plus loin encore, en Livonie et en Russie¹².

Salomé s'éteignit un jour avant l'anniversaire de ses 74 ans, le 19 juin 1764. A son tour, Marie fut enlevée par une attaque d'apoplexie, le 29 janvier 1766. Le jour même, Charles-Frédéric avait

écrit à sa belle-sœur à Lignièrès pour lui annoncer cette mort par une lettre cachetée de cire noire portant le sceau aux nouvelles armoiries concédées aux Gélièu par le roi de Prusse.

Resté seul, vieux célibataire, avec les enfants de sa nièce Lequin, Abraham-Ferdinand et Frédéric-Henri, l'oncle capitaine avait mis ces deux garçons en pension, afin de réduire au minimum son train de maison. En 1768, ayant dépensé son maigre pécule, il s'était même vu contraint de vendre une partie de ses meubles. Son neveu Jonas avait pu sauver la bibliothèque que le capitaine avait héritée de son frère, le pasteur de Fleurier, en la lui rachetant. Il lui proposa aussi de venir finir ses jours à la cure de Lignièrès. Heureux de cette offre généreuse, Charles-Frédéric de Gélièu bénéficia des soins dévoués de sa belle-sœur Elisabeth et de sa nièce Suzon, passant les longues soirées d'hiver à évoquer devant le cercle de famille les souvenirs de ses aventures de soldat et de corsaire, oubliant pour un instant sa nature chagriné, son esprit ronchon, pour faire place à de l'humour.

Atteint au cours d'une promenade à l'entrée du village de Lignièrès, sur la route de Neuchâtel, par une apoplexie foudroyante, il expira dans les bras de son neveu. C'était en 1777.

Dans l'intervalle, d'autres événements s'étaient produits.

Jonas de Gélièu avait béni le mariage de sa sœur Marie, en l'église de Lignièrès, le 17 janvier 1774, avec Jean-Louis Pury, membre du Petit Conseil de la ville de Neuchâtel.

Le 18 août 1777, c'est le tour de sa sœur Rose de convoler en justes noces avec Charles-Henri Prince, membre du Grand Conseil de la ville de Neuchâtel. Huit jours après, il entrera dans le Petit Conseil. Plus tard, il deviendra maître-bourgeois. Le mariage a aussi été béni par Jonas de Gélièu dans le temple de Lignièrès.

Les Pury possèdent le domaine de « Sorgereux ». Il est situé à une portée de fusil de celui de « Bussi » appartenant aux Prince, mais ceux-ci lui préfèrent leur belle propriété du « Villaret » au-dessus de Colombier.

Pour le pasteur de Lignièrès, il est temps de songer au mariage, car les années passent. En 1778, Jonas se fiance à Marguerite-Isabelle Frêne. Il a trente-huit ans, elle n'en a que dix-neuf. Elle est née le 2 février 1758, à la cure de Tavannes, dans l'Evêché de Bâle, où son père, Théophile-Rémy Frêne, est pasteur. Le père de la fiancée, né en 1727 à Orvin, bourgeois de Bienne, de Reconvilier et de La Neuveville, est très vite devenu l'un des personnages les plus remarquables de son pays. Grand travailleur, esprit cultivé, versé en

histoire et en lettres autant qu'en théologie, il se voue en plus à l'astronomie et à la météorologie. Il écrit son *Journal*, source abondante et précieuse de renseignements sur le mode de vie de la société cultivée d'alors, remplissant six volumes manuscrits, de 1741 à 1804¹³. Le pasteur Frêne avait épousé, le 26 février 1758, la fille du grand-bailli d'Erguël, David Imer, administrateur de La Neuveville et conseiller aulique du prince-évêque, et de Marguerite-Esabeau, fille du maître-bourgeois Gallandre, de Neuchâtel.

Comme toute petite fille, Marie-Marguerite Imer, la future Madame Frêne, avait eu une aventure étrange. Des Bohémiens de passage à Courtelary l'avaient enlevée. On la chercha vainement pendant trois jours. Le quatrième, le grand-bailli, son père, se rendit à la foire de Bienne ; poussé par un pressentiment, il fit un tour du côté où les saltimbanques donnaient leurs spectacles. Tout à coup, il entendit une joyeuse petite voix lui criant par un trou d'une des tentes : « *Bonjour papa !* ». C'était sa fillette ! Le plus curieux de cette histoire, c'est que la petite s'était bien trouvée de cette vie errante ; tout en témoignant du plaisir à revoir son père, elle ne voulait absolument pas retourner avec lui au château de Courtelary, résidence baillivale.

A peine demoiselle, ses parents lui préparent une entrevue avec le pasteur Théophile-Rémy Frêne. Elle lui paraît « *aimable et sans autre défaut que celui d'être bien jeune, n'ayant pas encore quinze ans* ». Il faut donc patienter ; le mariage ne sera célébré qu'un an plus tard, à Péry sur Reuchenette, en 1758.

La jeune « Madame la Ministre » accompagne parfois à cheval son mari à la chasse. Elle tient très bien la cravache et les rênes. A la cure, elle file au rouet, elle joue aussi de l'épinette. Son portrait, peint par Emmanuel Witz, nous la montre devant le clavecin tenant un violon dans sa main gauche. « *Elle avait un si bon ton que les émigrés français la trouvaient digne du Faubourg Saint-Germain* », dit-on d'elle dans une notice.

Les bans du mariage de Jonas de Géliou et de Marguerite-Isabelle Frêne sont publiés deux fois dans le temple, à Neuchâtel, par le pasteur Ramus, à Lignièrès, par le pasteur Heinzely. La bénédiction leur est donnée le lundi 28 septembre, par le père de la mariée, dans le temple de Tavannes. Il y a des décharges de mortiers et de fusils dès le matin. Les garçons du village paradent devant le cortège nuptial, honoré par la présence du grand-bailli et de la baillive de Courtelary, oncle et tante de la mariée. Un dîner achève la journée.

Le mardi matin, trois des pensionnaires de Jonas de Géliou, Grellet, Vaucher et du Du Pasquier, arrivent à cheval, de Reuchenette. Ils s'annoncent par des coups de pistolet. Après le déjeuner pris en commun, l'on part pour Lignièrès, par la Montagne et Orvin, à cheval et en voiture. Vers huit heures du soir, sous la clarté intermittente de la lune à travers les nuages, le cortège arrive à proximité de Lignièrès. Les garçons du village donnent alors le signal de l'approche par des décharges successives. Le village s'illumine de lanternes et de chandelles sur les fenêtres. Les habitants se tiennent sur leurs portes pour saluer les mariés au passage. Des grenadiers parquent devant la cure, des fantassins dans la cour. Le mercredi, toute la société assiste à un spectacle théâtral offert par Esther de Géliou et les pensionnaires de son frère¹⁴. Jonas marié, Salomé, qui l'a si activement secondé jusque-là, depuis son retour d'Angleterre, va rejoindre ses sœurs pour les aider à tenir leur pensionnat à Neuchâtel.

Le mariage de Jonas l'a mis en relations avec les oncles de sa jeune femme, le châtelain et maire de La Neuveville, Samuel Imer et son frère, le pasteur Jean-François¹⁵. Ce pasteur Imer déploie une activité tout aussi grande que le mari de sa nièce. À côté des devoirs de sa paroisse, il tient un pensionnat de jeunes demoiselles. Il a introduit à La Neuveville le mûrier et le ver à soie. Il est l'auteur d'une *Introduction à l'histoire ancienne et moderne* et d'une *Histoire abrégée des Princes-Evêques de Bâle*. Il est membre aussi de la Société économique de Berne, membre honoraire de plusieurs sociétés savantes de France. Par son mariage avec Charlotte Gibollet, fille du pasteur François-Alphonse Gibollet qui a épousé en secondes noces Henriette Pourtalès, fille de Jérémie Pourtalès et d'Esther de Luze, il est en contact étroit avec la société de Neuchâtel. Le pasteur de Lignièrès rencontre souvent aussi le banneret de La Neuveville, Frédéric Imer, et sa famille. Ceux-ci reçoivent leurs amis dans le grand salon tapissé de toiles peintes de Bergame. Leur vaste demeure est la « Maison des Bannerets » située au bord du lac, à l'ouest de la maison du chanoine de Bellelay. Jonas de Géliou a béni, le 30 juillet 1764, le mariage de leur fils aîné, Frédéric, docteur en droit de l'université de Strasbourg. Le frère de ce dernier, Sigismond, étudiant en théologie, est pensionnaire à la cure de Lignièrès, de 1764 à 1765.

Les Géliou entretiennent des relations suivies avec leurs parents et connaissances du vallon d'Erguël et de la prévôté de Moutier-Grandval, avec leurs oncles, les grands-baillis de Courtelary, les

Frêne de Tavannes, les pasteurs Morel de Corgémont et Liomin de Péry.

En 1781, Esther de Géliou joue encore des comédies à la cure de Lignièrès avec son frère le pasteur, sa belle-sœur Isabelle et leurs pensionnaires. Ils présentent « Les Plaideurs » de Racine, puis une petite pièce intitulée « Le Bavard ». Après la représentation, il y a collation et danse au son du violon de Sigismond Imer, qui a été consacré pasteur à Berne, le 28 avril de l'année précédente. Le pasteur Frêne, en séjour chez sa fille, trouve son nouveau collègue « *joli homme* ».

Restée seule à tenir son pensionnat de Neuchâtel avec sa sœur aînée Salomé, Esther de Géliou se décide à accepter la charge de directrice, qui lui est offerte en 1782, à l'école électorale palatine d'éducation de Frankenthal, à la tête de laquelle elle sera durant quatre ans. Le pasteur Frêne de Tavannes constate qu'Esther « *a une écriture égale à celle des meilleurs calligraphes masculins* ». Il note, en 1786, dans son *Journal* : « *Lors de mon dernier voyage à Lignièrès, j'ai entendu dire que Mademoiselle Esther de Géliou est revenue ce printemps de Frankenthal, où la veuve Bertrand, fille de l'ancien banneret Osterwald de Neuchâtel, que j'ai rencontrée à Courtelary, en 1770, lui succédera. Esther est partie depuis quelques jours en Allemagne où elle est l'éducatrice des enfants du prince de Nassau-Weilbourg.* »

En 1785, c'est à nouveau le tour de Salomé de s'expatrier pour aller se charger de l'éducation des princesses Frédérique et Louise, filles du grand-duc Charles de Mecklembourg-Strélitz.

Quant à Esther de Géliou, elle est invitée par le père de l'une de ses élèves de Frankenthal à l'accompagner avec sa fille et ses amies à Darmstadt, en novembre 1785, pour y jouir des festivités brillantes et des spectacles que l'on y organise à l'occasion du mariage du prince palatin Maximilien. Esther se réjouit d'y rencontrer sa sœur Salomé.

Mais Salomé a dû se rendre au chevet de la mère de ses élèves qui séjourne à Hanovre, en vue d'un prochain accouchement.

C'est la princesse douairière de Hesse-Darmstadt qui reçoit Esther avec une grande affabilité. Elle rencontre, à la cour, beaucoup de beau monde. Elle est enchantée par l'amabilité des deux princesses Frédérique et Louise.

Elle écrit, le 14 novembre, à Salomé, retenue à Hanovre au chevet de la grande-duchesse de Mecklembourg-Strélitz. Elle lui fait part de ses impressions sur la cour de Darmstadt. La princesse de Hesse,

à laquelle elle est allée se présenter, « *a eu la bonté* » de lui en donner l'ordre.

Esther vient « *de passer une des heures les plus exquisés* » en la compagnie de cette douairière. « *Sans exagérer* », la grand-mère de Frédérique et de Louise « *est la plus digne d'être aimée, d'être honorée de toute l'Allemagne* ». Esther ajoute :

« *Tu sais, ma chère sœur, le peu de goût que j'ai pour tous ces fatras, mais le plaisir de faire la connaissance de cette digne personne m'a permis, depuis ma présence au Palatinat, pour la première fois, de consacrer quelques jours à mes plaisirs. J'ai tout lieu de me féliciter d'avoir eu, contre mon attente, le bonheur de pouvoir présenter mes compliments à l'ineestimable princesse dont tu m'as si souvent parlé. Il se meut ici tant de beau grand monde ; aussi je n'ai pas osé laisser au hasard le soin de pouvoir présenter mes hommages à la princesse. Elle en avait tant d'autres à recevoir. Hier matin enfin, je ne pus me résoudre à partir sans avoir eu l'honneur de le faire, du moins par écrit. Elle me fit dire de suite qu'elle était prête à me recevoir ce matin. Je me rendis au palais à l'heure fixée. Quelle bonté, quelle affabilité, quelles qualités n'ai-je point trouvées chez la grand-mère de tes élèves. Par modestie, j'avais compté ne rester que quelques minutes, mais je suis restée là presque une heure durant laquelle j'ai eu l'honneur de rencontrer plusieurs princesses étrangères. Enfin, la ravissante princesse palatine arriva. Je me suis félicitée de pouvoir lui présenter, à elle aussi, mes respects ; elle eut la bonté de m'ordonner de te dire qu'elle t'aimait beaucoup. En plus, la princesse-mère me dit de t'écrire aujourd'hui même et de t'en dire autant d'elle-même et que, comme elle t'écrirait demain, elle joindrait ma lettre à la sienne. Tu vois que j'ai suivi ses instructions. La jeune demoiselle de Bade partira demain avec moi, après le bal. Elle paraît être un bon enfant, mais quant à l'extérieur, elle est bien loin de ressembler à son aimable sœur.* »

La veille de son départ de Frankenthal, Esther de Géliou s'était entretenue pendant plus de deux heures, au sujet de son engagement comme gouvernante des jeunes princesses de Nassau-Weilbourg, avec Monsieur de Fontanesi : « *Ce bon vieillard m'apportait une réponse de Madame de Maubuisson à ma lettre. Je lui ai promis de ne pas quitter mon emploi avant mars et de patienter jusqu'alors, que j'aurais toute satisfaction, soit par un licenciement honorable et gracieux de la part du souverain, si je l'exigeais.* » Elle ne peut cacher sa joie à la perspective de son nouvel emploi. « *L'aurore du bonheur commence à paraître pour celle de tes sœurs qui t'est la plus dévouée.* »

Son projet se réalise, en effet, au printemps suivant. Le pasteur Frêne, de Tavannes, l'inscrit en avril 1786 dans son journal : « *J'ai appris, dans mon dernier voyage de Lignièrès, que Mademoiselle Esther de Gélièu est revenue ce printemps de Frankenthal, où la veuve Bertrand, fille de l'ancien banneret Osterwald de Neuchâtel, que j'ai rencontrée à Courtelary en 1770, lui succédera. Esther, repartie depuis peu de jours pour l'Allemagne, est gouvernante des enfants du prince de Nassau-Weilbourg.* »

La nouvelle préceptrice à cette cour princière est émerveillée par les charmes du château. Elle marque sa prédilection pour un coin du parc. Elle le décrit ainsi : « *Il y avait, en suivant un petit sentier mal soigné, un petit bois rempli de broussailles, puis un tas de branches sèches. En tirant un certain fagot, on ouvre une porte qui conduit dans un charmant salon ayant vue sur la chaussée, où on déjeunait souvent. Près de là étaient des toises de bois coupé ; on tirait une bûche et on ouvrait ainsi une porte donnant dans un beau cabinet-nécessaire.* » Esther a tout de suite conquis la sympathie de la cour et l'estime du père de ses élèves. « *Le prince m'a fait l'honneur de me consulter, ce qu'il ne fait jamais, pour des arrangements, disant qu'il voulait que je fusse contente d'être à la cour, que l'on était satisfait de m'y avoir attirée.* » Les deux princesses, Amalie et Henriette, étaient très attachées à leur institutrice¹⁶.

Pendant ce séjour chez les Nassau-Weilbourg, Esther avait fait la connaissance du médecin du prince Charles, le docteur Melchior Mieg, de Bâle. Ils se marièrent le 22 mai 1792 et s'établirent à Bâle pour y tenir un pensionnat réputé de jeunes filles.

II. LE PRESBYTÈRE DE COLOMBIER

Jonas avait été installé en mai 1790 comme pasteur de la paroisse de Colombier et d'Auvernier, mais il s'était rendu déjà auparavant à la cure de Colombier, car il y recevait déjà en octobre 1789 la visite de son beau-père. « *La maison de cure est un assez beau bâtiment ; M. de Gélièu a bien gagné au change en quittant Lignièrès. Le principal revenu de la cure de Colombier se tire des vignes qui lui appartiennent : il y a environ cent ouvriers. Moyennant quoi et avec le secours de quelques vergers et champs, etc., le ministre de Colombier peut compter, tous frais faits, année l'une dans l'autre,*

sur vingt-cinq bosses de vin, de cinq cents pots la bosse. La maison est bâtie pour cela : le pressoir et les caves sont vastes et commodes ¹⁷. »

A Colombier, Jonas « dirige sa paroisse avec sagesse, douceur et fermeté ¹⁸ ». Il continue à avoir des pensionnaires, mais doit abandonner ses études, ébauchées à Lignières, dans plusieurs branches d'histoire naturelle, car il se consacre avant tout à sa grande paroisse. Il reste pourtant fidèle à l'apiculture, poursuivant et multipliant ses expériences.

La plus grande jouissance de sa vieille mère, qui l'a suivi à Colombier, c'est d'aller, avec son tricotage à la main, écouter les leçons de religion que son fils donne à ses catéchumènes.

Jonas, fils exemplaire, prend un grand soin d'elle, quand, avec l'âge, elle commence à devenir souffrante. Il écrit au pasteur Frêne de Valangin, un frère de son beau-père, quelque peu versé en médecine, pour lui demander conseil concernant certains remèdes à utiliser. Le pasteur de Valangin lui répond le 20 février 1788 :

*« Cher Monsieur et parent,
Je suis enchanté d'avoir pu, en quelque sorte, contribuer à adoucir les grandes douleurs de votre mère. Je souhaite qu'on pourra complètement la rétablir, mais il faut sécher les cautères. »*

Ce correspondant, après avoir donné maintes autres recommandations sur la manière de faire des compresses, prie son collègue d'excuser « ses logomachies ».

La respectable douairière meurt le 30 mai 1791, rassasiée de jours, après d'atroces douleurs, d'une occlusion intestinale. Regrettée de tous, elle est ensevelie à Colombier, le 1^{er} juin.

Elisabeth de Géliou-Willy, dont la mère était née Dolfuss, recevait chaque année de Mulhouse, à la cure des Bayards puis à celle des Verrières, une caisse mystérieuse, où se trouvait tout ce qui pouvait être utile et agréable à des enfants d'un pasteur de montagne enfermés dans les neiges. C'était un événement que l'arrivée de ces présents de Noël. Quelle joie pour les enfants, mais quelle surprise de ne pas connaître l'expéditeur ! Les grands-parents de Mulhouse n'y étaient pour rien et personne ne pouvait deviner la provenance de ces envois toujours renouvelés. Bien des années seulement après la mort du bienfaiteur, l'on découvrit qu'il était un ancien prétendant de leur mère qui, soit qu'il se fût trouvé trop tard pour faire sa demande, soit pour d'autres circonstances, n'avait pu l'épouser. Fidèle jusqu'à la mort, il ne s'était jamais marié et ne manifestait son attachement que de cette manière délicate.



Jonas de Géliou-Frêne entouré des siens (à sa droite : ses fils Jacques et Bernard et sa fille Rose lisant ; à sa gauche : sa belle-fille Zélie, née Du Pasquier et sa sœur Marguerite-Rose).

Depuis leur installation à Colombier, les Géliou n'avaient point abandonné leurs relations avec leur parenté et leurs amis de la Prévôté et de l'Erguël. Les visites étaient fréquentes. L'une d'elles fut assez tourmentée. C'était peu de mois après la naissance de la petite Rose. Jonas de Géliou s'était rendu à Courtelary, le 16 septembre 1793, auprès de l'oncle de sa femme, le conseiller aulique David Imer-Houriet. L'ancien grand-bailli et sa femme continuaient à résider dans leur demeure de Courtelary, malgré les troubles révolutionnaires qui sévissaient dans le haut Erguël depuis l'occupation du nord de l'Evêché de Bâle par les troupes françaises. Après sa fuite de Porrentruy à Bienne, le prince-évêque, Joseph-Sigismond de Roggenbach, ne se sentant plus en sûreté dans ses Etats, était parti pour Constance, laissant à Perles, près de Bienne, un Conseil de Régence, dont faisait partie le grand-bailli d'Erguël Samuel Imer, le frère cadet de David. Ce dernier avait préféré, par prudence, quitter le château de Courtelary, sa résidence habituelle.

Après avoir passé la soirée à commenter les événements avec son oncle et sa tante, Jonas de Géliou s'était retiré dans la chambre d'amis et chacun était allé se coucher.

Tout à coup, dans la nuit, aux environs de minuit, on entendit successivement, et dans l'intervalle de quelques minutes, deux coups secs, *« comme si une planche ou poutre avait éclaté dans la maison »*. Le conseiller aulique *« ayant sur ce prêté son attention et n'ayant plus entendu de bruit »* s'était rendormi. Quant à Jonas de Géliou, il avait *« entendu dans la nuit deux coups comme partant d'un certain éloignement, sans y faire attention, n'ayant avec ce, entendu aucun bruit »*.

Le matin du 17, la servante était venue, comme à son ordinaire, ranger la chambre de ménage. Elle trouva sur le plancher des petits brins de verre puis remarqua *« deux trous aux vitres du fenêtrage de bise de cet appartement »*. Elle s'empressa *« d'en faire part à Madame la Conseillère, laquelle se serait aussitôt levée et, ayant vu ce brisement, le serait venu annoncer à Monsieur le Conseiller, couché dans l'appartement sur bise de celui de ménage ; que de suite Monsieur le Conseiller se serait levé, et aurait effectivement trouvé les choses ainsi que le disait la servante : que la manière en laquelle les vitres se trouvaient brisées donnant lieu à soupçonner qu'elles l'avaient été par un coup de feu, l'on a recherché dans l'appartement si et où l'on trouverait des vestiges de ces coups, que par cette recherche l'on aurait découvert, immédiatement au-dessus de la porte qui communique de la chambre de ménage au cabinet à coucher de Monsieur*

le Conseiller, un trou dans la paroi, comme étant l'effet d'une balle, et à deux pieds au-dessus de ladite porte, où pend le portrait de M. le Conseiller, un trou audit portrait, et derrière un trou à la paroi, en laquelle du côté du cabinet on remarque une balle. »

Requis par David Imer de vérifier les bris constatés, le maire et le greffier de Courtelary procédèrent à une vue des lieux. « *Nous certifions que dans le dit appartement que nous connaissons être celui à manger, nous avons vu et reconnu que dans le guichet supérieur de vent de la fenêtre de bise de cet appartement, l'un des carreaux hauts est troué et percé de la grandeur d'une balle avec quelques fêlures autour du trou ; qu'il en est de même du carreau, au guichet au-dessus du précédent, c'est-à-dire un trou comme l'effet d'une balle, avec de légères fêlures autour. Dans la paroi de bise de cet appartement immédiatement au-dessus de la porte qui communique au cabinet à coucher de Monsieur le Conseiller, avons reconnu un bris dans icelle paroi, et avec un ciseau coupé la planche et sorti une balle d'une médiocre grosseur, icelle encore chargée de poussière de verre ; avons aussi reconnu le portrait en huile de Monsieur le Conseiller au-dessus de ladite porte, troué et percé, ainsi que la paroi de derrière, et dès le cabinet dans un buffet comme dans la double paroi, au vis-à-vis du trou fait au portrait, avons avec le ciseau sorti la balle que l'on apercevait, d'une moyenne grosseur comme la précédente. Par la direction et le rapport des bris des fenêtres et de la paroi, il paraît que le tireur n'était pas placé vis-à-vis de la maison, mais un peu de côté sur vent, ce qui fait supposer qu'il pouvait être dans le chemin qui tend vers l'église, ou vis-à-vis de la ruelle qui est entre les maisons Voumard et Jeanguenin. En effet, dans le clos de M. le Conseiller, près de cet endroit, avons trouvé du papier brûlé, paraissant être du papier de bourre en blanc¹⁹. »*

A Bâle, les Mieg-de Géliou sont préoccupés par les événements politiques et le danger d'invasion des troupes révolutionnaires françaises.

Esther écrit, de Bâle, le 20 novembre 1793, à sa sœur Salomé, qui est encore à la Cour de Darmstadt. Elle a une peur mortelle pour son pays neuchâtelois. « *Selon les nouvelles reçues, soixante mille hommes auraient envahi nos montagnes, Neuchâtel serait pris, le château détruit... les esprits sont remplis de crainte. »*

Le 5 décembre, elle a reçu la nouvelle « *qu'on est tranquille dans le pays de Neuchâtel, on avait été alarmé il y a 10 jours, on entendait dire que les Jacobins et la Convention délibéraient pour savoir si nous étions suisses ou prussiens et que 50 mille hommes se rassem-*

blaient à la frontière. On députa 3 députés du Conseil de ville à Berne auprès de l'ambassadeur Barthélémy, qui déclara que d'envahir Neuchâtel serait identique à l'invasion de la Suisse et de ses alliés. Un courrier de Barthélémy apporta la réponse que Neuchâtel était considéré comme Suisse, 10 000 Bernois avaient l'ordre de marcher au premier signal à notre secours. »

Elle tient Salomé au courant de ce qui se passe, dans une lettre du 9 décembre. « Toute la Suisse et ses alliés se montrent fort en notre faveur et l'éloignement de la ligne de Wissembourg etc. occupe nos ennemis. La Convention nationale n'est pas assez folle pour se mettre à dos l'Etat helvétique en venant nous piller, quelque envie qu'elle puisse en avoir. Ils ont encore conservé une étincelle de raison. On se met cependant, pendant ce temps, en état de défense. La ville de Neuchâtel a créé un comité militaire qui travaille tous les jours, deux de ses membres, le chevalier de Marval et le major Touchon sont partis pour Berne pour s'approvisionner à l'Arsenal des armes et munitions qui nous manquent. La ville veut sacrifier quelques millions de louis pour cela et abandonne de ce fait les travaux d'embellissement, ses constructions de chaussées, etc., afin de ne pas entamer les fonds. On se prépare à résister en cas d'attaque jusqu'à l'arrivée de l'aide sur laquelle on peut compter.

M. de Sandoz, châtelain de Thielle, de Boyve, chancelier, et de Rougemont, commissaire général, se sont rendus de Berne à Lucerne et rentreront par Fribourg et Soleure pour remercier les alliés de l'aide promise et leur demander de la continuer. Jamais l'on n'a été si tranquille et sûr, on ne risque plus d'être attaqué, car la Convention a déclaré qu'elle nous reconnaissait comme Suisses, ce qu'elle pouvait faire de plus sensé.

Ces jolis bonnets rouges voulaient goûter au pot et voir si Neuchâtel se laisserait prendre comme l'Evêché de Bâle, mais le cas est fort différent. Le prince-évêque avait renoncé à l'appui de la Suisse pour se mettre sous la protection de l'empereur, sans penser qu'une grande puissance éloignée n'est pas si forte qu'une puissance moyenne comme la nôtre. Les troupes envoyées par l'empereur ont été chassées ; voici deux ans que l'évêché a été déclaré français. Ses pauvres habitants sont traités en conséquence et ne sont pas les seuls à en souffrir, car les cantons voisins et nous le ressentons vivement, aussi voulons-nous nous garder de laisser faire à la puissance voisine un nouveau pas sur notre territoire auquel la nature a tiré les frontières par nos montagnes. Tu vois, chère sœur, que la paix, ce bien précieux de la

vie, nous est conservée. Huningue n'est pas occupée et ne le sera pas, tant que tout le reste de l'Alsace n'aura pas été soumis. »

L'une des premières pensionnaires des Mieg-de Géliou fut leur nièce Isabelle. Le pasteur Jonas de Géliou la leur envoya pour lui faire apprendre l'allemand. Au début, Isabelle eut l'ennui de la maison paternelle. Elle ne s'en cachait point dans ses lettres, témoignant de son vif chagrin. Elle n'avait que treize ans. Pourtant, très vite, elle prit goût à la littérature et à la poésie allemande. Le doyen Bridel, pasteur de l'église française de Bâle, la guida dans ses premiers essais.

Après trois années passées chez sa tante Esther, Isabelle rentra à Colombier, tout à la joie de pouvoir s'occuper de sa jeune sœur Rose, qu'elle adorait, de retrouver ses parents et sa tante Salomé, rentrée récemment de Darmstadt.

Les deux princesses de Mecklembourg-Strélitz, auxquelles Salomé de Géliou avait tenu lieu de mère, après le tragique décès de la leur, en décembre 1785, expirant entre les bras de Salomé à la naissance du prince Charles leur frère cadet, avaient été demandées en mariage : l'aînée, Frédérique, par le futur roi de Hanovre ; Louise, par le prince héritier de Prusse.

Salomé avait encore assisté aux fiançailles de ses deux élèves, puis à leur départ pour Berlin, où avaient été célébrées leurs noces. Elle avait eu le choix ou de suivre ses deux bien-aimées princesses à Berlin, ou de devenir dame d'honneur de la princesse douairière de Hesse, à Darmstadt. Mais elle avait préféré terminer ses jours dans sa famille, craignant que ses rhumatismes ne lui permettent de supporter les étiquettes de la cour. Après plus de neuf années passées à la cour de Hesse-Darmstadt, elle l'avait quittée, en 1794, gratifiée d'une rente viagère de mille florins, heureuse de trouver un affectueux accueil sous le toit hospitalier de la cure de son frère, où elle était arrivée au début de l'année.

A la cure de Colombier, en 1794, le cercle de famille s'accroît par l'heureuse naissance d'un garçon auquel on donne le prénom de Jacques, en souvenir de son grand-père et du grand-père de ce dernier, surnommé Jacques « de la Peste », pour avoir eu le courage de prendre la charge de pasteur aux Verrières au moment où cette paroisse était infestée par le terrible fléau.

Cet aïeul, fils de Bernard de Géliou et de Sarah Du Mayne, avait vu le jour à la cure de Valangin le 3 avril 1609. Il avait encore connu son grand-père Bernardus, respectable pasteur huguenot venu du

Périgord en pays neuchâtelois. Il avait neuf ans au décès de cet ancêtre d'une lignée de sept générations de pasteurs neuchâtelois.

Rentrée de Bâle, où elle avait passé trois années chez sa tante Mieg-de Géliou, Isabelle, jeune fille de seize ans, est arrivée à propos pour seconder sa mère dans sa lourde tâche de maîtresse de maison.

Tout en continuant à s'intéresser aux livres et à cultiver son esprit, elle s'occupe de Rose, qui a maintenant deux ans, et de ce petit frère nouveau venu.

Ses nouveaux devoirs familiaux ne l'empêchent point d'aller voir souvent Madame de Charrière qui habite au Pontet, non loin de la cure. Elle aime à passer ses soirées en compagnie de cette grande dame, et se met à apprendre l'anglais avec elle. N'avait-elle pas appris le latin dès l'âge de dix ans, après avoir pu réciter sans bavures, à son père qui avait posé cette condition à sa fille pour lui permettre l'étude de cette langue ancienne, le psaume 119 tout entier, appris par cœur en moins d'un jour !

Isabelle se perfectionne si bien en anglais qu'elle peut se mettre à traduire, avec Madame de Charrière, un roman de Miss Inchbald qu'elles font imprimer, en 1797, à La Neuveville, sous le titre *La Nature et l'Art* et sous la rubrique *Paris*.

Quelle joie pour Isabelle et pour Rose de voir, dans son berceau, le dernier-né de leurs parents, Bernard, venu au monde le dernier jour du mois de janvier de l'an 1798, le cinquième de Géliou portant ce prénom.

Isabelle seconde aussi son père dans l'instruction de ses cadets. Quant à leur éducation, c'est l'affaire de tante Salomé, dont le talent dans ce domaine est reconnu de tous. Elle exerce sur ses nièces et ses neveux une profonde influence, par sa piété, toute de douceur et de charme. Elle les prend parfois dans sa chambre pour leur raconter des souvenirs de ses séjours en Angleterre et dans les cours allemandes, fière de pouvoir leur montrer « *quantité de beaux présents, surtout en porcelaine* » qu'elle avait reçus lors de son départ de Darmstadt.

Lors d'une visite à la cure de Colombier, le 30 octobre 1800, le pasteur Frêne a été retenu à dîner par son gendre. « *Etant à table, arrive M. Villardot, de Cortaillod, valet de chambre du roi de Prusse, venant de Berlin, qui remet à Mademoiselle Salomé de Géliou une lettre de la reine de Prusse avec une belle chaîne d'or, à laquelle pendait un médaillon orné d'un ouvrage en cheveux de cette princesse. Ce fut là un incident imprévu et bien agréable pour toute la compagnie qui était à table*²⁰. »

Les enfants demandent souvent à leur tante Salomé de leur répéter le récit de son voyage à Strasbourg avec les jeunes princesses Frédérique et Louise.

Pour se rendre à Strasbourg avec les deux jeunes princesses, et sans connaître la clef de l'énigme, Salomé a reçu l'ordre d'avoir recours à un incognito. Elle doit se faire passer pour une Madame de Vandale, allant avec ses deux filles rejoindre son époux. Une femme de chambre les accompagne. Elles quittent Darmstadt le 27 juillet 1788. Des relais ont été préparés. Elles traversent Spire, voyagent jour et nuit. En deux jours, elles avancent de quarante lieues. Le cocher s'arrête devant une auberge où les voyageuses sont attendues pour un repas. Salomé, en pénétrant dans la salle à manger, est surprise de son genre peu confortable. Elle juge bon de faire un tour d'horizon. Elle va inspecter la cuisine où elle fait de terribles découvertes en fait de propreté ! Elle évite pourtant de faire une remarque, craignant d'attirer l'attention sur les deux princesses. L'idée lui vient de s'adresser à une passagère installée dans la salle commune. C'est la femme d'un major français. Salomé engage la conversation et prie la dame de passer à son tour à la cuisine, car elle y verra une chose qui l'intéressera ! Madame la Major ne se décide de s'y rendre qu'en murmurant. Bientôt un affreux vacarme apprend à nos voyageuses que le plan a réussi. C'est la voix de la femme de l'officier qui, avec son langage de corps de garde, appris par elle en suivant l'armée, fait marcher de force la cuisinière à la fontaine, lui intime l'ordre de se laver la figure, les bras et les mains, lui met une coiffe propre pour cacher sa chevelure, et lui fait récurer tous ses ustensiles les uns après les autres.

Quand le convoi arrive au dernier village avant la frontière, l'incognito cesse. Les princesses et leur gouvernante sont reçues en grande pompe par le prince palatin, le père de Louis I^{er} de Bavière, alors encore enfant, et par la grand-mère de Frédérique et de Louise, la princesse douairière de Darmstadt. Leurs Altesses les avaient précédées depuis six semaines déjà à Strasbourg, pour assister à la naissance d'une petite fille, la princesse Augusta.

Ce séjour à Strasbourg est gai, varié, charmant. Rien n'est épargné pour amuser les deux jeunes princesses : chasses, batailles simulées, danses champêtres, dîners sur des bateaux, défilé de bois de charpente flottés par trois cents rameurs, présentation d'une lotte de quatre-vingts ans, aussi longue qu'un homme, et de carpes de dix louis la pièce ; visite au monument du maréchal de Saxe, à l'ermite

de Dussenbach, au couvent de Sainte-Madeleine, où les religieuses manifestent encore leur émotion et leur reconnaissance de ce que le prince palatin s'était exposé lui-même à un grand danger pour prévenir le couvent d'un incendie. Le feu avait éclaté dans une fabrique de chandelles. Le suif brûlant s'était répandu sur le fleuve qui bordait le couvent dont le mur était déjà atteint par les flammes.

Lors d'une visite à un panorama des Alpes, Salomé reconnaît la vue qu'elle aimait à admirer de Lignièrès. Elles vont voir aussi le célèbre baquet de Mesmer pour y assister à une séance de magnétisme, sans y prendre part et sans être édifiées du tout, bien qu'une princesse de Bourbon se trouvât incognito à Strasbourg pour s'y exercer comme magnétiseuse, et que l'on mentionnât le cas d'une princesse de Wurtemberg à laquelle on avait jeté, dans une crise nerveuse, de l'eau magnétisée.

Le 20 août, le prince palatin, doublé de l'un de ses adjudants, conduit les jeunes princesses et leur gouvernante à Ribeauvillé. La princesse-mère et la princesse palatine les accompagnent. La princesse douairière de Darmstadt, tout le long du parcours, rappelle à ses deux petites-filles ses souvenirs de jeunesse et leur fait le récit des sites par où l'on passe. Elle leur raconte aussi que le cadavre du dernier comte de Ribeauvillé, mort peu avant une visite de Louis XIII, avait été dissimulé dans une armoire, afin que le roi de France, qui voulait passer la nuit au château, puisse y dormir en tout repos, sans se douter de cette présence macabre !

Une surprise attendait ce beau monde à son arrivée. Salomé de Gélièu en a laissé, dans ses papiers, la description suivante :

« Lorsque nous fûmes à Ribovilliers, on avait préparé quatre bonbonnières pour Mesdames les Princesses, ignorant que je ferais la cinquième roue du char. Monseigneur le Prince fut fâché qu'il n'y en eût point pour moi, qui n'y pensais pas, et pria Madame son épouse d'en faire chercher à choisir. Le lendemain, Son Altesse nous les fit voir et chacun trouva celle d'écaïlle transparente, couverte de petites étoiles d'or, la plus jolie. Alors le prince me pria de l'accepter puisque je n'en avais pas eu la veille, « comme souvenir d'un homme qui avait pour moi la plus grande estime ». Toute la compagnie m'en félicita. »

A Strasbourg, comme au château de Wurzburg, le boudoir de la princesse palatine est entouré de glaces dorées sur tranche. L'on s'y voit une dizaine de fois. En regardant en haut, on se voit la tête en bas. Quand Salomé de Gélièu et ses deux élèves y pénétrèrent, suivies de leur femme de chambre, celle-ci, surprise, fait des

révérences à toutes ces images en tournant le dos à ces dames ! Leurs éclats de rire la tirent de son erreur.

Lors de la visite de la cathédrale, Salomé avait accompagné la princesse Louise jusqu'au sommet des tours d'où l'œil embrasse à la fois la chaîne des Alpes, celle du Jura et celle des Vosges. Louise, enivrée par la magnificence du spectacle, voulait gravir encore jusqu'au sommet de la flèche. Sa gouvernante, bien décidée à ne pas lui permettre cette ascension fatigante, ne voulut pas la lui défendre ; elle se contenta de lui dire : « *Monter m'est pénible, mais mon devoir est de ne pas vous laisser seule et je vous suivrai.* » Louise renonça sur-le-champ à son désir et s'écria : « *Oh, je vous ai déjà fait monter jusqu'ici !* »

Les deux jeunes princesses et leur gouvernante participent à plusieurs dîners, à un bal champêtre des plus animés, à sept lieues de la ville, où les jeunes villageoises dansent dans leurs costumes à jupons courts.

Avant de quitter Strasbourg, Salomé de Géliou avait lié bonne connaissance avec les comtesses de Metternich, dont l'aïeul avait été gouverneur de Neuchâtel et ami personnel de son oncle Jonas de Géliou-d'Ivernois. Le commandant de la ville, M. de Glinglin, lui aussi, s'était montré fort poli et plein d'attention.

Un autre épisode captivait ses auditeurs, celui du couronnement de Léopold II.

En 1790, Salomé de Géliou avait accompagné les deux jeunes princesses à Francfort, pour y assister au couronnement de l'empereur d'Autriche Léopold II. Elles logèrent chez la mère de Goethe. C'est alors que se passa la gracieuse scène de la fontaine, rendue célèbre ensuite par un poème de cet homme génial. Pendant que Frédérique et Louise pompaient à cœur joie dans la fontaine du jardin, Madame la Conseillère avait réussi à retenir près d'elle, dans la maison, leur gouvernante qui, au fond d'elle-même, était ravie d'être ainsi gentiment empêchée d'intervenir pour arrêter le jeu. Et ce n'est pas sans un grain de vanité que Salomé voit sa chère princesse Louise, fillette de quatorze ans, ouvrir le premier bal du couronnement, avec le grand maréchal de la cour, sous les yeux admiratifs de plus de neuf cents invités.

Rose est impressionnée par ces récits de sa tante. Quant à la romanesque Isabelle, en visite chez ses grands-parents Frêne-Imer, à la cure de Tavannes, la simple vue d'une cascade lui inspire de si bons vers qu'ils lui valent, en réponse, un charmant rondeau de sa vieille amie du Pontet. Elle ne reste point insensible à l'admiration

que lui témoignent un hôte français de son grand-père, le capitaine de vaisseau de Saint-Aulaire, voire un pensionnaire bâlois, Hagenbach, auquel elle donne des leçons de français ou encore un échappé de la « *légion libre* » de Rovéréa, du nom de Casély, venu demander l'hospitalité à la cure de Colombier.

Alors qu'elle était encore une petite fille, Isabelle n'avait-elle pas répondu à un paroissien de son père qui lui demandait, la voyant assise sur le mur de la cure, le regard perdu dans le vide, ce qu'elle faisait là : « *J'attends qu'on m'enlève* ²¹. »

Aussi ne faut-il point s'étonner d'une courte idylle ébauchée avec Guillaume de Tuyll ²², quand ce jeune homme de dix-neuf ans vint passer des vacances chez sa tante de Charrière à Colombier, en 1799. On en trouve l'écho dans une lettre de Belle de Charrière à son ami Huber : « *Mademoiselle de Géliou ne manque guère de venir embellir nos soirées du dimanche et du jeudi, et nous prenons, nous trois, notre thé ensemble... Quel babill ! Le bonheur est babillard. Il me semble que j'engraisse et M. de Charrière ne maigrit pas* ²³. » Le jeune Hollandais est en admiration devant Isabelle. Il note dans ses souvenirs : « *La fille de M. de Géliou est une jeune personne fort aimable et belle ; jamais on n'a été instruit avec aussi peu de secours. ... Mme de Charrière l'admire... Il arrive qu'étant occupée à lire Horace ou Virgile, son père vient lui dire de faire un « Koornzak » ; aussitôt elle pose son livre et manie une toile grossière jusqu'au milieu de la nuit, sans qu'il lui arrive jamais de se plaindre le lendemain, ni sans interrompre les leçons qu'elle donne de grand matin à ses petites sœurs.* » Ce beau garçon est très fier de pouvoir conduire Isabelle, le premier de l'an 1800, au bal de la jeunesse, à l'auberge du village. Hélas, il quitte Colombier au mois de mars pour regagner Paris.

Un nouveau séjour d'Isabelle chez son grand-père, à Tavannes, va fixer sa destinée. Le pasteur Charles-Ferdinand Morel, de Corgémont, lui a demandé sa main. Elle ne répond pas non, et ne manque pas d'aller présenter son fiancé à Madame de Charrière, qui s'empresse de communiquer ses impressions à son amie, Madame de Bosset-de Luze, le 11 septembre 1801.

« *J'ai vu son futur époux ; c'est un homme jeune, fort grand, à tout prendre un bel homme. Il est très poli ; il a l'air doux ; le son de sa voix est agréable, sa prononciation correcte, et toute son élocution annonce un homme raisonnable, instruit, bien élevé. Joignez à cela que sa réputation de probité et de bonté n'a jamais souffert d'atteinte ; joignez-y encore qu'il a de la fortune, que sa maison*

respire non le faste ou la profusion, mais bien l'opulence. Il faudrait ne savoir pas espérer pour n'espérer point d'un pareil mariage... »

Le mariage est célébré le 2 novembre.

Rose est partagée entre la joie du bonheur d'Isabelle et la tristesse de son éloignement du foyer paternel. Pourtant elle est bien entourée au presbytère de Colombier, ruche bourdonnante où les sœurs de Jonas de Géliou aiment à revenir.

La marraine de Rose, Rose-Marguerite Prince-de Géliou, dans son veuvage, trouve à la cure de son frère, à son tour, bon accueil et réconfort. Elle avait perdu, le 21 juillet 1791, son mari, le maître-bourgeois de Neuchâtel, regretté de chacun.

Bientôt, le presbytère de Colombier ouvrira ses portes à des hôtes princiers.

En voyage dans l'Evêché de Bâle, Jonas de Géliou s'arrête le 29 juin 1802 à la cure de Tavannes, chez son beau-père, pour lui lire la copie d'une lettre du prince héréditaire de Mecklembourg-Strélitz²⁴ à sa chère gouvernante qui lui avait appris à lire « *par manière d'amusement* ». Ce jeune prince, alors âgé de vingt-trois ans, avait écrit de Zurich à Salomé de Géliou pour l'informer qu'il ferait un court séjour à Bâle, puis continuerait par le Jura pour aller dans le comté de Neuchâtel et « *particulièrement à Colombier, où il se réjouissait bien de revoir sa chère institutrice d'autrefois* ». Il devait lui apporter « *de petits souvenirs des personnes de sa maison, et notamment une tabatière d'or avec le portrait de la reine de Prusse* », sa sœur Louise²⁵. Le prince Georges arrive le 1^{er} juillet à Tavannes. Il s'arrête à l'auberge pour y prendre un rafraîchissement. Aussitôt le cabaretier David Voirol s'empresse d'aller l'annoncer à la cure, où séjourne encore Jonas de Géliou, en compagnie de son gendre Morel et de sa fille Isabelle. « *M. de Géliou n'eut rien de plus pressé que de courir faire sa révérence au prince, qui ne s'arrêta pas longtemps, allant d'abord à La Chaux-de-Fonds et au Locle. M. de Géliou partit aussitôt de son côté en grande hâte pour s'en retourner à Colombier par la montagne et avertir à Neuchâtel que le prince y arriverait le lendemain, ainsi qu'il le lui avait dit. On faisait des préparatifs immenses dans ce pays-là pour la réception d'un prince, beau-frère du roi, qui les avait si bien conservés à soi, sans les aliéner, dans ces temps de trouble et de révolution, de manière que le public de Neuchâtel et Valangin présente le spectacle du pays de Goscen en Egypte, du temps des enfants d'Israël, et jouit d'un sort que tous les voisins ont sujet d'envier. Au surplus, le prince de Mecklembourg-Strélitz avait, passant à Tavannes, pour compagnons de voyage,*

deux gentilshommes qui ne le quittaient pas, un intendant qui payait, deux valets, deux cochers et deux voitures. »

Le prince arriva à Neuchâtel le 2 juillet, mais fort tard. « *On lui avait donné, dans la montagne, un régal ou fête, dans la belle caverne attenante au petit lac que forme le Doubs, un peu au-dessous des Brenets. Le 3 juillet, le prince partit en grande hâte pour aller déjeuner à la cure de Colombier, où il fut reçu, comme de raison, avec le plus grand empressement de Mademoiselle Salomé de Géliou et de toute la maison, auxquels il témoigna de son côté la plus joyeuse affabilité de se trouver là. Il y passa la journée du 4 juillet.* » C'était un dimanche. Le prince passa les jours suivants soit à Colombier, soit à Neuchâtel. « *La ville de Neuchâtel lui donna sur la maison de ville un grand dîner de 120 couverts, auquel M. de Géliou et son gendre (le pasteur Morel) assistèrent, puis un bal, où assistèrent plus de 600 personnes. Enfin M. de Géliou lui donna, le 9 juillet, un dîner de 20 couverts. Il soupa chez M. de Pourtalès, le père, à Neuchâtel ; après souper, M. de Pourtalès le régala encore d'un bal. Le 10 juillet, au matin, le prince partit de Neuchâtel pour Yverdon²⁶.* »

Quelques jours après, Salomé de Géliou reçut du prince une touchante lettre qu'il termine, après l'avoir remerciée de son accueil maternel, par ces lignes :

« Veuillez également être mon interprète vis-à-vis de votre si respectable famille. Ni le temps ni les événements ne pourront affaiblir en moi le souvenir des jours heureux que j'ai passés dans son sein. »

Le prince Georges, frère des reines de Prusse et de Hanovre, avait toujours témoigné le plus vif attachement à leur chère gouvernante.

Au mois de mai 1803, les Géliou étaient allés, en famille, faire un séjour à la cure de Tavannes. Tandis que toute la compagnie se rendait, l'après-midi du 15 mai, à la foire du bétail de Châindon, le pasteur Frêne et sa femme tinrent compagnie à Salomé qui n'avait pu les accompagner à cause de ses rhumatismes. Elle évoqua bien des souvenirs dont on trouve un reflet dans le journal du pasteur.

« On sait que premièrement elle a été en Angleterre, où elle n'a pas fait de grandes affaires, mais où elle s'est, dit-elle, beaucoup plu. Elle a été dès lors assez longtemps à Neuchâtel, y tenant pension de demoiselles avec ses sœurs ; mais celles-ci s'étant successivement mariées ou établies ailleurs, elle trouva, par l'entremise de Madame de Pourtalès née de Luze, un poste à la cour de la princesse douai-

rière de Hesse-Darmstadt, savoir de gouvernante des deux princesses de Mecklembourg-Strélitz, ses deux petites-filles. Elle a été environ dix ans, c'est-à-dire jusqu'au mariage de ces deux princesses avec les princes, fils du roi de Prusse ; l'aîné est aujourd'hui roi et, par conséquent, l'aînée des élèves de Mademoiselle de Gélien, reine de Prusse²⁷. On l'invita d'aller à Berlin, mais elle, sagement, ne s'en soucia pas : elle revint donc à la maison. Elle demeure actuellement chez son frère, mon gendre ; elle a une retraite annuelle de la cour de Prusse de 90 louis, et elle entretient une espèce de correspondance avec la reine. Mademoiselle de Gélien nous raconta au long tout ce que dessus, jusqu'au retour de la compagnie de la foire, et tous s'en allèrent contre le soir, retournant à Corgémont. »

La cure du pasteur Morel-de Gélien servait d'étape entre celles de Tavannes et de Colombier.

Et Frêne d'ajouter :

« On sait que, il y a quelques années, le roi de Prusse avait pris possession de l'Etat de Hanovre ; Mademoiselle de Gélien m'a appris que c'était du consentement du roi d'Angleterre et à la requête des Hanovriens, pour être à l'abri des Français. Dans la dernière rupture entre la France et l'Angleterre, le roi d'Angleterre avait encore prié le roi de Prusse de prendre l'Electorat de Hanovre sous sa protection contre les Français ; quand la lettre adressée au premier ministre arriva, le roi était absent ; le ministre ne lui en parla pas et le roi ne l'apprit que trop tard ; il a disgracié son ministre. »

Pour le plus grand contentement des habitants de la cure de Colombier, le docteur Mieg et Esther se décidèrent, en 1804, à quitter Bâle pour venir tenir à Colombier leur pensionnat de jeunes demoiselles. Ils avaient trouvé à la rue Basse un immeuble tout à fait approprié pour cela. Un violent rhumatisme empêchait le docteur d'exercer son état de médecin, dans lequel pourtant il s'était distingué. Il devait maintenant soigner sa propre santé.

Au cours de l'année 1805, à deux reprises, le grand-duc Charles de Mecklembourg-Strélitz, père de la reine Louise, de Frédérique et du prince Georges, s'était rendu à la cure de Colombier pour y saluer Salomé, l'ancienne gouvernante de ses filles. Lors d'une de ces visites, il était accompagné de son frère, le prince Ernest. Dans l'un des messages de remerciements qu'il adresse à Salomé de Gélien, il ajoute : « Veuillez offrir mes compliments à Monsieur votre Frère, avec mes remerciements réitérés pour les politesses et bontés qu'il me témoigna pendant les, pour moi hélas trop courts, mais agréables

moments que je passai chez vous à Colombier, dont je me rappelle toujours avec plaisir. »

L'année 1806 fut endeuillée par la mort de Marie Pury-de Géliou, ensevelie à Neuchâtel, le 9 février. Son mari, le maître-bourgeois, anobli par le roi Frédéric-Guillaume en 1788, restait seul avec ses trois fils : Henry, qui avait terminé ses études en médecine à Erfurt, en 1797, et exerçait sa profession à Neuchâtel, Auguste, consacré pasteur en 1804, qui venait d'être nommé dans la paroisse de Valangin, et le cadet Albert, qui allait se vouer au négoce à la rue de la Balance 1, à Neuchâtel ²⁸.

Mais l'année suivante, c'est l'heureux mariage d'Annette, âgée de 23 ans, avec Jean-Pierre Du Pasquier. Cette cérémonie est célébrée à l'église de Colombier, par son père. Ses sœurs et ses jeunes frères, auxquels elle avait donné leurs premières leçons de français et de géographie, se félicitent de ce que les nouveaux époux habitent tout près de la cure.

Suzon, qui avait perdu la vue déjà en 1801, s'éteignit à l'âge de soixante et onze ans, le 25 janvier 1808, entourée de soins et de respect. Dans son testament, dicté par elle au notaire Pigeon, le 26 octobre 1801, alors qu'elle ne voyait déjà plus, elle fait don à son frère Jonas, en reconnaissance des bontés qu'il a toujours eues pour elle, d'un billet de change pour un montant de 650 francs tournois. Elle lègue à sa belle-sœur Isabelle un bon de caisse de 210 francs tournois, à son neveu Henry de Pury, docteur en médecine, pour ses soins, une lettre de change de 105 francs tournois, et à sa nièce Cécile, sa montre d'or, sa robe et sa jaquette de grosse étoffe noire, sa couverture de laine et toute sa lingerie, à titre de reconnaissance. Cécile de Géliou, à laquelle sa tante Suzon était très attachée, l'avait toujours entourée de son affection et de ses soins.

Tout le reste de sa garde-robe devait se partager entre ses quatre sœurs. A sa mort, Marie étant partie avant elle, elles n'étaient plus que trois : Esther, Salomé et Rose. Ses frères et ses sœurs étaient ses héritiers universels.

Suzon, l'aînée de la famille, s'était, dès son jeune âge, dévouée entièrement à sa famille. Du fait de la mort prématurée de son père, elle avait dû seconder sa mère, élever et éduquer avec elle ses nombreux frères et sœurs. Ses nerfs en avaient été ébranlés au point que, dès la trentaine, elle était devenue inquiète et même anxieuse. Elle n'aimait pas quitter la paisible cure de Lignières. Ayant pourtant cédé aux instances réitérées de tous les siens, elle s'était décidée enfin à aller faire un séjour chez ses sœurs qui tenaient leur pensionnat

à Neuchâtel. Malheureuse coïncidence, elle arrive précisément à Neuchâtel au moment de l'émeute de 1768 et de l'assassinat de l'avocat-général Gaudot. Pour le comble, ces événements violents de la rue se passent sous les fenêtres du pensionnat de Géliou ! Suzon, émotionnée au plus haut degré, cherche un refuge dans une chambre placée sous le toit, afin d'être aussi éloignée que possible du bruit de la rue. Ses sœurs l'engagent à se mettre au lit pour retrouver son calme. Elle y consent et se tranquillise assez pour être laissée seule là-haut. A peine commence-t-elle à fermer les yeux que la fenêtre est brisée, et elle voit pénétrer du toit, dans sa chambre, un jeune homme qui, hors d'haleine, la supplie de le cacher pour lui sauver la vie. Suzon appelle ses sœurs. Elles reconnaissent en l'intrus le jeune Favarger, neveu de l'avocat-général. Il s'excuse de sa bruyante irruption, expliquant qu'on l'a poursuivi avec le même acharnement que son oncle Gaudot. Terrible alternative pour ces dames, entre le désir de sauver le pauvre Favarger et la crainte d'attirer l'émeute dans leur maison, remplie de jeunes filles confiées à leurs soins. Elles prennent le courageux parti de revêtir le fugitif de la robe d'une pensionnaire aussi démesurément longue que lui. Ainsi déguisé, avec un voile épais sur le visage, il quitte le pensionnat accompagné d'une servante munie d'un falot, comme s'il était une demoiselle sortant d'une soirée. Ils descendent dans la rue, traversent la foule furieuse et affolée, pour gagner *incognito* un lieu sûr.

Les jours qui suivirent, les demoiselles de Géliou entendirent de leurs propres oreilles de terribles menaces prononcées contre les personnes qui avaient réussi à sauver la vie du jeune poursuivi, tant les passions étaient vives et surexcitées. Suzon ne revint plus jamais passer une nuit à Neuchâtel !

III. ROSE ÉPISTOLIÈRE

D'une gracieuse écriture, Rose de Géliou a tracé un titre sur la couverture d'un cahier, en 1812 : *Histoire de mes Pères*.

Depuis sa tendre enfance, elle avait écouté avec la plus grande attention ce que son père et ses tantes lui transmettaient des faits et gestes des générations de pasteurs Géliou.

Voici ce qu'elle en a retenu :

« *Sous Henri II, roi de France, vivait dans la paroisse d'Ayrenville, aux environs ou dans la ville d'Issigeac, diocèse de Sarlat, sénéchaussée de Périgord en Guyenne,*

Jean de Gélien

marié à Françoise Gueyran ou Gucyran ; il eut plusieurs filles et institua dans son testament daté du 15 août 1557 pour héritiers universels ses trois fils : Jean, François et Bernard.

Il fut toute sa vie catholique romain, mais deux de ses fils embrassèrent la Réformation.

L'un des aînés, protestant, passa en Irlande, où sa lignée s'est éteinte vers la fin du dernier siècle. L'autre resta catholique et en France ; sa famille s'est éteinte aussi, en 1727, en la personne de Bernardin de Gélien, avocat au Parlement. Son père se nommait Pierre et ce Pierre était le fils de François. Bernardin vivait à Agens où il mourut sans enfants. Sa femme Jeanne Capuran se remaria à un Monsieur Saint-Germain de Moncanet.

Bernard, fils cadet de Jean, ayant embrassé le protestantisme, vint à Genève peu après qu'elle fut réformée, et il y fut reçu au saint ministère.

Antoine d'Ambroise, marquis de Bussy, baron de Choiseul en Champagne, le fit demander au clergé de Genève, pour pasteur des Eglises de sa dépendance, l'an 1567. Le dit marquis ayant été appelé et retenu à la cour, avec défense de laisser prêcher sur ses terres que lorsqu'il y serait présent, toutes les assemblées religieuses cessèrent, ce qui engagea Bernard à retourner à Genève, d'où il fut envoyé à Thonon en Savoie, à la réquisition des comtesses de Palingen ; il y fut associé aux dix ministres qui composaient la Classe de ce lieu, d'où la persécution les fit sortir peu de temps après.

Mon père possède des attestations très honorables que Bernard reçut, tant du seigneur de Choiseul que des pasteurs du colloque de Champagne, assemblés à Vassy. Il alla desservir ensuite l'église de Démenges, dont il eut aussi, en 1571, une attestation pour un voyage qu'il fit dans son pays de Guyenne, et qui avait pour but de mettre ordre à ses affaires, après quoi il était tenu de revenir dans l'église de Démenges. Il paraît que les persécutions (car le massacre de la Saint-Barthélemy arriva l'an d'après, 1572) l'en empêchèrent, puisqu'il vint en Suisse, dans la principauté de Neuchâtel où la Réformation avait été prêchée par Farel, et dont les partisans étaient à l'abri des persécutions.

Après avoir été ministre à Coffrane, annexe de Corcelles, dont le pasteur lui céda la moitié de sa pension, il devint suffragant des églises de Buttes et Saint-Sulpice. Le pasteur était un homme vénérable, nommé Thomas Petitpierre, qui avait été huit ans curé et s'était réformé, trente-deux ans ministre.

Bernard fut ensuite pasteur à Saint-Aubin, où il mourut en 1618, le 6 septembre, au matin d'un dimanche de communion, après quarante-deux ans de ministère, ayant été doyen de la Vénérable Classe de Neuchâtel.

Il fut enterré dans le temple de Saint-Aubin, laissant quatre fils, savoir : Samuel, mort ministre à Apples ; Elisée, pasteur à Provence, puis à Onnens, où il mourut ; Abraham, établi et mort à Saint-Aubin, en mars 1663, et Bernard.

Il paraît, d'après l'arbre généalogique dont cette histoire est en partie tirée, que Samuel eut un fils, nommé comme lui Samuel, et qui fut ministre ; celui-ci eut aussi un fils ministre, du nom de Michel, et que ce Michel fut père de Samuel, ministre aussi. Cette branche s'est éteinte, mais il n'est pas sûr que ce soit en la personne du troisième Samuel.

Elisée, qui a écrit dans une espèce de livre de souvenirs que nous conservons, sa naissance, en 1596, la mort de son père Bernard, son mariage avec Anne-Salomé Rognon et la naissance de ses enfants, eut huit filles et deux fils ; l'un est mort en bas âge et l'autre sans lignée, sa branche s'éteignant en lui.

Abraham, dont il n'est point parlé dans les manuscrits, mais dont la branche fait partie de l'arbre généalogique, eut un fils nommé Bernard et qui fut lieutenant civil. Ce dernier eut trois fils : Abraham, Jacques-François et Jacob.

Ce Jacob, lieutenant civil aussi, fut père de six enfants : trois filles : Marie, Louise et Isabelle, et trois fils : Rodolphe, Bernard et Zabulon. Ce dernier, greffier à Saint-Aubin, eut trois filles : Suzanne, Marie et Charlotte, puis deux fils : Louis et François. Cette branche est éteinte.

Bernard exerça le saint ministère dans le pays de Neuchâtel pendant cinquante-quatre ans ; il fut d'abord diacre, puis ministre à Valangin ; il eut ensuite la cure de Fontaines et Cernier, celle de Môtiers et Vauxtravers, et enfin celle de Saint-Aubin où il mourut en chaire d'apoplexie foudroyante, le 14 septembre 1654, âgé de septante-quatre ans, et fut enseveli auprès de son père.

De sa femme, Sara Du Mayne, morte à Fontaines en 1658, et qui apporta une riche dot, il eut une fille nommée Marguerite, qui se maria avec M. Challandes de Fontaines, et un fils, Jacques qui, comme Elisée son oncle, a écrit dans un livre de famille que nous possédons. Il naquit en avril 1609, et se maria en 1639 avec Marie, fille de M. Jonas Favarger, pasteur à Colombier ; nous avons son testament daté de 1679.

Jacques eut de ce mariage trois fils et quatre filles ; l'aînée nommée Catherine, mourut en bas âge ; la seconde, Sara, se maria en mars 1659 à M. Boles, ministre, et mourut l'année suivante ; la troisième, Anthoina-Marie, épousa en 1661 son cousin éloigné, M. David Vattel, fils du lieutenant de justice de Colombier ; la cadette, nommée Marguerite, se maria à M. Jonas Lardy d'Auvernier.

Des trois fils de Jacques, l'un mourut en bas âge, l'aîné nommé Jean-Jacques, partit pour Bâle, voulant continuer ses études, le 10 juillet 1654, à l'âge de douze ans, avec sept chemises et quatorze rabats ! Il fut précepteur à Genève qu'il quitta en 1674 pour venir à Neuchâtel, où il devint régent de la première classe et mourut d'apoplexie en octobre 1711, sans être marié.

Nous parlerons après du troisième, Bernard.

Pendant le ministère de Jacques, les Verrières furent désolées de la peste, qui enleva le pasteur, sa femme et tous ses enfants. La Vénérable Classe cherchait en vain à y placer un autre ministre, personne ne voulait se hasarder à accepter ce poste dangereux ; enfin Jacques dit qu'il voulait y aller, et partit accompagné de vœux et de bénédictions. La cure étant pestiférée, il alla loger ailleurs et prêcha sous un arbre pendant qu'on purifiait le temple empesté. Des Verrières, dont il revint sain et sauf, il alla à Corcelles, puis à Fontaines où il mourut en chaire, comme son père Bernard, le 29 décembre 1664, âgé de cinquante-six ans. Il acheta la bourgeoisie de Neuchâtel, prêcha pendant trente-quatre ans et fut élu doyen en 1657.

Son fils Bernard, qui a écrit aussi dans le livre de famille commencé par son père, et qui a pris le soin de faire copier par main de notaire, tout en gardant les originaux, les papiers relatifs au premier Bernard sorti de France, fut élu pasteur aux Ponts-de-Martel, en 1682. Il les quitta pour aller aux Verrières, en 1683, et devint pasteur à Neuchâtel, le 6 août 1699. Il y mourut le 21 janvier 1726 d'un érysipèle remonté, ayant été doyen en mai 1701.

Pendant qu'il était aux Verrières, en 1697, Samuel de Géliou, fils de Michel, lui apporta d'Apples un témoignage très honorable de l'Académie de Die en Dauphiné, donné à Samuel, grand-père du dit Samuel ; ce témoignage en latin est copié dans le manuscrit de famille. Il lui donna aussi le testament de Jean de Géliou, daté du 15 août 1557 régnant très chrétien Prince Henri.

Bernard s'était marié le 8 mars 1681 avec Susanne Wavre, fille de Jonas Wavre de Neuchâtel. Elle était petite et fort vive, et nous lui devons notre droit de bourgeoisie de Valangin, voici

comment : l'année 1706, précédente de celle où mourut Madame de Nemours, le gouverneur que cette princesse avait à Neuchâtel, fut rappelé auprès d'elle. Il avait une estime particulière pour Bernard, alors pasteur dans cette ville, et l'avait inspirée à Madame de Nemours ; avant de partir, il lui fit visite et le pria instamment de lui dire quel service il pourrait lui rendre auprès de la princesse. Bernard le remercia et lui dit qu'il ne désirait absolument rien. Comme il prenait son manteau pour aller rendre de suite cette visite, sa femme, qui comme Sara avait écouté à la porte, enrageant de son refus, vint lui faire de vifs reproches d'avoir négligé l'intérêt de ses cinq fils en ne demandant pas la bourgeoisie de Valangin qui leur serait très avantageuse, vu les terres considérables qu'ils y possédaient. Puis, s'attachant à son manteau, elle lui jura qu'elle ne le quitterait pas qu'il ne lui eût promis solennellement de demander ce droit. Il fut donc obligé d'y consentir, et le gouverneur lui ayant réitéré ses offres, il lui demanda la dite bourgeoisie. Le gouverneur l'écrivit sur ses tablettes et peu après Bernard reçut la patente signée de la main de Madame de Nemours.

Après la mort de cette princesse, en 1707, le prince de Conti vint pour la seconde fois à Neuchâtel, faire valoir ses prétentions sur cette principauté. Bernard étant allé lui rendre ses hommages, lui témoigna sa surprise de ce que, possédant en France des terres considérables, qui lui rapportaient mille fois plus que Neuchâtel, il attachait tant de prix à en être possesseur. « Comment, reprit le prince avec vivacité, une souveraineté indépendante ! Si ce fauteuil (sur lequel il était assis) si ce fauteuil était Neuchâtel, je n'en bougerais de ma vie ! »

Bernard eut de Susanne Wavre douze enfants, six fils et six filles. Ses fils se nommaient Jacques I, Jonas, Jacques II (après la mort du premier), Bernard, Samuel-Henri, Charles-Frédéric, ses filles Marie, Suzanne, Salomé, Esther I, Catherine-Esabeau et Esther II quand la première fut morte.

La première Esther et Catherine-Esabeau moururent en bas âge ; une hydropisie enleva Suzanne à l'âge de vingt ans, le 15 février 1714. La seconde Esther, née en 1704, fut tuée à Neuchâtel par un chevalet de pressoir près duquel elle s'amusa avec ses compagnes. Cette enfant vivait — comme on le voit — dans le temps des différends pour la succession de la duchesse de Nemours. Elle était singulièrement attachée au prince de Conti qui l'aimait aussi beaucoup et qui se plaisait à lui faire répéter : « J'ai donné mon cœur au prince ! » Il fut très affligé de sa mort et s'écria quand il l'apprit : « C'en est fait, je ne réussirai pas ! »

Nous parlerons après de Marie et de Salomé.

Le premier Jacques mourut à l'âge de quatre ans et demi, d'une dysenterie.

Jonas, né le 1^{er} septembre 1685, fut ministre et nommé par le roi de Prusse premier pasteur de la nouvelle paroisse érigée à Fleurier en 1710. Il avait fait ses études, partie à Zurich, partie à Genève, et mourut en 1760, sans enfants, à Fleurier qu'il ne quitta pas, après avoir prêché cinquante ans et avoir été doyen. Il avait épousé une demoiselle d'Ivernois, de Môtiers, qui mourut avant lui. Jonas était chéri et recherché en société pour son amabilité ; il était aussi fort aimé de ses paroissiens à qui il rendit grand service en excitant et en dirigeant leur industrie qui les a tant enrichis ; mais il était fort méchant dans sa famille, où il voulait dominer et où il dominait, en effet. Ses sœurs souffrirent beaucoup tout le temps qu'elles vécutent avec lui. Il rendit des services au roi de Prusse Frédéric-Guillaume I^{er} qui, pour l'en récompenser, voulut lui donner la noblesse, car le premier Géliou venu en Suisse lors de la Réformation, et ses descendants après lui, l'avaient quittée dans leurs signatures. Jonas prouva qu'il possédait cette noblesse, ses pères ayant été, en France, en possession de fiefs nobles. Le roi ne fit donc que de confirmer par une patente datée de 1736, pour lui, ses frères et ses cousins et leur postérité, en ajoutant quelque chose à leurs armes²⁹.

Bernard, son frère, né le 20 août 1692, épousa en 1718, Jeanne-Marie Fatio, fille de M. Gratian Fatio, de Vevey.

Il s'était voué au commerce, mais après plusieurs malheurs et une espèce de faillite, il fut obligé de s'éloigner. Il passa dans la Guadeloupe, s'établit à Basseterre, où il fit un commerce très lucratif, mais très malheureux par les naufrages de trois vaisseaux, qui lui appartenaient en propre, avec leur cargaison, et qui périrent successivement. Il avait une force extraordinaire, au point de pouvoir porter sur sa main, par-dessous les pieds, un homme de taille ordinaire. On ignore le temps et le lieu de sa mort ; sa dernière lettre est datée de 1736 ; on y voit son projet de revenir dans son pays pour y chercher son fils et l'emmener avec lui en Amérique. Dans toutes ses missives, il recommande instamment ses deux enfants, Susanne-Elisabeth et Jean-Jonas dont, après la mort de son père, son frère Jonas, de Fleurier, et ses sœurs avaient pris soin. La plupart de ces lettres sont adressées à ce frère ; voici un article d'une lettre datée de 1734 :

« Un nommé M. Merlande, natif d'Issignac, homme âgé de soixante à septante ans, qui est dans ce pays depuis trente-cinq ans,

ayant appris que je m'appelais Géliou, m'est venu trouver et m'a demandé si j'étais de la famille des Géliou d'Issignac, sortis de France du temps de la persécution, et qui y ont laissé leurs biens, qui sont très considérables, et dont M. Dumont leur parent, s'est emparé. Qu'il y avait encore une vieille fille Géliou, et que tous les garçons étaient morts. Un autre jeune homme du même lieu, nommé Germain, qui est ici depuis peu, se dit aussi cousin. Je ne sais point si nous sommes sortis de cette famille ; informez-moi, je vous prie, de cela quand vous m'écrirez. »

Susanne-Elisabeth, sa fille, naquit en 1719, et épousa Antoine Lequin, de Fleurier et de Genève.

Jean-Jonas, né en 1720, fut au service de Piémont, puis à celui de France, et assez mauvais sujet dont on ignore la fin comme celle de son père.

Samuel-Henri, cinquième fils de Bernard et de Susanne Wavre, remarquable par sa beauté et son amabilité, né le 10 octobre 1700, officier suisse en France, fut tué au siège de Philipsbourg, le 2 mai 1734.

Charles-Frédéric, le cadet, naquit le 25 juillet 1706 ; jusqu'à l'âge de six à sept ans, il annonçait beaucoup d'esprit et d'intelligence, mais il perdit de ses facultés intellectuelles par un coup de hache, qu'il reçut sur la tête par un bûcheron, un jour qu'il jouait imprudemment auprès du bois que fendait cet homme. Il n'en devint pas précisément bête, mais d'un esprit tout à fait ordinaire, du reste courageux et vif à l'excès. Il entreprit d'abord un commerce d'épicerie à Neuchâtel, mais, trompé par son associé, il quitta son commerce, et entra au service de France, où il fut capitaine. Passant, en 1727, dans la ville d'Agen en Guyenne, il y fut réclamé par Bernardin de Géliou, descendant du fils de Jean resté catholique en France. C'était un homme âgé, possesseur de biens considérables et sans enfants. Il retint quelque temps chez lui Charles-Frédéric, le conjurant d'y rester pour lui fermer les yeux ; qu'il le ferait héritier de tous ses biens, mais qu'il était nécessaire qu'il se fît pour cela catholique. Le capitaine s'y refusa, et Bernardin mourut la même année, sa branche s'éteignit en lui, et ses biens passant à des parents éloignés. Sa femme se remaria, comme il est dit plus haut.

Jacques, troisième fils de Bernard et de Susanne Wavre, et qui a fait l'arbre généalogique, Jacques, dis-je, naquit aux Verrières, le 22 octobre 1696. Il fit ses études à Bâle sous MM. Werenfels, Roques et Osterwald ; il y fut consacré le 7 mai 1719. Revenu à Neuchâtel, en 1722, il fut élu diacre de Valangin en 1727, pasteur

aux Bayards en 1730, et aux Verrières en 1746. Il y mourut des suites d'une apoplexie, le 6 septembre 1761, et fut enseveli dans le temple de cette paroisse. Il était savant, prêchait bien, avait de l'esprit et de l'amabilité. Le 19 octobre 1736, il avait épousé Elisabeth Willy, fille de M. Jean-Henri Willy, pasteur et bourgeois de Mulhouse ; elle était fort belle ; ils eurent treize enfants : trois garçons et deux filles morts presque en naissant : Suzanne-Salomé, née le 9 octobre 1737, Marie-Elisabeth, née le 9 décembre 1738, Jonas, né le 21 août 1740, Salomé, née le 17 octobre 1742, Rose-Marguerite, née le 13 janvier 1744, Jacques, né le 7 juin 1745, Charles-Frédéric, né le 28 juillet 1748, et Esther, née le 20 septembre 1757. »

Rose poursuit l'histoire de sa famille par une brève biographie de ses oncles et tantes, de son père, de ses frères et sœurs.

Parlant de son père, Jonas de Géliou, elle rappelle qu'il perdit le sien deux ans après avoir été consacré au saint ministère et qu'un an avant ce deuil « *la cure des Verrières brûla entièrement, et que l'on ne put sauver que très peu de choses* ». Le bien de Jacques de Géliou « *que les dépenses de son frère Bernard et le grand nombre de ses enfants avaient réduit à peu de choses, le fut à rien par ce coup, et ses enfants ne durent l'aisance dont ils jouissent, qu'à leur travail, à leur étroite union, et plus encore, à la protection divine* ».

Dès le départ d'Isabelle, après son mariage avec le pasteur Morel, pour la cure de Corgémont, Rose échange avec elle une correspondance très suivie, vivante et pleine de charme, pour la tenir au courant de ce qui se passe à Colombier et l'assurer de sa fidèle affection. Ainsi, le 2 avril 1813, elle lui écrit :

« *Je te remercie aussi bien, chère Isabelle, pour l'envoi des jolis vers sur Télémaque, et d'avance pour la traduction que tu promets : j'ai commencé, ne t'en déplaie, un recueil de toutes tes poésies, et tout ce que tu m'enverras pour le compléter me fera un grand plaisir. Si tu te souviens encore de la Romance de Claude et Lydie, ou le Pont d'Amour³⁰, que tu composas il y a plusieurs années, tu m'obligerais beaucoup en me l'envoyant, car ni maman ni moi ne nous en souvenons comme il faut.* »

Dans cette même lettre, Rose de Géliou rappelle à sa sœur combien le bataillon neuchâtelois, incorporé aux troupes impériales françaises, était cependant resté attaché à son ancien souverain, le roi de Prusse :

« *Tante Salomé n'a point de nouvelles directes du roi de Prusse, et n'en sait que ce qu'annoncent les gazettes. M. de Gorgier a raconté qu'avant les débâcles de la Russie, et lorsqu'on se préparait à cette*

expédition, plusieurs corps de troupes françaises entre lesquelles était notre petit bataillon dont il est le chef, passaient en revue dans les états prussiens, sous les yeux de l'empereur et roi. Le roi de Prusse les regardait aussi. Dès que ces Neuchâtelois l'eurent aperçu, saisis de respect à la vue de leur ancien et si bon maître, ils s'arrêtent et le saluent avec les signes d'honneur et de respect que tout corps militaire doit à son souverain. Le roi surpris demande quel est ce bataillon, et ne peut retenir ses larmes quand on lui dit qu'il est de Neuchâtel. Il envoie de suite un aide de camp le remercier et lui dire combien il est touché de cet acte respectueux, dicté par leur ancienne affection. »

Passant à un autre sujet, elle annonce à Isabelle que leur tante Esther aura la joie de revoir au cours de l'été l'une de ses anciennes élèves :

« Je sais donc déjà, chère Zabeau, que nous aurons cour cet été. Son Altesse sérénissime Madame la princesse d'Anhalt-Schaumbourg-Bernbourg, née princesse de Nassau-Weilbourg, élève de tante Mieg pour qui elle conserve la plus tendre affection, vient donc passer cinq mois au Bied dans la campagne que M. de Luze lui loue. Elle vient dans l'unique but de voir ma tante, de s'accorder la douceur de passer quelque temps dans son voisinage, et non par de malheureuses circonstances de fortune, comme quelques-uns se l'imaginent. Elle prétend vivre ici sur un ton fort simple ; pour une princesse, s'entend ; car malgré cette simplicité elle aura trois tables. La première pour elle, les quatre jeunes princesses ses filles, un chapelain, un gentilhomme, une dame d'honneur. La seconde pour les femmes de chambre et je ne sais qui encore. La troisième pour les laquais, cochers, etc. Depuis plusieurs années, cette princesse a le projet de venir voir ma tante, mais elle n'a pu l'exécuter durant la vie du prince son époux : maintenant qu'elle jouit des douceurs du veuvage et de la plus entière liberté, elle en profite pour s'accorder quelques mois de séjour auprès de son ancienne gouvernante qu'elle regarde encore comme sa mère. Quelques personnes, entre autres M. Du Pasquier, craignent son arrivée ; ils redoutent qu'elle n'amène un ton d'étiquette dans notre village. Je ne crois point cela ; est-on donc obligé de la copier ? A mon avis, villageois nous sommes et simples villageois nous resterons. Elle est trop grande dame pour qu'on soit obligé de l'inviter ; quel embarras peut-elle donc causer que celui de lui être présenté une seule fois. C'est un revenant bon pour M. de Luze qui ira habiter les Prés d'Areuse. Les boulangers, bouchers, etc., de Colombier y gagneront

fort, sans compter papa dont on a déjà assuré le vin. Je n'y vois rien que de réjouissant et je corde de tout mon cœur cette joie à tante Mieg qui la mérite bien. Lisette Roth est assurée pour cuisinière en chef, et n'en dort plus de soucis : elle amènera au Bied avec elle ses deux cochons qui, trop fortunés, se nourriront des restes de la princesse. Jeanne Borel la secondera ; du reste cette illustre dame amène avec elle tous ses autres gens. C'est vers le milieu de mai qu'arrivera cette cour ; elle repartira en septembre ou octobre. Des quatre jeunes princesses, l'aînée, que l'on nomme Hermine, a quatorze ans ; elle est déjà par héritage d'un oncle princesse souveraine d'un pays plus grand que Neuchâtel : aussi huit princes prétendent-ils à sa main. Sa mère, qui fort sagement ne veut pas qu'elle se marie si jeune, attend quelques années pour lui faire faire sa première communion. La seconde de ces princesses se nomme Adélaïde, la troisième Emma, et la cadette, âgée de 5 ans, Ida. En voilà assez, chère Isabelle, sur cet article, du moins pour cette fois. Suzanne va partir : je n'ai plus que le temps de te remercier pour le beau bal que tu me promets, je m'en réjouis fort, mais ce m'est trop d'honneur. Ne crains pas que Zélie te manque cet été : elle préfère de haute lutte les plaisirs champêtres de Corgémont à toute la pompe que peut amener ici la princesse et sa cour. Adieu, ma très chère sœur. »

Des deux élèves d'Esther de Géliou, l'une était devenue reine de Wurtemberg, elle mourut jeune ; l'autre avait épousé le prince d'Anhalt-Schaumbourg-Bernbourg. Elle aimait tendrement son éducatrice. Devenue veuve, Henriette d'Anhalt avait voulu se rapprocher d'Esther. Elle vint donc, en juin, dans la campagne du Bied avec ses quatre filles : Hermine, Adelheid, Emma et Ida. Elle était accompagnée par le baron et la baronne de Stein et de toute une suite.

Chaque jour, l'équipage de la princesse, attelé de six chevaux, monté de deux cochers et de deux palefreniers, allait prendre Madame Mieg devant chez elle pour sa visite quotidienne à son ancienne élève. Parfois, la calèche s'arrêtait devant la cure pour conduire au Bied le pasteur de Géliou et des membres de sa famille. Les pensionnaires étaient aussi conviées, pour venir jouer avec les filles de la princesse. L'on organisa même de petites soirées intimes. La princesse et sa suite s'attardèrent à Colombier jusqu'à la fin des vendanges. Celles-ci représentaient pour toute cette société un divertissement rustique.

En souvenir de ce séjour au Bied, Henriette d'Anhalt fit présent à Madame Mieg, en témoignage de son affection pour elle, d'une

fort jolie pièce, églomisée or, argent et noir, daté de 1810, représentant en silhouette, le prince, la princesse et leurs quatre filles³¹.

La princesse Hermine, au cours des rencontres avec les jeunes pensionnaires de Madame Mieg, avait d'emblée été subjuguée par l'une d'elles, Emilie Bondeli. Cette Bernoise de dix-sept ans avait du reste aussi fait une impression profonde et durable à Bernard, à son retour de Zurich, bien qu'il fût de deux ans plus jeune qu'elle. Elle était aimable, charmante à souhait. Elle se distinguait des autres jeunes demoiselles, aussi bien par la bonté de son cœur et de son esprit, que par un extérieur exquis. Au premier regard, elle gagnait les cœurs, faisant jaillir la confiance, une inclination spontanée. Aussi, au moment où Emilie va rentrer chez ses parents à Berne, Hermine d'Anhalt veut lui donner un gage de son amitié et de celle de sa sœur Ida. Elle lui fait tenir une petite boîte accompagnée de cette missive, scellée de ses armes :

« A Mademoiselle

Mademoiselle Emilie Bondely

à Colombier.

Mademoiselle,

Cela m'a fait bien de la peine hier soir de ne pas pouvoir prendre congé de Vous, mais on s'en allait trop vite. J'espère du moins que nous aurons bientôt le plaisir de Vous revoir, et je Vous prie de faire ce que Vous pourrez pour obtenir la permission de venir plusieurs fois ici, mais pendant le temps que nous sommes encore au Bied, pour que nous puissions en profiter. Je souhaite que Vous gardiez un aussi bon souvenir que le sera celui que je Vous conserverai. Mais quoique je souhaite, je crains pourtant que, revenue à Berne, Vous ne penserez plus à moi ; cependant il faut Vous dire que je suis une capricieuse personne. Je me suis une fois fermement proposé que Vous devez quelquefois Vous ressouvenir de moi. Mais comment faire ? Je ne peux pas prescrire à Votre mémoire. Ainsi il faut quelque chose qui me rappelle à Votre souvenir, et c'est pourquoi je Vous offre ces boucles d'oreilles qui, quand Vous les mettrez, doivent par force Vous faire penser à moi. Je Vous prie de les accepter d'aussi bon cœur qu'elles Vous sont offertes avec plaisir. Ida Vous prie d'accepter cette petite bague, comme une marque de son amitié pour Vous.

Ayez la bonté de donner la bague avec le cœur rouge de ma part à Mademoiselle Henriette Charne. Adieu, chère Emilie, pensez quelquefois à

Votre
Hermine Pr. d'Anhalt. »

Dans le livre de ses mémoires, Rose de Géliou mentionne encore, mais en mars 1836 seulement, ce grand événement :

« Au mois de juin, Madame la princesse d'Anhalt-Schaumbourg-Bernbourg, née princesse de Nassau-Weilbourg, et l'une des élèves de ma tante Mieg, était venue passer l'été au Bied, campagne appartenant à M. de Luze-Osterwald.

Son principal but était de revoir et de passer quelque temps dans le voisinage de son ancienne gouvernante, qu'elle honore du nom de mère.

Cette aimable princesse avait avec elle ses quatre filles, toutes d'une jolie figure, et dont elle soigne elle-même l'éducation. L'aînée, Hermine, vient d'épouser l'archiduc Joseph, Palatin de Hongrie.

La princesse d'Anhalt, en venant parmi nous, avait laissé chez elle le faste et l'étiquette auxquels de bons Suisses ne se seraient guère accoutumés. Son ton noble et simple, et surtout son extrême bienfaisance, l'ont fait chérir des habitants de ce pays.

Elle est partie en octobre et se trouvait donc encore ici lors du décès de M. Mieg. Sa présence a été une grande consolation pour ma pauvre tante, dans les premiers moments de sa douleur. »

Rose relate aussi la mort de cet oncle survenue au mois d'août 1813, peu avant le retour de ses frères Jacques et Bernard que le pasteur de Colombier avait envoyés « en échange de deux jeunes demoiselles », d'abord à Winterthour, chez le préfet Steiner, ensuite à Zurich, chez Jean-Jacques Escher, au Lynx : « Quelques jours avant leur retour, au mois d'août 1813, nous eûmes la douleur de perdre, à l'âge de 54 ans, notre bon parent M. Mieg, mari de ma tante Esther, homme aussi distingué par son rare talent pour la médecine, que par la douceur et la gaîté qu'il conservait au milieu de ses longues et cruelles souffrances de rhumatisme. M. le pasteur Chaillet et M. d'Ivernois, maire de Colombier, lui ont rendu l'hommage qu'il méritait dans les éloges qu'ils ont fait imprimer. »

Jacques et Bernard de Géliou, arrivés après les obsèques de leur oncle, « rapportaient, sous tous les rapports, le meilleur souvenir de leur séjour de seize mois en Suisse alémanique ». Ils s'y étaient trouvés

très bien et en sont revenus « *sachant très bien la langue allemande, but principal pour lequel mon père les avait envoyés* ».

Pendant le séjour de ses deux fils cadets à Winterthour et à Zurich, le doyen Jonas de Géliou-Frêne avait reçu l'avis qu'une terre, avec son château, en Périgord, avait perdu son dernier propriétaire du nom de Géliou. Comme le défunt n'avait pas laissé de fils, la branche des Géliou de Suisse était en droit de racheter cette propriété de famille.

Le doyen de Géliou eut plusieurs conciliabules, en présence de sa femme, avec leur fille Annette Du Pasquier et leurs gendres. Ces messieurs trouvèrent qu'il fallait y renoncer, leur beau-père ne disposant pas de la somme nécessaire à cette acquisition. Il aurait fallu l'emprunter. Enfin, le résultat eût été d'aller s'établir en un pays devenu étranger, où l'on ne connaissait personne, où l'on risquait aussi d'être mal vu. Quant à faire gérer ce bien de loin, par des régisseurs inconnus, ce serait s'exposer à des malversations.

« *Il était bien possible qu'il fût question de la terre patronymique de la Gélié. Cependant les deux gendres, Morel et Du Pasquier, recommandaient la prudence. N'aurait-on point trouvé un château mis au pillage pendant la Terreur, des papiers brûlés ou dispersés, des tours croulantes et des terres dont on aurait détaché des métairies pour les vendre, compromettant ainsi leur rendement et leur valeur ? Jonas de Géliou se rendit à leurs arguments, mais il faut croire que ce renoncement fut pour lui un sacrifice, car il n'en a jamais parlé à ses fils et l'on n'a pu retrouver les documents se rapportant à cette affaire. Il les aura détruits pour ne pas exposer ses fils et leurs descendants à des regrets.* »

Entre-temps, à Leipzig, la grande coalition avait vaincu Napoléon à la bataille des Nations qui avait duré du 16 au 18 octobre 1813. Le 4 novembre, impressionnée par cette défaite de l'Empereur, Rose écrit à Madame Morel :

« *Ah ! chère Isabelle, tu as bien dit — Aimons-nous plus que jamais dans ces temps orageux — Prions Dieu tous ensemble d'avoir pitié de nous ! — Bien des gens ici se réjouissent des revers du grand homme³², véritablement comme des enfants, sans songer à l'avenir. Notre prince³³ n'est pas mort ; les gazettes d'hier assurent qu'il est mieux. Si nous avons le malheur de le perdre dans ces circonstances, chacun ici pense et souhaite de retourner à notre ancien souverain dont nous n'avons pas perdu l'affection : en voici une preuve. Dans les batailles qui ont précédé l'armistice, un jeune Perregaux, fils de M. Perregaux-Gaudot, servant dans l'armée fran-*

çaise, avait été fait prisonnier, conduit en Silésie et mal traité. Il écrit à ses parents de tâcher d'intercéder pour l'amélioration de son sort. Ses parents prient M. l'ambassadeur Chambrier d'écrire en sa faveur à M. de Hardenberg, premier ministre du roi de Prusse. Il le fait, et a reçu l'autre jour la réponse, que le roi avait d'abord consenti et ordonné qu'il fût traité le mieux possible, d'abord en considération des longs et bons services de M. Chambrier, ensuite par l'affection sincère qu'il portait encore à ses bons et fidèles anciens sujets de Neuchâtel, ce qu'il chargeait son ministre de leur faire savoir particulièrement. Cela nous fait espérer que si les alliés pénétraient jusqu'à nous, nous serions encore épargnés par l'intercession du roi de Prusse. Les Suisses ont convoqué pour le 15 novembre une diète extraordinaire, qui doit s'assembler à Zurich. On dit qu'ils sont décidés à maintenir, par les armes, s'il le faut, une exacte neutralité. Dieu seconde leurs efforts !

La princesse³⁴ est partie lundi, non pour ses Etats, mais pour ceux du roi de Wurtemberg qui lui a offert un asile. Tu peux croire que cette séparation a été pénible pour tante Mieg. Cependant, grâce à ses occupations multipliées, son vide est moins grand que nous ne le craignons. Si tu regrettes pour nous, chère Isabelle, de n'avoir pas vu la belle et séduisante Dame Wildermette³⁵, nous regrettons pour toi que tu n'aies pas connu cette princesse et sa famille si intéressante. Tu en aurais été comme nous dans l'enchantement. On ne peut avoir plus de bonté, d'amabilité, de grâce et de simplicité. Tout Colombier la regrette sincèrement. En partant, elle a remis à papa 12 louis pour les pauvres, outre les générosités précédentes. »

Puis, dans ses mémoires, Rose décrit avec tendresse la délivrance de son frère aîné : « Ce fut le 7 juin de l'année suivante, 1814, que Dieu retira à lui mon cher et pauvre frère Théophile. Il était près d'atteindre sa trentième année et souffrait depuis l'âge de 14 ans. Sa mort a été douce et nous a tous surpris ; nous n'en savons pas l'heure précise. Nous avions du monde à dîner. Au dessert, j'allai voir ce que faisait mon pauvre frère et lui offrir à manger. Je le crus endormi ; peut-être était-il déjà mort ; son visage était appuyé contre la paroi et je ne voyais que sa chevelure. Une demi-heure après, ma sœur Cécile, ne sachant pas que j'y avais été, se rend près de lui dans la même intention, s'en approche de très près et, surprise de ne point entendre sa respiration, le touche et sent le froid de la mort. A son appel, nous accourûmes tous et nous ne pûmes douter que notre pauvre Théophile était délivré de sa malheu-

reuse existence. Nous le sentions heureux, plus heureux que nous, et cependant nous ne pouvions retenir nos larmes ! Le sang qui sortait de sa bouche et l'altération de ses traits nous firent juger qu'une dernière convulsion lui avait arraché la vie. Mon oncle Mieg l'avait prédit. Quelques heures après, et lorsqu'on l'eut lavé, son visage reprit sa beauté naturelle. Il nous semblait revoir le beau Théophile de quatorze ans. La sérénité et la régularité de ses traits, que la maladie lui avait enlevées, lui étaient rendues par la mort. On l'ensevelit le 10 juin. »

Passant à un autre chapitre, Rose de Géliou en vient à la visite du roi de Prusse, après le traité de Paris, qui lui avait rendu la souveraineté sur la principauté de Neuchâtel :

« Le 12 juillet de l'année courante (1814), le roi de Prusse, notre souverain bien-aimé, entra dans notre pays pour le visiter.

Le même jour, à quatre heures du soir, il honora d'une visite ma tante Salomé, qui avait été gouvernante de la jeune reine de Prusse, son épouse. Sa Majesté était accompagnée de son second fils, âgé de seize à dix-sept ans. Lorsqu'elle eut passé une demi-heure avec ma tante, nous fûmes appelés pour lui être présentés. Mes beaux-frères Morel et Du Pasquier étaient avec nous. Le roi leur adressa à tous deux la parole, et remercia M. Du Pasquier du soin qu'il avait pris des hôpitaux de malades prussiens au Bied et à Colombier.

Lorsque le roi sortit de la cure, le peuple qui s'était porté en foule dans la cour et sur le cimetière, remplit les airs de vivats et de cris de joie. Le son des cloches ajoutait à la solennité. Le roi et le jeune prince saluaient avec bonté et excitaient de plus en plus l'enthousiasme.

Sa Majesté avait laissé son équipage près de l'auberge et, depuis là, avait fait le trajet à pied. Sa suite était peu nombreuse : Messieurs les comtes Brühl, Pourtalès et Meuron en faisaient partie ; eux seuls suivirent le roi dans la maison, et ils se tinrent à la porte de l'appartement tout le temps que dura cette mémorable visite. »

En arrivant à Colombier, dans l'après-midi, avec sa suite, le roi était descendu de voiture à l'hôtel de la Couronne. Le doyen Jonas de Géliou, accompagné de ses deux fils Jacques et Bernard, était allé au-devant du roi, en traversant une haie de sapins plantés et enguirlandés par les habitants du village. Le roi et le prince étaient entrés seuls auprès de Salomé de Géliou, dans son sanctuaire, sa chambre à coucher, où elle renfermait tous ses chers souvenirs intimes. Salomé présenta ensuite toute sa famille rassemblée dans la chambre

voisine, le salon avec vue sur le lac, dans lequel elle travaillait en été.

Rose reprend son récit :

« Le lendemain matin, 13 juillet, deux conseillers intimes du roi rapportèrent de sa part à ma tante 200 ducats et un châle que la reine avait porté. Cette parente si bonne et si généreuse nous donna à chacun un ducat et a employé, depuis, une bonne partie de la somme à secourir les pauvres. Le roi lui avait offert de lui accorder ce qu'elle lui demanderait, soit pour elle, soit pour sa famille. Ma tante le remercia sans accepter son offre, disant qu'elle s'estimait déjà heureuse d'avoir reçu tant de bienfaits de ce vertueux souverain, sans que celui-là fût encore ajouté.

A l'époque de la mort de la reine, le roi avait écrit à ma tante, en lui envoyant un médaillon enrichi de diamants, mais plus précieux encore par les cheveux qu'il renfermait. »

Pressée par ses nièces et ses neveux de noter par écrit l'entretien qu'elle avait eu avec le roi, Salomé de Géliou rédigea, pour eux, comment cette visite royale s'était déroulée :

« Puisque vous désirez savoir ce qui s'est passé parmi nous, je dirai que notre bon roi, qui n'avait que trois jours pour voir son pays, le parcourut à la hâte : le 12, Sa Majesté a dîné en ville, a donné audience aux députés de la Diète de tous les cantons qui l'attendaient, a visité l'hôpital du Bied, la fabrique de Cortailod et est venu me visiter avec le second de ses fils et toute sa suite, qui est entrée dans une autre chambre, parce que S.M. voulait être seule avec son fils et moi. Il ne m'avait pas vue depuis vingt-deux ans, lorsqu'il était au comble du bonheur. Il allait se marier avec une princesse qu'il pleura toute sa vie.

Dès que S.M. me vit, de grosses larmes roulèrent dans ses yeux. Elle me tendit la main et nous pleurâmes bien ensemble, en pensant à tout ce qui s'était passé dès lors. Elle ne voulut pas s'asseoir, mais a exigé que je le fusse : puis demanda des nouvelles de ma santé, sur quoi je lui dis que depuis que nous avions le bonheur d'être Prussiens, chacun me faisait compliment que j'avais rajeuni de dix ans, étant moins souffrante que je ne l'avais été depuis maintes années. A quoi S.M. me répétait toujours : « J'en suis bien aise, cela me fait grand plaisir », puis demanda quelle était ma situation, si j'étais contente, que si moi ou les miens avaient besoin de quelque chose, elle s'empresserait toujours de me témoigner son attachement. Je lui répondis que, grâce à Dieu et à ses bontés, ainsi qu'à mes illustres bienfaiteurs, je n'avais besoin de rien, que de la continuation de sa précieuse bienfaisance et haute protection pour moi et les miens, qui

jouissaient d'une heureuse aisance, sans ambition, ni crainte pour l'avenir, que j'étais persuadée qu'il n'y aurait pas, dans tous ses Etats, une personne plus contente de son sort que moi, qui coulais mes vieux jours tranquillement au sein d'une famille chérie, et je lui demandai la permission de la lui présenter : ce qu'elle m'accorda. Elle leur donna à chacun une belle parole. S.M. se retira aux acclamations de vive le roi ! de tous ceux qui remplissaient la cour : elle me tendit la main avec sa bonté ordinaire. Le lendemain, je vis arriver deux messieurs dans une chaise, j'allai les recevoir. C'était le trésorier du roi et son ami, qui après m'avoir fait les compliments de S.M. qui me priait d'accepter un châle que feu la reine avait porté, bien persuadé qu'il me ferait plus de plaisir qu'un neuf, puis un rouleau de deux cents ducats, en disant que quoique j'assurasse à S.M. n'avoir besoin de rien, elle me priait d'acheter quelque chose qui me fît plaisir. A quoi je répliquai que rien au monde ne pouvait me faire autant de plaisir que ce superbe châle, que feu notre angélique reine avait porté. Le roi l'avait bien pensé. C'est tout ce qu'on peut voir de plus beau, et qui est tout comme neuf, qui a coûté plus de cent louis. J'allai d'abord écrire à S.M. pour la remercier.

Il n'est pas possible d'être plus content de ce qu'on a fait pour le recevoir. « Ah ! quel beau pays que celui-ci ! » a dit S.M. Elle a écrit elle-même à mes deux neveux Pury et Du Pasquier, pour les remercier des tendres soins qu'ils avaient eus de ses hôpitaux, en promettant qu'à son retour elle leur enverrait une croix d'honneur, ainsi qu'à plusieurs personnes, pour leur témoigner sa reconnaissance. »

Avant de quitter la chère gouvernante de sa femme, le roi lui avait remis aussi une bague de prix, en lui disant qu'à la cour de Berlin, on pouvait toujours admirer, dans son cadre d'argent, le portrait de Salomé de Géliou.

Peu après cette visite royale, au cours de l'été 1814, la famille du pasteur Jonas de Géliou va passer ses vacances à « La Goguelisse », une de ses métairies de l'Erguël, située sur la Montagne, à l'envers, au-dessus de Corgémont. Madame de Géliou-Frêne demande à sa fille Rose de faire une relation écrite de ce qui se passe durant ce séjour champêtre. Rose la présente avec humour et bonne humeur sous la forme d'une gazette.

Par jeu — peut-être un peu contaminée par les récits de ses tantes sur la vie des princes — elle affuble ses personnages de titres fantaisistes. Sa mère devient la Comtesse de la Goguelisse, terre

qu'elle avait héritée de son père le pasteur Frêne-Imer ; l'auteur elle-même se désigne comme la *Comtesse de Chalmé*, du nom d'une autre métairie voisine appartenant à sa famille ; sa cousine Zélie Du Pasquier devient la *Comtesse Aurore* ; son frère Jacques, le *Marquis de la Charbonnière*, et Bernard, le *Chevalier de la Côtette*, du nom d'autres domaines ; sa sœur Isabelle Morel est la *Princesse de Boveresse*, bien appartenant à son mari le pasteur, qualifié lui-même d'*Archevêque de Corgémont* ; leurs fils Jules a le titre de *Prince héréditaire* et Charles, le cadet, est appelé *Prince Carlos* ; leur fille Cécile est la *Marquise des Fontaines* et leur cousin François Imer, de La Neuveville, fils du pasteur Jean-François Imer, le *Chevalier des Aventures*.

Cet intermède bucolique figure à la fin de notre travail, en annexe (pp. 337-341).

On trouve encore, dans les mémoires de Rose de Géliou, une brève notice sur des visites princières au presbytère de Colombier : « *Le 24 septembre 1816, la princesse de Tour et Taxis nous honora de sa visite. C'était la sœur aînée de la reine Louise de Prusse, Frédérique, qui devint ensuite reine de Hollande. Elle avait tenu, elle aussi, à revoir son ancienne gouvernante Salomé de Géliou. Elle avait avec elle la princesse Sophie, sa seconde fille, un gentilhomme, une dame d'honneur et une femme de chambre. Ils couchèrent tous chez ma tante Mieg, à l'exception de M. de Millitz, qui logea chez mon beau-frère Du Pasquier.*

Le lendemain, nous déjeunâmes tous chez ma tante, avec Leurs Altesses, qui prirent congé de nous ; elles voyageaient en Suisse.

Le 1^{er} novembre de la même année 1816, ma tante Salomé fut encore honorée de la visite du prince Georges de Mecklembourg-Strélitz, alors prince héréditaire, aujourd'hui (cette notice date de septembre 1818) grand-duc régnant, frère de la reine de Prusse.

Il arriva pour le souper avec un gentilhomme, coucha chez ma tante Mieg, y déjeuna le lendemain, partit pour nos montagnes et revint souper chez nous.

Le 3 novembre, il prit congé de nous, nous laissant de sa personne et de sa visite le souvenir le plus agréable ; il est impossible à un prince d'être plus aimable.

Il passa, en retournant, par l'Evêché de Bâle et s'arrêta à Corgémont chez ma sœur Isabelle, qu'il honora aussi de sa visite. »

Rose évoque aussi le départ, le 9 novembre 1816, de son frère Bernard, pour Genève, où il restera jusqu'en mai 1817, pour y faire ses études en théologie. Il avait longtemps hésité entre la vocation

de pasteur et la carrière militaire. Durant la Révolution française, pendant les guerres de l'Empire, la cure de son père avait pris l'allure d'un quartier militaire. Jusqu'en 1815, Bernard s'était trouvé en contact avec un grand nombre d'officiers de tous grades et de soldats. Ceci avait éveillé en lui, à l'instar du jeune pensionnaire Voirol, de Tavannes, qui se destinait au métier des armes, l'envie d'en faire autant. Quand il s'en était ouvert à son père, celui-ci avait refusé net. Bernard s'était résigné pour se conformer aux volontés paternelles et s'adonner tout entier, en soldat du Christ, à son service comme ses ancêtres.

Le 16 janvier 1817, Rose écrit à sa sœur Morel :

« Chère Isabelle, il y a aujourd'hui un an que nous recevions pour la première fois la princesse de la Tour. A dîner, nous avons bu à sa santé. Un hasard agréable a fait que M. Du Pasquier, notre beau-frère, vient de recevoir pour cet anniversaire une lettre charmante de Monsieur de Millitz, cet aimable et fin chambellan qui accompagnait la princesse. Changeant de destinées, il part pour Constantinople, comme chargé d'affaires du roi de Prusse, compte s'embarquer à Livourne, trouve à Bologne dans une auberge M. Wilhelm Du Pasquier dont il s'empresse de faire la connaissance, porté par les sentiments qu'il a voués à notre beau-frère, et profite de cette occasion pour lui écrire. Il le prie de remercier encore M. Wilhelm d'une lettre de recommandation qu'il lui a donnée pour la maison Du Pasquier de Livourne. Il fait un tableau effrayant de l'état de décadence où se trouve aujourd'hui la superbe Italie. La princesse de la Tour a aussi écrit à tante Salomé le 4 janvier. Elle marque que son frère, le prince Georges, n'ayant pu arriver à temps pour la sépulture de son père, s'est rendu d'abord à Mirow où se trouve leur caveau de famille, y est descendu pour arroser de ses larmes les restes de ce père chéri dont il a toujours devant les yeux et la mémoire et l'exemple. Sa santé est bonne, continue-t-elle, et le témoignage de sa conscience lui donne une sérénité d'âme qui est le plus grand des biens. »

Rose de Géliou ajoute que la reine d'Angleterre a été peu sensible à la mort de son digne frère, qu'elle est aussi blâmée généralement, tandis que la duchesse de Cumberland gagne sans cesse dans l'opinion publique.

Encore sous le coup d'une attaque dont son vénérable père a été frappé, Rose en fait la description à Isabelle :

« Nous eûmes, mardi passé, une bien vive émotion. Papa s'était plaint du froid tout le matin : il avait dîné avec moins d'appétit

qu'à l'ordinaire. Au sortir de table, il se rend dans sa chambre pour parler à une femme du village. J'étais à la cuisine avec les servantes. Nous entendons cette femme crier au secours, je me précipite à la porte et trouve, en ouvrant, notre bien-aimé père, tombé à terre, la tête soutenue par la femme qui l'empêche de se blesser. Tu peux te figurer mon émotion, cependant je ne perdis pas la tête, et tandis que nos filles criaient comme des éperdues, je fis respirer à papa du vinaigre dont je lui lavai aussi les tempes : il revint d'abord, ne sachant comment il se trouvait par terre. La pauvre maman et les tantes encore à table arrivent épouvantées comme tu peux croire. Papa se met d'abord au lit où sans dormir il se réchauffe merveilleusement. Nous faisons porter dans sa chambre le lit de Jacques, et la nuit achève de le remettre, grâce à Dieu. Il est aujourd'hui parfaitement bien, comme si de rien n'était. Si tu t'en souviens, chère amie, il eut il y a six ans, en chaire, à la prière du samedi, une faiblesse pareille, qui me donna mille fois plus d'émotion encore, ne doutant point que ce ne fût sa dernière heure. Mais Dieu soit loué mille fois, malgré son âge avancé, les sources de la vie sont encore bien fortes chez lui. Je ne sais si cela lui convient, mais malgré toutes nos représentations, il s'obstine à ne pas permettre qu'on chauffe son fourneau, couche et travaille au froid, prenant de temps en temps un chauffe-pieds. Il se lève toujours de bonne heure et fume une pipe avant le déjeuner. Chère Isabelle, j'attendais aujourd'hui une lettre de toi : si elle n'arrive pas dimanche, je me désespère. Adieu pour ce soir. Que la douceur et la bénédiction de Jésus-Christ soient avec toi ! »

Au mois de mars 1817, Esther Mieg-de Géliou tombe malade ; Rose a noté dans son cahier :

« Ma tante Mieg était malade depuis le 29 mars. Après de cruelles souffrances, elle expira le 13 juin, emportant tous nos regrets ; toute sa vie, elle nous avait fait du bien. On l'enterra le 16. Par son testament, fait en 1814, elle institua pour ses héritiers ses neuf neveux et nièces, c'est-à-dire mes trois cousins de Pury, mes frères, mes sœurs et moi, laissant des legs et la puissance de son bien à mes deux tantes, qui ont partagé cette jouissance avec mon père, lequel, quoiqu'il fût favorisé dans ses enfants, la méritait bien encore, par tout ce qu'il avait fait dans le temps pour sa famille et sa sœur Esther en particulier.

Mes tantes n'ayant que faire de l'immense mobilier, dont la jouissance leur était laissée, nous l'ont cédé d'abord, et nous l'avons partagé ainsi que le bouteiller. Mes trois sœurs et moi avons été favorisées par l'héritage de la garde-robe de ma tante défunte.

La bienfaisance et la générosité étaient dominantes chez ma tante ; elle devait ses richesses à son travail et à son extrême activité.

Elle a succombé à l'âge de 59 ans et demi, à la douleur d'avoir perdu son mari. Sa santé avait toujours été délicate. »

Esther Mieg-de Géliou avait été une personnalité digne et imposante, tenant beaucoup à l'étiquette et à la représentation. Fort instruite et cultivée, excellente éducatrice, elle était aussi fort dévouée à tous ses devoirs de maîtresse de maison. Elle savait fort bien les faire marcher de front avec ses occupations intellectuelles et mondaines. Elle savait recevoir tant les humbles que les hôtes de marque. Elle a laissé à ses neveux et nièces l'exemple de l'ordre et du travail. A sa mort, ils purent se partager vingt-trois couvertures de lit en coton, qu'elle avait tricotées elle-même, tout en donnant des leçons à ses pensionnaires.

Isabelle Morel-de Géliou était venue à Colombier pour les obsèques de cette tante chérie. Elle avait séjourné dans la cure de son père jusqu'au 23 juin. Dès le lendemain, Rose reprend la plume pour lui écrire :

« Chère Isabelle, pour commencer mon journal, je te dirai qu'hier, jour de ton départ, tante Salomé a reçu le cadeau que le prince Georges lui avait annoncé. La bonbonnière est d'écaille, garnie de cercles d'or et une devise en diamants orne le couvercle. La croix est d'écaille avec cinq diamants ; la chaîne d'or est très longue. Le tout du meilleur goût. Tante Salomé, dans le transport du cadeau qu'elle a reçu, en a fait un superbe à papa : c'est la tabatière toute d'or qu'elle tient de la reine de Prusse. »

Jacques de Géliou avait rencontré, à la Faculté de théologie de Genève, un aimable étudiant français, du nom de Boniface, qui devint ensuite pasteur à Bergerac. Il s'en félicite et écrit aux siens que, dès le premier jour, il lui donna une place d'élite dans son amitié, en le désignant son « *ami d'esprit* », pour le distinguer de ses « *amis de cœur* ».

Jacques est consacré au saint ministère en août 1814. Sa santé est délicate. Pourtant, comme suffragant du doyen Bonhôte, à Boudry, il se fait apprécier par son haut mérite. N'avait-il pas, déjà à l'âge de dix-sept ans, écrit un ouvrage qui fut publié par la Société d'utilité publique dont il était membre ?

En février 1818, il est élu pasteur de l'église de La Côte-aux-Fées, dans ce pays montagneux, au pied du Chasseron où, au temps des Romains, un temple avait été dédié à Mercure, au-dessus d'une grotte appelée le Temple-aux-Fées.

La région est bien solitaire, et les débuts du jeune pasteur, encore célibataire, s'ouvrent par un cruel épisode funèbre et un grand vide de cœur. En voici le récit par son frère cadet Bernard, dans ses *Mémoires* :

« En février 1818, mon frère Jacques de Géliou qui, depuis sa consécration au saint ministère, avait été suffragant de M. le Doyen Bonhôte, pasteur à Boudry, fut élu pasteur de la Côte-aux-Fées. Notre excellente mère, qui avait toujours aimé le séjour des montagnes, éprouva une joie des plus vives en apprenant cette nomination, et résolut d'aller établir son fils dans sa nouvelle habitation. Elle partit les derniers jours de mars, accompagnée de notre chère sœur Rose. Après avoir passé fort agréablement deux jours à Fleurier, elles s'acheminèrent vers la Côte-aux-Fées. Le jour même de son arrivée, cette bonne mère se donna beaucoup de peine pour mettre en ordre les meubles nouvellement arrivés à la cure ; le soir, comme elle se sentait un peu de malaise, elle se coucha de bonne heure. Rose était occupée à écrire dans la chambre voisine. Vers dix heures, elle entend sa mère pousser un cri aigu ; elle accourt et la trouve en proie à d'affreuses convulsions ; à peine Jacques est-il arrivé aux cris de sa sœur, qu'ils ont la douleur de voir expirer cette tendre mère, à laquelle, après Dieu, nous devons tout ce qu'il peut y avoir de bon en nous. Bonne, aimable, spirituelle, éminemment religieuse, elle savait s'insinuer dans nos cœurs avec une grâce, une sagesse et une douceur inimitables. Sa mémoire est vivante dans nos cœurs ; elle sera à jamais bénie par tous ceux qui ont été à portée de la connaître. »

Marguerite-Isabelle de Géliou-Frêne avait trouvé cet endroit plein de charme. Il lui rappelait la vallée de Tavannes où elle était née et qu'elle aimait tant. En arrivant à la Côte-aux-Fées, elle avait exprimé à Rose le vœu de pouvoir y finir ses jours.

Jacques reste seul, devant ce tombeau et devant sa nouvelle tâche. Terrible contraste après la vie si intense de la cure de Colombier, contraste presque aussi grand que celui que dut éprouver son ancêtre venu du Périgord en pays neuchâtelois. Il lui faut du courage à cause de l'éloignement d'un centre cultivé, du manque de société, des frimas et des privations. Cependant, le cœur chaud de ses paroissiens, leur esprit naturellement gai et vif, leur sens de l'observation, leur grande confiance en leur nouveau conducteur spirituel sont pour lui un précieux réconfort et même une nouvelle source de jouissances. Enfin le bonheur est proche, car en 1819, la paroisse accueille avec empressement sa jeune épouse, Zélie, fille de Jean-Pierre Du

Pasquier. Bientôt les jeunes époux se sentent bien à l'aise dans ce pays perdu dans les montagnes : les paroissiens ont pour le jeune ménage des traits charmants. Ainsi, un jour, rentrant d'une visite à Colombier, le pasteur de la Côte-aux-Fées rentre à pied dans sa paroisse. A son passage à Bôle, un sien ami, le colonel Bonhôte, lui remet un petit panier de belles pêches, cueillies toutes fraîches et recouvertes de quelques feuilles de vigne, pour en faire présent à Madame la Ministre. Jacques, arrivé au haut de la montée, fait une halte à l'auberge de Brot. Ayant repris la route, il s'aperçoit qu'il a oublié le petit panier, mais il est trop tard pour revenir sur ses pas. Après bien des heures de marche, à la vue des forêts de sapins et des arides buissons bordant le chemin aux abords de la Côte-aux-Fées, il regrette plus vivement son oubli et les pêches savoureuses. A peine une demi-heure après son arrivée à la cure où, tout contrit, il narre sa mésaventure, on heurte à la porte, puis la servante entre dans la chambre avec le petit panier. Les pêches ont encore tout leur fard et tout leur parfum. Elles ont passé dans six auberges, à travers cinq villages, sans adresse, sans provoquer la moindre convoitise, ni le moindre péché de gourmandise... de complaisant à complaisant... sur la simple recommandation faite de bouche en bouche : « *C'est pour Madame de Géliou, à la Côte-aux-Fées* ».

En juillet 1819, à deux reprises, le prince royal de Prusse — le futur roi Frédéric-Guillaume IV — et le prince d'Orange — plus tard roi de Hollande — viennent faire visite à Salomé de Géliou, pour évoquer avec elle le souvenir de leur chère mère, la reine Louise. Salomé en est profondément émue.

La fin des études de Bernard à Genève (il les avait menées avec ardeur) avait été endeuillée par la brusque mort de sa bonne mère. Consacré au saint ministère, le 4 août 1819, par le pasteur de Serrières, Jacques-François Petitpierre, doyen de la Vénérable Classe, il est appelé à fonctionner comme suffragant de son père. Il prononce son premier sermon à l'église de Colombier, le dimanche 8 août 1819. Rose en fait une touchante relation à Isabelle :

« *Dimanche, le 8 août 1819, Bernard a prêché ce matin, je n'ai pas eu le courage d'aller à l'église, elle était remplie comme un dimanche de communion. L'auditoire, prévenu en sa faveur, était extraordinairement attentif à son début, mais bientôt l'attendrissement et les larmes ont troublé ce profond silence : Bernard, quoique très ému, a parlé avec force et assurance. J'ai lu son sermon qui m'a paru très beau, surtout très touchant : il avait pour texte : « Mes frères, priez pour moi ! » Les hommes pleuraient aussi, et nous avons*

reçu des félicitations qui certainement partaient du cœur. Il prêcha ce soir à Neuchâtel, mais il ne peut y faire la même impression que dans son village natal, où il est extrêmement aimé, et où depuis longtemps on s'impatientait de l'entendre. Mon cœur battait avec force quand les cloches ont sonné, et lorsque j'ai entendu chanter, j'ai pleuré comme un enfant : je n'aurais pu tenir à l'église. »

Encore sous l'impression du séjour en pays neuchâtelois du prince royal de Prusse — elle l'a rencontré deux fois à la cure de Colombier — Rose tient à communiquer à sa sœur :

« Vous a-t-on conté qu'après le service divin de La Chaux-de-Fonds, le prince rentra dans la maison où il logeait et y prit une collation. On but à sa santé et à celle du roi : puis le prince demanda qu'on lui permît d'en porter une. « Je bois, dit-il, à la santé de M. le Doyen et de toute la Vénérable Classe des Pasteurs de ce pays. » Aussitôt les oreilles sont ravies, les cœurs sont pénétrés des sons religieux et solennels d'une musique d'église. C'était le corps de la musique militaire qui, ayant entendu le toast, avait aussitôt tourné feuillet et exécuté un air convenable aux ecclésiastiques. — Ne trouves-tu pas, chère amie, que nos gens de montagnes sont impayables pour les à-propos ingénieux ? — Au départ du prince, les pasteurs de la ville s'étaient placés sur son passage : il a fait arrêter la voiture pour les saluer et leur exprimer encore toute l'estime que le clergé de ce pays lui avait inspirée. Le lendemain de son arrivée, lorsque la députation de Valangin vint le complimenter, pour toute réponse il demanda à l'orateur : « Quelle est la distance de Neuchâtel à Valangin ? » — « Une lieue, Monseigneur. » — « Eh ! bien je veux aller à Valangin, et c'est là que je vous dirai combien je vous aime. » — A la fête du château, Madame de Rougemont-Osterwald se trouvant placée près de lui, il lui parla beaucoup de sa sœur Madame de Luze, lui dit combien le roi et toute sa famille avait été touchés des soins qu'elle avait donnés aux malades prussiens, qu'il avait été désolé qu'elle eût été victime de son zèle et qu'il avait vivement partagé la douleur de sa perte. Vous avez oui parler des troubles de Berlin : on les avait d'abord fort exagérés à Neuchâtel. Cependant, il est sûr que le prince a reçu à Greng un courrier qui l'a obligé à renoncer à son voyage en Suisse et à retourner de suite à Berlin. Le roi n'y est plus guère aimé parce qu'il tarde de donner aux Prussiens une Constitution qu'ils désirent avec ardeur et qu'il se laisse gouverner par le prince de Hardenberg qui est détesté. Ils chérissent le prince royal pour ses idées libérales et la fermeté de son caractère. Il est pour eux l'idole de l'espérance. »

Le lendemain, 9 août 1819, Rose présente une requête à Isabelle :

« Chère sœur, le 21 de ce mois est l'anniversaire de la naissance de notre cher père. Comme il aime cela, j'ai envie de le fêter, et d'inviter à son insu, pour le dîner, l'ami Bonhôte, Annette et sa famille. Au dessert, je voudrais lui offrir des fleurs et des couplets : or des fleurs je puis bien cueillir, mais les couplets ne puis férir. Aurais-tu donc la complaisance de t'y mettre ? Avec les embarras de toutes espèces, je n'aurais pas l'indiscrétion de te faire cette prière, si c'était pour tout autre que notre cher et bon père, mais je suis bien persuadée que tu le feras avec plaisir. Je voudrais que d'abord tu fisses mention de la manière admirable dont il s'est conduit avec sa famille : puis comment le Ciel l'en a récompensé en lui donnant pour épouse un ange de paix. Je n'ai pas besoin de te recommander de parler dignement, d'honorer la mémoire de cette bienheureuse mère. Je voudrais que tu disses aussi qu'à sa mort, tout l'amour que nous avons pour elle s'est reporté sur lui, que c'est d'elle que nous avons appris à le respecter, le chérir. Il faudrait encore exprimer les regrets des absents de ne pouvoir se trouver à cet anniversaire : puis le bonheur que nous trouvons Bernard et moi à consacrer nos jours à sa vieillesse. Puis, chère Sœur, toutes les autres belles et bonnes choses qui te viendront dans l'esprit. Tante Salomé qui fend des prunes me charge pour vous de mille choses. C'est la meilleure âme du monde, et c'est un charme de vivre avec elle quand elle est seule. »

Puis, le 25 août, elle lui exprime sa gratitude et sa joie :

« Chère Isabelle, comment te remercier assez de tes charmants vers ? Que n'étais-tu ici lorsque nous les avons présentés à notre bon père ! Il veut t'écrire, te témoigner lui-même tout le plaisir qu'ils lui ont fait. Notre petite fête est allée au mieux. La veille, papa était revenu de La Brévine, tout content de ses courses. Le dîner était préparé. Bernard voulait fournir le poisson, mais ne pouvant en trouver dans tout Auvernier, il a fallu se contenter des ramequins de Madame Vuillomenet, au reste renommés dans tout le pays et le plat favori de papa. Tante Salomé a donné le rôti, Annette les crèmes, moi le dessert, aussi de Madame Vuillomenet. Bernard et moi avons encore fourni le vin, et M. Du Pasquier la liqueur : le reste aux frais du cher papa, vu que nous ne pouvions guère faire autrement. A midi, Annette et sa famille sont arrivées : les trois enfants en habits de fête et des bouquets à la main, les ont offerts à leur grand-papa, avec la grâce naïve de leur âge. Puis on s'est attablé, puis au dessert que j'avais orné de fleurs, nous avons offert les vers avec un beau bouquet. Papa les a lus ; ses larmes ont coulé, il nous a embrassés et

bénis, et cette bénédiction, chère Isabelle, t'est parvenue ainsi qu'à Cécile et à Jacques. Nous pleurons tous : les enfants joignaient les mains en nous regardant. Puis nous avons pris du meilleur vin pour le boire particulièrement à ta santé, chère et aimable poète. »

Les vingt-six dernières années de Salomé de Géliou, vécues au presbytère de Colombier, s'étaient écoulées calmes et paisibles. Maintenant, elle sort de moins en moins, cinq ou six fois par année, dans le modeste équipage de son frère, pour faire quelque promenade ou aller rendre visite à ses parents et à ses amis de Neuchâtel. Elle mène une vie réglée, dîne, soupe et veille avec la famille de Jonas, dans la vieille salle à manger de la cure. Toujours adroite de ses mains, laborieuse, elle varie ses ouvrages d'après les heures de la journée et les saisons de l'année. Elle affile des morceaux de soie, les file et les tricote pour façonner de souples châles de maison. Elle les donne de préférence à ses nièces. Généreuse, elle l'est avec mesure, prudence et discernement. Elle exige le remboursement des sommes qu'elle a prêtées à la date fixée par elle, car elle ne tolère pas davantage le désordre chez les autres que chez elle. Sa piété, antique et ferme, ne sépare jamais la foi et les œuvres. Elle pose ses convictions avec calme, sans discuter, sans se laisser influencer par la mode ou la nouveauté en matière religieuse. Chaque dimanche, elle traverse la cour du presbytère pour entrer dans le temple, y rendre grâce au Seigneur pour tous ses bienfaits et pour prier. Jusque dans ses vieux jours, son caractère reste doux, gai, bienveillant et serein. Elle montre beaucoup de courage et de fermeté. Voici une preuve de son énergie naturelle : un jour, on vient l'avertir avec consternation que la commune de Colombier a décidé de faire couper les magnifiques allées de vieux arbres s'étendant du château jusqu'au lac et à la campagne du Bied, et dont Henri II de Longueville avait généreusement décidé la plantation. Les ouvriers sont déjà sur place avec leurs outils ! Mademoiselle de Géliou se lève immédiatement, se transporte seule au milieu de ces hommes, péniblement appuyée sur sa béquille. Elle leur ordonne de se retirer, d'aller dire au président de la commune qu'elle défend que l'on touche à ces arbres, et de l'informer que dans le cas où l'on persévérerait, elle écrira directement au roi ! Elle a ainsi sauvé ces allées séculaires, pleines de charme et de grandeur, servant de parc à tout le village.

Après avoir jeté un rayonnement lumineux, au déclin de sa vie, sur la maison de son cher frère Jonas, Salomé est emportée par

une attaque d'apoplexie, le 28 mars 1820, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à la cure de Colombier.

On inscrit dans le livre de famille : « *Le caractère de Salomé, simple, bon, franc, ennemi de toute intrigue et si rare dans les cours, lui avait acquis à juste titre l'affection de ses royales élèves et de leurs parents.* »

Salomé demeure l'étoile brillante de sa famille ³⁶.

Rose de Géliou avait une affection pleine de tendresse pour son grand-oncle, le pasteur Jean-François Imer-Gibollet de La Neuveville, frère de sa grand-mère Marguerite-Isabelle Frêne, de Tavannes, l'un des derniers représentants de cette génération ³⁷.

L'artiste Henri Convert avait fait une série de gravures de diverses personnalités ecclésiastiques et autres, en particulier de Jonas de Géliou, le « père des abeilles », et pour lui faire pendant, celle de son oncle de La Neuveville Jean-François Imer, connu non seulement comme pasteur et comme historien, mais aussi comme « père des vers à soie », pour avoir introduit dans sa cité la culture du mûrier et l'industrie de la soie. Convert désirait avoir un texte approprié à cette gravure et s'en était ouvert à Rose de Géliou. Aussitôt, elle avait pensé à sa sœur Isabelle, toujours prête à tourner de jolis vers. Dans la longue lettre qu'elle lui adresse le dimanche 7 avril 1822, elle le lui propose :

« ... puisque tu avais la grande bonté de me dire que tu étais à notre service pour les quatrains, je viens, toujours de la part d'Henri Convert, te prier d'en faire encore un pour le portrait de notre oncle Imer de La Neuveville. Je pense, chère amie, que tu t'y mettras avec plaisir, en songeant combien cet oncle était aimé de notre bonne mère : je l'aime aussi de tout mon cœur, et en reçus hier encore la plus aimable lettre. En reconnaissance, notre peintre veut t'envoyer soit le portrait de l'oncle, soit celui de Madame Clottu, selon ton choix : il avait d'abord pensé à ceux de papa ou de M. Chaillet, mais je lui ai dit que tu les avais ; si toutefois un double t'en faisait plaisir tu n'as qu'à dire. Il a été, ainsi que Caroline P., parfaitement content des vers pour Madame Clottu ; et comme à Olsberg elle était encore belle et que ses élèves s'en rappellent, ils ne trouvent pas de trop la figure d'Hèbé. Puisque ton érudition est en défaut sur la Nymphé Souci, je n'ai plus honte de mon ignorance, que j'accusais. Je doute fort qu'Ovide ait chanté cette métamorphose, et j'accuse le poète moderne, amoureux du Souci, de l'avoir inventée. Car si tu ne sais pas sa fable, qui la saurait ? »

Voici les vers que rédigea Isabelle Morel-de Géliou pour le portrait du pasteur Imer, lithographié ensuite à Berne par Haller :

*« Tous ceux qui l'ont connu, tous ceux qui l'ont aimé
Retrouveront dans cette image
La grâce et la gaiété d'un véritable sage
Et d'un chrétien la tendre charité,
Douce vertu par lui constamment enseignées,
Et plus constamment pratiquées. »*

IV. LIVERPOOL

Brusquement, une rencontre imprévue va donner une nouvelle orientation à la vie de Rose ; elle s'empresse d'en informer sa sœur, le samedi 16 novembre 1822 :

« Tu vas tomber des nues de la nouvelle que je viens t'apprendre, mais tu ne seras pas plus surprise que je ne l'ai été jeudi soir lorsque M. Charles Imer, de Liverpool, dont nous avions fait la connaissance le mardi, est venu me demander en mariage. Papa m'y encourageant beaucoup, j'ai consenti à m'unir à lui. Nos premières annonces se publieront demain en huit, et la noce est fixée au mercredi 11 décembre. Chère amie, je compte sur ta présence pour ce jour solennel ; je ne saurais m'en passer, toi qui me rappelles tant notre mère chérie. Mon départ pour l'Angleterre aura lieu au commencement de février. Je passerai trois semaines à Paris où je me réjouis de revoir notre cher Jules³⁸ — écris-le-lui. Dans cinq ans, M. Imer me ramènera ici pour une année, puis nous retournerons à Liverpool pour quatre ans encore, au bout desquels nous reviendrons nous établir et mourir dans notre patrie.

Bernard pense à se marier aussi, au plus vite, afin que sa femme puisse me remplacer dans la maison, et papa écrit aujourd'hui sa demande en mariage. Dieu nous soit en aide ! vas-tu t'écrier. Vraiment je suis souvent à le dire en joignant les mains.

A la première vue, j'ai plu à M. Imer. Aujourd'hui il m'aime, et je l'aime bien, parfaitement convaincue d'être heureuse avec lui, et qu'il accomplira la bénédiction que maman, notre chère maman m'a donnée tant de fois. C'est à la Côte-aux-Fées que nous irons passer le premier jour.

Mais adieu. M. Imer arrive : je te quitte pour lui, oubliant presque de te remercier de ta dernière lettre. Adieu.

Ta Rose

M. Imer est fils de feu M. Imer, pasteur à La Chaux-de-Fonds, ancien ami de M. Morel. »

Comme Rose de Géliieu l'indique dans ce post-scriptum, son futur beau-père et celui de sa sœur Isabelle se connaissaient de longue date. Le doyen Charles-Henri Morel était intervenu, après le terrible incendie du temple de La Chaux-de-Fonds, en 1793, pour que sa paroisse fournisse du bois pour sa reconstruction. La lettre que Jean-Jacques Imer-Sandoz lui adressa, le 30 septembre 1794, pour l'en remercier, vaut la peine d'être reproduite. Elle est caractéristique, tant par son style que par les sentiments et les préoccupations paternelles de son auteur, qui recommande aussi aux fils du doyen Morel, étudiants à Bâle, de s'occuper et d'entourer l'aîné des siens, en stage dans cette ville pour se préparer au négoce :

« Monsieur et très honoré frère, bienfaiteur et ami ! Je n'ai tant tardé d'avoir l'honneur de répondre à celui de votre dernière et gracieuse lettre, que parce que je me proposai de m'acquitter de bouche de cette agréable commission. N'ayant pu exécuter mon projet, je viens maintenant au nom de la communauté de La Chaux-de-Fonds vous rendre mille grâces des soins bienfaisants que vous ne cessez de prendre en notre faveur. Veuillez nous les continuer encore en arrêtant le marché du voiturage de votre cadeau de planches jusqu'au Avernier du village de Renan depuis chez vous. Nos gouverneurs et préposés acceptent et promettent le prix d'un écu neuf par billon ou carré rendu à la dite entrée de Renan depuis vos côtés, et par la même dix louis le tout et plus tôt ce voiturage pourra s'effectuer et plus nous obligera-t-on vu l'urgence d'aussi précieux matériaux.

Que n'ai-je pu me transporter chez vous, Monsieur et cher bienfaiteur, afin d'y profiter quelques jours de ces entretiens si intéressants qu'on goûte chez vous en famille. C'eût été pour moi baume précieux sur les plaies et blessures auxquelles je ne cesse d'être exposé inter lupos mordaces, qui se revêtent de tant de sortes de caractères imposants, mais hypocritement et de manière que toujours bout d'oreille, ou de dents perce, et qu'à l'aspect de tant de sortes d'énergumènes divers l'humanité souffre et recule toujours plus d'horreur à l'approche de leurs machinations et menaces. Veuillez me pardonner de ce que je suis encore enfoncé dans tant de teintes rembrunies et tristes, mais comment faire autrement au milieu des neiges qui se mêlent à nos vendanges, et des flots de sang dont Genève même vient de s'inonder. Berne en a ressenti et témoigné beaucoup d'indignation et a fait publier un Monitoire très grave à ce sujet. On vient de me

le communiquer, et de le faire disparaître en même temps. Voici celui du Jeune de mars (?) passé. Que n'ai-je quelque chose de plus gai à vous communiquer. Mais tant s'en faut, soucis de père de famille me poursuivent, et je viens, en présentant tous mes devoirs les plus pressés à Messieurs vos fils, les prier tous deux qu'au cas de courses ou de relations à Bâle, ils daignent recommander mon Théophile, et le faire surveiller par quelqu'un de leurs amis, afin que mon enfant soit toujours plus attentif et préservé de s'engourdir ou de s'égarer. Il a une bonne chambre à lui et ne se plaint plus de son gîte, où je lui conseille de prendre patience, et d'être recueilli et tranquille dans sa chambre, et avec ses livres pour se préparer à ses leçons. Il en a d'italien chez un M. Combe, d'écriture chez M. Juillerat. Mais sous les yeux d'honnêtes gens et à portée de leurs directions et conseils, pour en prendre les manières, les bons principes et le caractère. Voilà où je le voudrais, où quelques bons offices de la part de vos Messieurs peuvent le conduire. Daignez donc, cher et respectable frère et ami, étendre de ce côté-là vos bontés en ma faveur et qu'à force de voir d'honnêtes gens et bonne compagnie, cet enfant mérite d'y être agrégé par les meilleurs sentiments qu'il puisse puiser dans de bons livres, éprouver de lui-même en consultant et cultivant son cœur, afin de savoir les suivre dans la société, où l'homme isolé est si gauche, si bonne compagnie ne le façonne et ne le prépare.

Pardonnez, mon cher bienfaiteur et ami, les embarras que je vous donne par tant d'endroits : mais si par la culture et le soin d'un faible arbuste, on pouvait voir un jour un arbre utile, en cueillir quelque fruit, se rafraîchir à son ombrage reconnaissant, et se payer non seulement ainsi dans son propre cœur, mais par le cœur dilaté même de celui qu'on aurait favorisé, on entrerait dans le plan et la satisfaction même de Celui qui, après avoir contemplé Ses œuvres, s'en réjouit et vit que tout était bon ! Mais à quoi le sont donc tant de mauvaises choses ? — à en faire naître de meilleures — ou du moins — à les faire désirer.

Ma femme et moi présentons nos plus sincères devoirs et respects à vos dames, ainsi qu'à vous, Messieurs, qui en tant de manières avez su nous inspirer tout ce qu'on peut sentir de plus reconnaissant et de plus beau, en accomplissant si généreusement en notre faveur tout ce qu'on peut faire de plus honnête et de plus gracieux. Jugez de là de l'attachement inviolable et sans bornes avec lequel nous sommes et serons toujours tout à vous,

Imer pasteur

Chaux de fonds ce 30 7bre 1794.

Le village de Peseux a manqué d'être réduit en cendres il y a trois semaines par une maison qui brûla tout à coup à minuit au bout de bise qui, si elle avait tant soit peu donné, aurait tout perdu. »

Jean-Jacques Imer³⁹, suivant les traces d'un aïeul vénéré, le pasteur Jean de Crousaz⁴⁰, de Diesse, s'était voué à la théologie à l'université de Bâle où il s'était spécialisé dans l'étude des langues mortes et tout particulièrement dans celle de l'hébreu, du syriaque et du chaldéen. Ayant débuté dans le ministère comme diacre à La Neuveville, puis à Môtiers-Travers, il était entré dans le ministère neuchâtelois en 1762. Il avait acquis la bourgeoisie de Neuchâtel et Valangin. L'oraison funèbre qu'il avait prononcée, lors de la mort de Frédéric le Grand, avait fait assez d'impression alors pour l'encourager à la publier, précédée d'une flatteuse dédicace en l'honneur du gouverneur de Neuchâtel, le noble et généreux seigneur Louis-Théophile de Béville⁴¹, dont le nom est resté des plus populaires. Il avait perdu la vie, en 1804, emporté par une tourmente de neige, lors d'une de ses tournées pastorales dans la région de Fontaines, au Val-de-Ruz.

Bon prédicateur et écrivain, il avait eu le malheur de voir détruits, par l'incendie de 1793 à La Chaux-de-Fonds, nombre de ses manuscrits et toute sa riche bibliothèque.

Le pasteur Jean-Jacques Imer avait épousé, à la Jaluze, le 15 septembre 1751, Marianne Sandoz, fille de David Sandoz, du Locle. Le cahier des instructions et recommandations qu'il avait rédigé pour ses deux fils aînés, Théophile et Jules, et qu'il leur remit quand il les envoya à Marseille pour y apprendre le négoce, prouve l'importance qu'il attachait à leur éducation comme à la formation de leur esprit et de leur cœur.

Charles-Frédéric avait été, lui aussi, élevé avec soin et selon d'excellents principes. Son tour était ensuite venu, à lui le cadet, de quitter le foyer familial pour aller gagner sa vie à l'étranger comme ses frères aînés. Il avait séjourné un certain temps en Hollande, s'occupant de commerce maritime. En 1817, la belle situation financière qu'il s'était créée par son travail lui permit d'intervenir, avec le consul de Suisse Planta, en faveur de nombreux compatriotes trompés et ruinés par un armateur d'Amsterdam peu scrupuleux. Il alla ensuite ouvrir une grande maison de négoce à Liverpool. Constatant la nécessité de pouvoir offrir une efficace protection aux Suisses de passage dans le port, il entreprit tout de suite des démarches pour qu'un consulat commercial y soit créé, estimant que le consulat

général de Londres ne pouvait suivre d'assez près le continuel va-et-vient de ce grand port de mer. La requête qu'il avait adressée au gouvernement de Neuchâtel à l'intention du Directoire helvétique était appuyée par le consul de France à Liverpool, les consuls suisses de Marseille et de Bordeaux, et par de très nombreuses signatures de négociants suisses des plus grandes maisons de commerce de la Suisse et de l'Europe. Son frère Jules établi à Marseille l'avait aussi personnellement recommandé au gouverneur de Neuchâtel.

Dans la séance du 18 janvier 1819, le Conseil d'Etat de Neuchâtel avait décidé de recommander à Leurs Seigneuries du Directoire fédéral cette requête, *« pensant qu'il pourrait convenir qu'il fût établi un agent de commerce à Liverpool où il se trouve un grand nombre de Suisses »*, en ajoutant qu'il *« verrait avec plaisir que cette place concernât Charles-Frédéric Imer »*. Dans sa lettre du même jour, signée par le gouverneur de Chambrier et le chancelier de Sandoz-Travers, le Gouvernement neuchâtelois insistait sur le grand nombre de compatriotes qui se rendent à Liverpool pour s'embarquer et souhaitait *« que Vos Seigneuries verront cette affaire sous le même point de vue que nous et qu'elles jugeront à propos de la présenter aux Hauts Etats confédérés »*, Charles-Frédéric Imer leur ayant *« été représenté comme ayant les connaissances et la moralité requises »* pour occuper ce poste ⁴².

Le Gouvernement neuchâtelois avait donné en outre mission à ses deux délégués à la Diète de recommander la création de ce consulat et de nommer à cette charge Charles-Frédéric Imer.

Les deux députés neuchâtelois, de Pierre et Courvoisier, présentèrent à la Diète de Lucerne la note suivante :

« La Députation de Neuchâtel, pour se conformer aux ordres de son Gouvernement, a l'honneur de rappeler à Son Excellence Monsieur l'avoyer d'Amrhyn, président de la haute Diète et au haut Canton directeur la demande que fait le Sieur Charles-Frédéric Imer de la place de consul ou d'agent pour le commerce à Liverpool.

Le Sieur Imer est bourgeois de la ville de Neuchâtel et sujet de la Principauté et Canton de Neuchâtel, il est né sujet du Prince-Evêque de Bâle, est bourgeois de La Neuveville et actuellement ressortissant du Canton de Berne, sous ces rapports il est qualifié pour obtenir ce qu'il demande.

Les pièces que nous joignons à cette note font constat du vœu général que forment les principales maisons de commerce suisses de Bordeaux, Marseille, Genève, Lausanne, Neuchâtel et autres lieux,

de voir établir un agent pour le commerce à Liverpool et que ce soit le Sieur Imer qui obtienne ce titre.

La députation de Neuchâtel s'acquitte aujourd'hui de ce qui lui est prescrit en appuyant ces deux demandes et en les recommandant très particulièrement à Son Excellence Monsieur l'avoyer d'Amrhyn, et au haut Canton directeur et elle profite de cette occasion pour leur renouveler l'hommage de sa haute considération.

*Les députés de Neuchâtel à la Diète :
de Pierre Courvoisier⁴³*

Lucerne, le 9 juillet 1819. »

Le 9 août 1819, au vote, 21 délégations avaient donné leur accord tant pour la création de ce consulat que pour la nomination proposée. Le procès-verbal de la Diète souligne que Charles Imer, particulièrement bien connu, « réunit les qualités personnelles et les moyens de fortune propres à desservir la charge de consul à la satisfaction de son gouvernement », que ce consulat est envisagé « comme très utile pour protéger, en cas de guerre maritime surtout, les intérêts commerciaux des Suisses établis soit dans leur patrie soit dans les pays étrangers ». Il signale aussi que Charles-Frédéric Imer a été recommandé, le 11 mars, par le consul de France à Liverpool. Le diplôme de la charge de consul de commerce suisse à Liverpool fut transmis à son destinataire, par l'intermédiaire du consul général de Suisse à Londres, Alexandre-Louis Prevost, auquel le consulat de Liverpool était affilié. Le consul général était informé que : « *Jamais une demande de cette nature ne fut appuyée de sollicitations aussi nombreuses⁴⁴ ; sans doute qu'elles avaient plutôt pour objet d'obliger un homme de mérite, que de pourvoir à un besoin très réel ou très pressant du commerce suisse. Quoi qu'il en soit, la Diète, à la demande expresse de l'Etat de Neuchâtel, a décidé l'établissement de consulat et y a nommé Monsieur Charles-Frédéric Imer.* » Dans les instructions jointes pour le nouveau consul, le Directoire insiste sur le caractère de filiale de cette agence commerciale de Liverpool tout en spécifiant qu'elle n'est pas pour cela un simple sous-consulat : « *Les rapports de confiance qui doivent subsister entre les deux agences auront pour but d'assurer d'autant mieux les effets de la protection qu'elles doivent à vos compatriotes dans les circonstances où une entente de vues et de démarches peut être avantageuse à cet effet.* » Dans une lettre accompagnant les instructions et le diplôme, destinés au consul Imer, le Directoire fédéral lui dit encore : « *Une double expédition du diplôme sera présentée par Monsieur*

Prévost à S.E. le lord secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères à Londres, afin d'obtenir l'exequatur royal, qui vous sera nécessaire. Dès que cette formalité sera remplie, vous en serez prévenu et vous pourrez alors commencer l'exercice de vos fonctions. Nous sommes persuadés, Monsieur, que par votre zèle, votre intelligence dans l'acquit de cette charge, et votre sollicitude constante pour les intérêts de nos compatriotes, vous justifierez la confiance de la Diète, et que le Directoire fédéral, auquel vous adresserez votre correspondance officielle, n'aura qu'à se féliciter de ses relations avec vous ⁴⁵. »

En accusant réception au Directoire fédéral, le 30 août 1820, de son diplôme et des instructions reçues, le nouveau consul ajouta ces quelques lignes :

« Permettez-moi, Excellences, de commencer par vous rendre grâce de l'opinion bienveillante que vous daignez exprimer sur les dispositions qui m'animent pour justifier votre choix et faire du bien à nos compatriotes. Je ne dirai pas ici que j'ai vu les angoisses de plusieurs milliers de Suisses livrés à la misère, aux maladies et au désespoir en Hollande, en 1817, après avoir été les victimes de la plus noire escroquerie d'un armateur juif : je me bornerai à bénir la Providence de m'avoir rendu un instrument de leur soulagement avec Monsieur Planta, consul suisse d'Amsterdam.

Le surcroît d'expéditions de lord Castlereagh, du Bureau des affaires étrangères à Londres, occasionné par le décès du roi Georges III, a retardé de quelque temps la promulgation de l'exequatur royal en faveur de ma commission.

Je ferai un usage digne de vous et de moi du diplôme dont il vous a plu me revêtir. Je me conformerai en tout ce qui dépendra de moi ; aux instructions que vous avez bien voulu me transmettre et remarquerai seulement que quant à l'autorisation que vous me donnez de percevoir un droit sur les actes que je serai dans le cas de délivrer, il sera au mieux qu'il vous plaise d'établir ce que vous jugerez à propos et à l'unisson de Messieurs les consuls qui cherchent à faire du bien sans intérêt. Il me sera d'ailleurs fort agréable de recevoir telles directions ultérieures et spéciales que le Directoire fédéral jugera convenable de m'adresser. »

Il cite, en passant, ses premières démarches de consul en faveur d'un Bernois et d'un Neuchâtelois, puis termine sa lettre par cette déclaration :

« Voilà le faible début des fonctions dont vous m'avez honoré. Fixé sur cette terre étrangère, j'y ai apporté et je poursuis l'amour

de ma patrie ; cet amour dont tout Suisse connaît la profondeur, et a tant de droits de s'enorgueillir ⁴⁶. »

De plus en plus florissantes, les affaires du consul Imer à Liverpool l'incitent bientôt — n'a-t-il pas déjà bien dépassé la trentaine ? — à songer à se créer un foyer. Il désire trouver la compagne de sa vie dans sa patrie. Aussi le voyage qu'il entreprend à l'automne pour aller revoir sa famille et ses connaissances en pays neuchâtelois a surtout pour but de ramener en Angleterre celle qui sera son élue.

Ses visites à la cure de Colombier ont précipité son choix, auquel Rose de Géliou n'est point restée indifférente. Son père approuve cette union, malgré son chagrin de perdre sa fille aimée qui l'entoure de ses soins quotidiens avec tant de douceur et de dévouement, depuis la mort de sa mère. Mais comment remplacer cette indispensable présence féminine auprès de lui et des siens ? Jonas de Géliou en parle à son benjamin. L'heure n'est-elle pas venue pour lui aussi de songer au mariage ? Bernard vient d'avoir été nommé diacre de Colombier le premier de janvier 1820 afin de pouvoir soulager dans sa tâche pastorale son vénéré père, bientôt octogénaire. Notant cette nomination dans le livre de famille, Bernard de Géliou avait demandé à Dieu de lui « *donner la grâce de le servir fidèlement dans sa vocation sainte dont Il l'a gratifié, selon l'exemple de ses pieux ancêtres* » ; toutefois il avait pensé sagement attendre d'avoir une cure avant de se marier. Mais pourquoi ne se déciderait-il pas maintenant que les circonstances le demandaient ?

Bernard devait avoir fait son choix depuis longtemps déjà mais sans en avoir fait état. Il avait été impressionné, alors qu'il n'avait que quinze ans, par l'une des pensionnaires de sa tante Esther Mieg, il l'avait d'emblée trouvée charmante et aimable à souhait. Trop timide, il n'avait osé lui révéler qu'il était tombé amoureux d'elle, qu'au premier regard elle avait gagné son cœur. Il l'avait distinguée des autres jeunes demoiselles du pensionnat autant par la bonté de son cœur que par son extérieur exquis. C'était Emilie de Bondeli, celle qui avait aussi tout de suite subjugué par son charme naturel la jeune princesse Hermine d'Anhalt, lors de son séjour avec sa mère et ses sœurs au Bied à l'automne 1813.

Bernard avait-il depuis lors revu Emilie ? Lui avait-il fait connaître ses sentiments d'amour ? Pouvait-il compter qu'elle les partageait ? Rien ne permet de l'affirmer.

Ce qui est certain, c'est que la demande en mariage présentée par le pasteur Jonas de Géliou au père d'Emilie de Bondeli ⁴⁷ préluda à l'union de ces deux êtres d'élite. Ecrite de la main gauche, celle du

cœur — la droite étant restée paralysée depuis son attaque — d'une calligraphie plus belle et régulière encore qu'autrefois, cette lettre reflète, par son texte, le caractère de son auteur, patriarche plein de gratitude pour le bonheur et l'harmonie que la vie familiale a apportés à son foyer, sa soumission au destin, sa tranquille confiance en l'avenir sous la protection divine :

« *A Monsieur*

Monsieur Bondeli

*Contrôleur des finances,
à Berne.*

Colombier, près Neuchâtel, 18 novembre 1822.

Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part des circonstances où je me trouve.

J'ai six enfants, dont deux fils et quatre filles. Les quatre aînés sont mariés, et ont tous des enfants. Je vivais fort agréablement avec mes deux cadets, et une sœur encore assez robuste et fort active, quoique âgée de 79 ans. Je suis avancé dans ma 83^{me} année. Il y a bientôt deux ans que je fus frappé d'une apoplexie, qui me paralysa entièrement le côté droit, en me laissant l'usage de tous mes sens, et de mes facultés intellectuelles. Ma sœur, mon fils et ma fille m'ont prodigué les soins les plus affectueux, qui n'ont pas été inutiles ; je suis beaucoup mieux ; je marche avec une béquille, appuyé par un domestique ; mais je suis trop vieux pour oser espérer une entière guérison, quoique depuis une année je me sois exercé à écrire de la main gauche, ne pouvant point me servir de la droite.

Un événement, aussi heureux qu'imprévu, a dérangé tout à coup l'organisation de notre ménage. Monsieur Charles Imer, négociant à Liverpool, où il exerce les fonctions de consul de Suisse, a demandé en mariage ma fille Rose, qui restait avec moi, et qui me donnait tous ses soins. Nous avons accepté, avec le plus grand plaisir, le sort brillant qu'il faisait à ma fille ; tout a été achevé dans peu de jours. Comme il est excessivement occupé par son vaste établissement, dont vous pourrez, Monsieur, vous former une idée par l'imprimé ci-joint, nous avons dû entrer dans ses circonstances et ne pas l'obliger à demeurer longtemps éloigné de son établissement, qui souffrirait de son absence. C'est pour cela que nous sommes convenus de publier d'abord les annonces, afin que le mariage puisse être célébré avant les

fêtes de Noël, et que rien n'empêche ces époux de partir ensuite pour l'Angleterre.

Mais, Monsieur, comment serait-il possible qu'un ménage composé de sept personnes, deux valets, deux servantes, un père apoplectique et une vieille tante qui peut perdre à chaque instant les forces qui lui restent et avoir aussi besoin de secours ; comment un tel ménage pourrait-il être dirigé convenablement, dans tous ses détails, par mon fils, jeune homme très actif, très laborieux, mais qui déjà chargé de toutes les fonctions pénibles et nombreuses d'une église à annexe, ne pourrait suffire à tout s'il est seul ? Il avait résolu de ne point penser à se marier avant d'avoir une cure ; mais le mariage de ma fille, de ma seule fille qui me restait, a dérangé tous nos projets.

Nous l'avons sérieusement exhorté à se choisir une épouse qui pût remplacer ma fille Rose ; il nous a répondu que depuis qu'il a connu le mérite supérieur de Mademoiselle Emilie Bondeli, votre fille, il ne saurait donner son cœur à une autre qui serait moins accomplie ; qu'il serait impossible de trouver la pareille ; qu'elle réunit à tous les talents et à un génie supérieur le plus excellent caractère, une éclatante beauté, des grâces infinies ; qu'il ne saurait s'empêcher de l'admirer et de l'aimer ; qu'il ferait tout pour la rendre heureuse, aussi heureuse qu'elle le mérite. « C'est l'occasion d'écrire, me dit-il, à Monsieur son père. Exposez-lui naïvement nos circonstances ; peut-être il y aura égard. » C'est ce que je hasarde, en vous priant, Monsieur, de me pardonner la liberté que je prends.

Quoique cette lettre soit déjà longue, je ne dois pas la terminer sans ajouter quelque chose sur l'état de ma fortune, et sur le caractère de mon fils.

Je me suis fait une loi de tenir tous mes enfants dans une égalité parfaite. Aucune prérogative aux fils. J'ai donné aux quatre qui se sont mariés, sans distinction de sexe, à chacun quatre cents louis d'or, dont trois cents à titre de dot, et cent pour le trousseau. Je garde assez de bien pour vivre honnêtement.

Quant à mon fils Bernard, il est âgé de vingt-cinq ans. Il est grand, bien fait, très robuste, et sa santé est excellente. Son caractère est officieux, prévenant, complaisant envers tout le monde, et si doux que je ne l'ai pas vu une seule fois en colère depuis sa plus tendre enfance ; aussi est-il généralement aimé, estimé, recherché, considéré. Son activité est incroyable. Chargé seul des fonctions de l'une des églises de ce pays la plus difficile à desservir, puisqu'il doit prêcher trois fois chaque dimanche, il s'en acquitte avec aisance, grâce à son excellente mémoire et à la grande facilité avec laquelle il compose.

Outre ces fonctions, il a une multitude de fonctions particulières ; il soigne mes vignes, mes champs, mes abeilles, mes comptes, mon argent, car ma main droite, entièrement paralysée, ne pourrait pas ouvrir ni fermer une bourse.

J'ai cru, Monsieur, devoir m'étendre sur Bernard mon fils cadet pour vous le faire bien connaître. Je vous l'ai peint tel qu'il est. Ce n'est pas la paternité qui m'aveugle. Si vous daignez, Monsieur, prendre des informations sur son compte, je ne crains pas d'être démenti sur un seul point. Il aurait l'honneur d'être porteur de la présente, s'il n'était retenu ici par 45 catéchumènes qu'il instruit tous les jours. Cette pénible tâche ne finira qu'à Noël.

Enfin, je dois dire un mot de sa fortune. Il est l'un des héritiers de mes sœurs qui ont laissé un bien considérable, mais dont les héritiers n'auront la pleine jouissance qu'après la mort de ma sœur, à qui les deux prédécédées ont laissé l'usufruit. Mais comme elles aimaient mon fils cadet Bernard, elles lui ont fait legs en meubles et en argenterie, qui lui ont été délivrés d'abord, et qui le mettraient dès à présent en état de monter un ménage. Il jouit de la pension de suffragant pendant ma vie, et après ma mort, il prélèvera quatre cents louis pour la dot et son trousseau, et il aura le sixième du reste.

Si vous trouvez bon, Monsieur, d'en parler à Mademoiselle votre fille, elle vous dira combien notre ménage était paisible, amical, et heureux, par la bonne harmonie et la simplicité qui y régnait.

Votre volonté, Monsieur, décidera du bonheur de mon fils. Il nous serait infiniment fâcheux, surtout à lui, d'être forcés par l'urgence de circonstances imprévues, à nous tourner d'un autre côté.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
de Géliou, Pasteur à Colombier. »

La réponse du sénateur Bondeli ne se fit point attendre. Elle était positive, réjouissante. Il suffit, pour s'en convaincre de lire cette seconde lettre du pasteur de Colombier au père d'Emilie :

« Colombier, 23 novembre 1822.

Monsieur,

La lettre, plus qu'obligeante, dont vous m'avez honoré nous a transportés de la joie la plus vive. Nous y voyons, avec beaucoup de reconnaissance, la promptitude avec laquelle vous avez daigné

nous tirer de la pénible incertitude où nous étions en attendant votre réponse, qui est infiniment gracieuse. Dans mon extrême vieillesse, je pourrai donc goûter encore quelques-unes des douceurs de la vie, par les soins affectueux de celle qui fera le bonheur de mon fils ! Les deux cadets de mes enfants se trouvant si bien établis, je pourrai mourir en chantant le cantique de Siméon.

Vous m'annoncez, Monsieur, pour une autre lettre, quelques détails sur divers points à régler entre nous. Il en reste deux seulement sur lesquels je désire connaître votre volonté. Le premier, c'est qu'il vous plaise déterminer dès à présent quelle est la prérogative que vous réservez d'assigner à Messieurs vos fils dans le partage de vos biens, après votre décès et celui de Madame votre Epouse⁴⁸. Le second est de savoir quand on fera publier les annonces. Nous aimerions que ce fût les trois premiers dimanches de l'année prochaine. Nous ferons comme vous l'ordonnerez.

Je vous supplie, Monsieur, de faire agréer à Madame votre Epouse l'hommage de mon très profond respect. Je me fais la plus haute idée de ses talents et de ses vertus, parce que je ne conçois pas la possibilité qu'elle ait pu donner naissance à une fille aussi accomplie, si elle n'était pas elle-même un modèle de perfection.

Quant à Mademoiselle Emilie, je connais depuis longtemps ses talents supérieurs, que j'admirais déjà lorsqu'elle était en pension à Colombier, et avant qu'elle y joignît cette beauté ravissante qui la distingue à présent. Veuillez, Monsieur, lui dire combien je suis glorieux d'être à la veille de voir entrer dans ma famille une perle d'aussi grand prix. Avec quel zèle je m'appliquerai constamment à conserver et augmenter son bonheur !

*J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux,
Monsieur,*

*Votre très humble et très obéissant serviteur,
de Gélien, Pasteur. »*

Tout s'est donc passé comme dans un conte de fée.

Rose et Bernard s'adonnent, avec joie, aux préparatifs de leurs mariages. Les lettres de Rose à sa sœur Isabelle en font foi.

Le mariage de Rose aura lieu le 11 décembre, celui de Bernard au début de janvier.

Le dernier lundi de novembre, l'heureuse fiancée invite les Morel de Corgémont, pour le « grand jour » de son mariage à Colombier :

« Je le crois tous les jours davantage, c'est de mon bonheur que vous serez témoins. Il y a un rapport singulier de goûts et de caractère entre M. Imer et moi, aussi, à chaque instant nous répétons que nous

étions faits l'un pour l'autre. Samedi on a passé le contrat. Me voilà donc engagée. »

Le mariage est célébré, comme prévu, le 11 décembre. Les époux passent quelques jours à la cure de la Côte-aux-Fées, chez les Géliu-Du Pasquier, à La Chaux-de-Fonds, auprès de la mère du consul, puis à Corgémont chez les Morel.

De retour à Colombier, Rose Imer-de Géliu se préoccupe encore du mariage de son frère Bernard : *« Bernard en t'écrivant lundi, écrit-elle à sa sœur Isabelle, pour te dire que son mariage se célébrerait le mardi 7 crt., a oublié de te dire encore que ce serait à l'heure de midi. Il espère que vous pourrez vous trouver à Anet tous les trois. Je resterai ici pour recevoir les époux, et me fais une grande fête, ainsi que notre cher papa, de vous recevoir ici le soir. »*

Bernard a écrit dans le livre de famille :

« Le 7 janvier 1833 à Anet, mon frère Jacques de Géliu, alors pasteur à la Côte-aux-Fées, m'a marié à Mademoiselle Sophie Friederike Emilie de Bondeli, fille du seigneur Louis Etienne Emmanuel de Bondeli, bourgeois de Berne et de Neuchâtel, ancien grand bailli de Trachselwald, ancien baron du Châtelard, membre du Conseil souverain et contrôleur des finances de l'Etat de Berne. Il assista au mariage avec son épouse, ma très honorée belle-mère Charlotte née de Steiger. Mon garçon d'honneur était Théodore Vaucher, alors diacre à Valangin, les demoiselles d'honneur de ma chère femme étaient Mademoiselle Charlotte de Bonstetten, de Berne, et Mademoiselle Charlotte de Graffenried, cousine de ma femme⁴⁹. »

Rose et Charles quittent la Suisse à fin janvier 1823 et s'arrêtent dix jours à Paris. De Calais, elle écrit, le 22 février, à Isabelle :

« ... Je ne te répéterai donc pas mon ravissement à l'Opéra, mon enchantement au Théâtre français où j'ai entendu Talma et Mademoiselle Duchesnois ; mon admiration au Musée et près des superbes édifices de Paris, ma peur d'être écrasée à chaque instant par la multitude vraiment effrayante des voitures, fiacres et cabriolets, en un mot, des diverses impressions de mon séjour dans la grande capitale, où je conviens à présent avec toi qu'il valait la peine de venir, quoique je n'aie pas vu le quart de ses beautés. J'aurais voulu passer au Musée seulement, huit jours entiers : il est triste de ne voir qu'en courant tant de chefs-d'œuvre. De toutes mes impressions à Paris, la plus douce, la plus heureuse, a été la société de ton fils, qui a singulièrement plu à mon mari et à mon beau-frère. Sa conversation solide m'a fait le plus grand plaisir. Ses deux cousins, quoique très bien aussi, surtout le jeune Morel, ne lui sont cependant pas

comparables : nous étions fiers de notre neveu. Dieu te bénit dans tes enfants, chère Isabelle ; mais les soins de ta tendresse éclairée ont mérité cette bénédiction. »

« Arrivés hier à Calais, nous y attendons le retour du beau temps pour nous embarquer. Nous sommes tous deux dans l'impatience d'arriver à Liverpool : ma grossesse, quoique heureuse, rend mon voyage pénible : d'ailleurs j'ai les goûts sédentaires et le « chez moi » a pour mon cœur un charme inexprimable. Notre attachement mutuel augmente de jour en jour. J'ai eu un extrême plaisir à revoir à Paris le colonel Voirol⁵⁰ toujours bon et aimable : il paraît content de son sort et a le ton le plus charmant avec Madame sa belle-mère et sa chère Anastasie. »

Mais, à Liverpool, le consul est absorbé par la marche croissante de ses affaires ; aussi les brumes froides et humides du printemps pèsent-elles à la jeune femme. Dans l'attente d'une naissance, elle souffre de son isolement sur une terre étrangère et ressent le mal du pays. Une certaine désespérance a percé dans ses lettres envoyées à la cure de Colombier. Son vieux père devine ses peines et ses appréhensions. Il s'empresse de lui écrire, toujours de la main gauche, une lettre pleine d'affection mais aussi de paternelles admonestations :

« Colombier, 23 mai 1823.

Ma très chère fille,

Monsieur Terrisse nous envoya avant-hier soir les deux lettres que tu lui avais remises. J'ai vu avec attendrissement que tu te souviens toujours de nous, de moi en particulier, et que le 22 avril, jour de mon apoplexie, est gravé dans ta mémoire. Je puis dire que ça a été le commencement de mon bonheur. Jamais ma vie n'a été plus calme et plus douce que depuis cette époque ; jusqu'alors ma vie avait été constamment très laborieuse, très agitée, remplie de soucis et d'inquiétudes. Quoique je fusse assez content du présent, l'avenir, cet obscur et impénétrable avenir, m'alarmait pour ma famille, dont je ne pouvais connaître les destinées ; je la recommandais avec confiance à la protection de ce Dieu qui m'avait assisté dès ma tendre enfance. J'ai été pleinement exaucé ; Dieu les a bénis et les a fait prospérer, même au-delà de mes espérances. J'ai eu la satisfaction de voir quatre de mes enfants établis et heureux. Mon apoplexie survint, par une direction particulière de la Providence, lorsque mon fils cadet, consacré au saint ministère depuis une année et demie, était en état de prendre ma place, sans déranger le moins du monde ni l'église, ni mon ménage ; il surpasse toutes mes espérances ; il prend soin de toutes mes affaires, la cave, le grenier,

les champs, les vignes, les abeilles, mes comptes, mes livres, sans en paraître accablé, ce que je n'aurais jamais cru. Les soins que tu prenais, ma chère fille, des jardins et du ménage, et de moi particulièrement, achevaient de me tranquilliser.

Un souci me restait pourtant ; il m'occupait sans me ronger ; c'était l'établissement de mes deux cadets, que j'aurais désiré de voir mariés avant ma mort ; je savais que tu aurais pu te marier et que tu ne l'as pas voulu, préférant de rester avec moi jusqu'à ma fin que j'attendais bientôt. Je finissais en vous recommandant tous deux à ce Dieu si bon, qui m'a constamment dirigé pendant ma vie, et qui après avoir été le protecteur de mon enfance, de ma jeunesse et de l'âge mûr, daigne l'être encore de ma vieillesse. Tu sais comment il m'a exaucé, comment il a surpassé même toutes mes espérances. Il tient tous les cœurs dans sa main, et il les incline où il veut. Ton mariage a été suivi de très près par celui de Bernard, qui a eu le rare bonheur de trouver une épouse accomplie, qui plaît à tout le monde, et qui réunit tout ce qu'il faut pour plaire, la beauté, les grâces, un esprit très bien cultivé, la douceur d'un agneau, possédant au plus haut degré l'amour du travail, la diligence, l'activité... Je ne finirais pas si je voulais faire l'énumération de ses belles qualités, sans mélange d'aucun défaut ; du moins jusqu'à présent nous n'avons pu en remarquer. Elle se distingue surtout par le soin particulier qu'elle prend de ma vieille personne, que tu lui avais si fort recommandée. Elle fait pour moi plus qu'elle ne t'avait promis. Toujours assise à ma droite dans les repas, comme tu l'étais à ma gauche, elle me choisit la viande la plus tendre et la plus propre à être broyée par des mâchoires qui n'ont plus une seule dent ; elle a soin de frictionner deux ou trois fois par jour, avec de l'éther, mes lèvres quand elles sont enflées. De temps en temps elle me coupe les ongles et me dégrasse la tête ; tous les matins elle peigne mes cheveux blancs.

Ma bonne sœur Prince, qui se porte très bien à présent, et qui ne ressent plus ces maux d'estomac qui l'obligeaient à se coucher après chaque repas, me témoigne toute la tendresse d'une mère ; elle a la complaisance de passer avec moi dans ma chambre tous les moments qu'elle ne consacre pas au jardin ou aux soins du ménage ; elle travaille tout le jour sans se reposer, tantôt à un ouvrage et tantôt à un autre ; aussi elle est excessivement fatiguée. Pendant les semaines pluvieuses, on a rebattu presque tous les matelas et lavé le crin ; pour les remonter, on n'a pas eu besoin de recourir à Madame Mouchet ; Emilie s'en est chargée, et l'a fait au mieux, avec l'assistance de Mee. Stouber, qui entend aussi cela.

Outre la belle et bonne étoffe chaude pour robe de chambre d'hiver que ma sœur Prince m'avait achetée, elle m'a encore donné de la toile si forte et si bonne, pour douze chemises, que deux couturières, qui en ont travaillé déjà six, ont eu peine à les coudre. Elle m'a de plus acheté de très belle et bonne indienne pour recouvrir ma vieille robe de chambre d'été. Mes domestiques me servent de bon cœur, avec affection à ce qu'il paraît. Que pourrais-je désirer de plus ? Mon existence est si douce que je ne suis point impatient de sortir d'un monde où je me trouve si bien. Ainsi, ce n'est point un paradoxe, quoiqu'il en ait l'air, que le plus beau temps, le temps le plus heureux de ma vie, a commencé avec l'apoplexie qui m'a paralysé tout le côté droit, m'a laissé la tête libre, l'usage de tous mes sens, tant et plus de loisir pour lire, écrire, jouer aux échecs, manger, boire, dormir, sans aucune douleur. Je suis encore le plus heureux des pères ; je vois mes six enfants établis, contents, sans qu'il y ait parmi eux aucun enfant de perdition, ou ruine-ménage, qui désolent tant de familles. N'ai-je donc pas tout sujet d'être content et heureux ? Connais-tu des familles sur qui la providence ait répandu plus de grâces ? des grâces plus précieuses ? Connais-tu de père plus fortuné que moi ?

Mais, ma chère fille, toi seule me donnes quelques inquiétudes. La fin de ta dernière lettre, apportée par M. Terrisse, avait une teinte de mélancolie qui m'alarme. Tu paraissais voir approcher avec effroi la fin de ta grossesse, dont les commencements ont été si heureux. Tu as échappé aux dangers d'un très long voyage, fait dans la plus mauvaise saison. Ce voyage, malgré les neiges et les mauvais chemins, a été pour toi une suite de jouissances les plus agréables ; la main de Dieu a été visiblement bonne sur toi ; mets ta confiance en lui ; elle ne sera pas vaine ; il a promis de ne point abandonner ses élus qui se confieront en lui. Tu as toujours aimé la religion, elle te soutiendra ; c'est un ferme appui. D'ailleurs ta conscience n'a rien à te reprocher ; tu as marché constamment dans la bonne voie. Le public te rend le témoignage que ta conduite a été parfaitement pure, et quand notre cœur ne nous condamne point, nous pouvons avoir une assurance devant Dieu. Si tu ressens quelquefois l'atteinte de ce mal anglais que l'on nomme, je crois, spleen, pense que nous prions chaque jour pour toi que Dieu te donne une grossesse heureuse et des couches plus heureuses encore. Le moyen de les rendre telles, c'est d'avoir en tout temps le cœur gai. Pourquoi nourrir des idées noires quand tout nous prospère au-delà de nos espérances ? Réjouissons-nous des grâces de Dieu ; espérons-en la continuation ; s'Il nous dispense des afflictions, soumettons-nous à Sa volonté toujours bonne

et sage, qui du malheur même fait sortir souvent la prospérité, de sorte que toutes choses tournent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu. Pourquoi répugnerais-tu à être ensevelie dans un pays que tu as choisi pour y vivre, si tu venais à y mourir ? Cela n'est pas raisonnable. Egaye-toi donc, ma très chère fille ; ton enfant s'en trouvera bien. Des idées sombres détruisent la santé, écarte-les et tu jouiras pleinement du bonheur qui n'appartient qu'aux âmes vertueuses. J'embrasse ton mari que j'estime plus que personne au monde, et je vous donne à tous deux ma bénédiction.

de Gélien, Pasteur. »

C'est avec « *la plus douce émotion* », le 20 septembre à 7 heures du soir, que Charles Imer peut annoncer « *l'heureuse délivrance de ma chère Rose, qui vient de me donner un fils ayant l'air et la force d'un enfant de six semaines !* » Mais, déjà le 1^{er} avril suivant, la jeune mère annonce à sa sœur : « *Que mon bonheur maternel a été court ! Tu auras appris par ma dernière lettre à papa, que Dieu m'a enlevé mon cher petit Charles, la consolation de mon exil, les délices de ma vie. Quelques heures avant sa fin, je disais à ma femme de chambre qui paraissait en peine : « Rassurez-vous, Hélène, cet enfant ne mourra pas, car Dieu n'éprouve jamais une créature au delà de ses forces, et les miennes ne tiendront pas contre une épreuve aussi cruelle. » Aujourd'hui, ma chère Isabelle, j'éprouve qu'une âme chrétienne reçoit avec le malheur la force de le surmonter. Prie, chère amie, prie que Dieu continue à me l'accorder ! Une inflammation de poitrine, effroyablement commune dans ce pays-ci, que mon mari avait d'abord craint, et que le médecin a traité trop légèrement, nous a enlevé cet enfant chéri, jusqu'alors modèle de beauté, de santé et de force. Je ne te répéterai pas les détails donnés dans ma lettre à Colombier, puisque tu l'auras vue ou la verras. Je vais m'occuper ces jours-ci des préparatifs de mon départ pour la campagne, où la vue de la belle nature et d'objets nouveaux adouciront ma douleur. Mon mari est aussi affecté que moi ; nous sommes bien à plaindre, mais Dieu a et aura pitié de nous. Qui cherche de bonne foi les consolations religieuses les trouve toujours. J'en fis l'expérience, il y a six ans. C'est le 1^{er} avril 1818 que j'ai vu expirer notre mère. Aujourd'hui, les larmes qui m'arrachent ce souvenir se mêlent avec celles qui coulent pour mon enfant ! »*

Le 25 avril 1824, de Walton Breck :

« Je continue à prendre courage, car, hélas ! j'en suis venue à penser que, dans ce monde, l'être le plus heureux est celui qui sait

le mieux supporter la souffrance. Le premier clair de lune sur la tombe de mon fils, la vue des fleurs nouvelles que le printemps fait éclore, tandis que la plus chère à mon cœur se consume au sein de la terre... tout cela a renouvelé mes larmes, à mon arrivée ici, ces larmes, dont l'espoir seul de l'immortalité peut adoucir l'amertume. »

Viennent de nouveaux soucis : son mari tombe malade puis, au moment de se rétablir, apprend la mort de sa mère, ce qui a failli lui donner une rechute. Il doit entreprendre un voyage en mer pour sa santé, aussi sa femme est-elle heureuse de recevoir dans sa campagne pour six semaines Sophie Du Pasquier.

Rose voit assez souvent une dame Vaucher, de Genève, toujours avec plaisir. Cette amie, qui a fait son portrait, est aimable et douce, fort instruite, elle peint divinement mais « *elle a trop vécu dans le monde pour avoir gardé cette franchise de caractère dont j'ai peut-être eu trop longtemps l'habitude sous l'heureux toit paternel* ».

Le 16 mars 1827, Rose met au monde, à 9 heures et demie du matin, une charmante petite fille, pétillante de santé ; Sophie Du Pasquier est venue donner des soins à la maman, qui se remet bien vite et peut annoncer le 11 juin à son père :

« Cette couche-ci, loin d'altérer ma santé comme la première, m'a tout à fait remise et depuis mon séjour en Angleterre, je n'ai point encore été aussi bien portante. Dieu soit loué ! » La petite prospère : « *Son père l'adore, et le plaisir qu'elle lui fait contribue sans doute à l'excellent état de sa santé actuelle. Sophie Du Pasquier n'a pu rester pour le baptême qui a eu lieu le 2 mai. Mademoiselle Nägeli, seconde marraine, l'a présentée à l'église anglicane et nommée Virginia. Ce nom flatte l'oreille de M. Imer, et moi j'ai du plaisir à penser que mon unique enfant porte le même nom que l'unique de mon cher Jacques. Ma petite Virginia a de très beaux yeux, chacun les admire, ils me rappellent ceux de Cécile Du Pasquier dont elle a aussi le teint et les cheveux. Si Dieu nous préserve d'accidents, je compte partir avec notre excellent ami M. Paulet la première semaine d'août et arriver sous le toit paternel vers le milieu du même mois. Jugez, mon cher et bien aimé père, de mon extrême envie de vous retrouver, puisque j'aurai le courage de laisser ici ma petite entre des mains étrangères. »*

Arrivée en Suisse par Bâle, avec étapes à Corgémont et à La Chaux-de-Fonds, elle s'installe à la cure de Colombier d'où elle écrit le 20 août à sa sœur Isabelle : « *Je passe la plus grande partie de mon temps dans la chambre de papa qui s'amuse de mes récits et de mes lectures : il soupe et dîne avec nous dans la chambre à manger,*

et je le trouve, au total, assez bien. » Puis, le 8 octobre : « Papa, depuis 15 jours, a extrêmement baissé : sa vue s'affaiblit, son enflure augmente et, ce qui est le plus déplorable, il nous devient toujours plus difficile de le comprendre, ses accès de pression sont moins violents, mais sa faiblesse augmente. « Ma vie s'en va », nous a-t-il dit pendant le dîner. Son état moral est fait pour nous consoler. Rien n'est plus édifiant : le calme de son âme est parfait : il écoute encore avec plaisir la lecture de la Bible et des prières. Les enfants de Bernard lui font grand plaisir, surtout la petite Sophie qu'il caresse fort souvent. Bernard achève aujourd'hui la vendange dont il est très content. En quittant, les vendangeurs se sont mis à pleurer, en pensant que ce serait la dernière année qu'ils travailleraient pour papa. Ce pauvre cher père m'a fait lire les dernières lignes qu'il a écrites, il y a quelques mois : cela a pour titre : Donation d'un père reconnaissant. Il est question de quelques prérogatives qu'il désire pour Bernard : rien de plus juste, ne le trouves-tu pas aussi, chère sœur ? »

Le 16 octobre :

« Notre cher père est encore plus mal qu'hier, lorsque tu l'as quitté, et nous ne pensons pas qu'il voie la semaine prochaine ! J'ai reçu enfin une lettre de M. Paulet, datée de Turin. Il compte arriver ici après-demain, et me propose de partir samedi 20 crt. Mais je ne puis quitter papa à l'agonie. »

Jonas de Géliou meurt le jour suivant, 17 octobre 1827. Il est enterré à Colombier.

Il avait rempli sa vocation pastorale avec foi et vaillance. En 1806, pour la première fois, il avait rempli la charge de doyen de la Vénérable Classe des pasteurs.

Il s'était encore rendu à Genève, en 1820, dans le double but d'y assister à l'assemblée de la Société suisse des sciences naturelles et d'y faire la connaissance personnelle du célèbre Huber, avec lequel il était en correspondance depuis longtemps. Huber, « l'aveugle clairvoyant », avait, lui aussi, fait de fines observations et de perspicaces recherches sur les abeilles. Après avoir lu le *Conservateur des Abeilles*, Huber avait trouvé qu'il fallait brûler tout ce qui avait paru antérieurement et ne conserver que le livre admirable de M. de Géliou.

Quelques mois après son retour à Colombier, Jonas, six ans avant sa mort, avait entrepris un voyage alpestre à pied dans les montagnes neuchâteloises. Il avait voulu les parcourir une dernière fois pour leur faire ses adieux. C'est à peine rentré chez lui, le 22 avril 1821, qu'il avait été atteint d'une attaque. Elle lui avait

paralysé tout le côté droit. La veille encore il avait donné à sa chère paroisse un nouveau gage de son activité et de son attachement en prêchant pour la préparation de la sainte cène.

Mais son infirmité n'avait point réussi à le condamner à l'oisiveté. Il ne s'était pas laissé décourager. Au contraire, sa force de volonté jointe à une pieuse confiance en la volonté de Dieu, avait banni l'ennui qui aurait pu l'envahir. Il avait décidé d'apprendre à écrire de la main gauche. Il s'y était mis avec une merveilleuse constance, réussissant à rendre son écriture très lisible. Aussi, après quelques mois, avait-il pu reprendre sa correspondance avec ses nombreux amis, avec Huber en particulier.

Il partageait ses journées entre des actes de dévotion, des lectures d'ouvrages scientifiques ou littéraires. Il méditait sur divers objets dont il s'était occupé durant son jeune âge. Il rédigeait lui-même les manuscrits de plusieurs nouveaux ouvrages, en particulier *La suite du conservateur des abeilles*, mentionnant plusieurs nouveaux procédés, comme aussi des idées nouvelles sur les faux-bourdons. Dans une *Nouvelle théorie des comètes*, il combattait l'idée très répandue de leur retour périodique et exposait que selon lui leur but est de renforcer le feu du soleil. Il émettait des hypothèses concernant les taches du soleil qu'il considérait comme le noyau des comètes elles-mêmes.

Ses écrits, d'un style précis et clair, démontrent que, si ses diverses activités ne lui ont pas toujours permis de se tenir au courant des plus récentes découvertes, il a du moins pu satisfaire son besoin de mettre en valeur son temps, ses facultés et — comme on l'a dit de façon si touchante sur sa tombe — « les restes de son moi non touchés par la maladie ».

Il était resté particulièrement sensible aux beautés de la littérature et de la poésie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les pièces qu'il a fait paraître dans le *Mercure Suisse*.

Jonas de Géliou aimait à raconter les expériences de sa vie à ses enfants. Il les encourageait à ne point perdre courage et à ne jamais s'aigrir contre les agissements des autres, quelque injustes qu'ils paraissent, mais au contraire, à compter en toutes circonstances sur la bénédiction divine qui change le mal en bien.

Cet homme, aux mœurs antiques, simples et frustes, doué d'une solide force de volonté, gratifié d'une rare endurance, avait utilisé toutes ses capacités pour le bien. Il avait mis en pratique ses propres théories pastorales avec zèle et avec fruit, dans ses activités multiples et quotidiennes. Patriote dans le vrai sens du mot, il considérait



Buste de Charles-Frédéric Imer-de Géliou de La Neuveville.

de son devoir de contribuer à l'éclaircissement d'une chose utile au bien public. Arrivé à la fin de ses jours, il avait choisi la touchante devise si bien réalisée sa vie durant : « *Bientôt je ne serai plus, mais ma vie a été quelque chose.* »

En effet, sa vie a été et reste un bel exemple. Le « père des abeilles », membre d'honneur de la Société économique de Berne, membre de la Société d'Emulation du canton de Vaud, de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et de la Société helvétique des sciences naturelles, avait, de son vivant déjà, vu publier plusieurs de ses ouvrages en diverses langues. Il mérite le titre de pionnier de l'agriculture moderne.

Dans son discours nécrologique, tenu à la séance du 28 juillet 1828 de la Société helvétique des sciences naturelles, le président Daniel Alexandre Chavanne a honoré Jonas de Géliou « *comme un pasteur éminemment distingué, et par son caractère moral, et par son savoir, son zèle éclairé, la prudence, la sagesse qu'il montra dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles, et les réformes salutaires qu'il sut opérer dans l'instruction de la jeunesse, et les institutions charitables des communes qui eurent le bonheur d'être dirigées par lui* ».

Le doyen Jonas de Géliou avait maintenu en lui les manières distinguées des anciens temps, un esprit hiérarchique régnait autour de lui, dans sa vie de famille la plus intime, comme à la cour d'un prince. Habitué pour sa propre personne à obéir sans hésiter à tout ce qu'il considérait comme son devoir, il exigeait des siens la même obéissance, afin d'imposer sa volonté, au point de leur paraître parfois même tyrannique.

Il avait un air digne et imposant. Il savait comme ses sœurs, conserver un juste équilibre entre ses différents devoirs. Il avait aussi l'amour de l'ordre dans les affaires d'intérêts. Très ferme en toutes choses, il avait eu une fois un procès qu'il perdit, mais chose étrange, la partie adverse lui fit cadeau, à cette occasion, d'une très belle montre à répétition, ce qui laisse entendre que le sujet du litige pouvait fort bien être interprété et jugé diversement et, qu'au surplus, la politesse et la courtoisie ne durent point cesser de régner durant les débats.

Animé du besoin de savoir, sans lequel la science ne pourrait progresser, Jonas de Géliou ne s'est jamais perdu dans les rêveries du scepticisme. Il ne s'est adonné à aucune recherche vaine, car son cerveau ferme et clair avait tôt reconnu les limites imposées à l'esprit humain. Il appréciait la raison à sa juste valeur. Malgré son caractère

de feu, il avait, dans son travail, des conceptions méthodiques et patientes. Il avait lu beaucoup, mais sans rien oublier de ce qu'il avait lu. Attachant une grande valeur à la science, il estimait avec modestie la part qu'il en avait reçue lui-même. Sa critique était instructive et non pas flétrissante : « *Ne méprisons personne, disait-il à ses enfants, je ne puis rencontrer aucun homme si misérable et pitoyable qu'il puisse paraître, qui ne sache quelque chose que je ne sais pas ou qui sache faire quelque chose d'utile dont je suis incapable.* » Cette sage modestie, libre de tout inquiet orgueil, lui prodigua un durable contentement de son destin. Il aimait à faire le bien ; il le fit partout dans la mesure de ses forces.

Ce vers latin composé par lui à l'âge de quinze ans : « *Vivit post funera virtus* », pourrait servir d'épithaphe à cet homme vénérable ⁵¹.

Rose quitte la maison paternelle quelques heures après l'ensevelissement de son vénéré père, emportant avec elle « *la tasse de porcelaine que tante Salomé avait léguée à papa et vingt serviettes qui restent du trousseau de maman* ». Elle fait transporter à Corgémont son clavecin en priant sa nièce Cécile Morel de s'en servir jusqu'à son retour : « *En jouant du clavecin qui a fait passer de si beaux moments à notre chère mère, pensez à elle et à votre dévouée sœur et tante Rose.* »

Le 6 novembre, Bernard, nommé diacre, est appelé à Neuchâtel, comme aide du vieux pasteur Gallot. La cure de Colombier cesse donc d'être le toit familial des Géliou ⁵².

A Liverpool, l'hiver ne se passe pas sans apporter une nouvelle épreuve. Charles Imer, surchargé de travail, est atteint d'une attaque. Ses médecins recommandent un repos complet et lui proposent de faire un voyage. Mais il faut trouver une personne pour l'accompagner. Rose s'adresse à son neveu Jules Morel, le 1^{er} mars 1828 :

« *Tu auras peut-être appris par tes parents, le triste état de santé de mon mari. Le 28 janvier, il a pris une attaque, dont il est aujourd'hui à peu près remis ; mais sa tête est restée faible, c'est-à-dire incapable de l'occuper sérieusement, et s'amusant d'enfantillages. Son cerveau est malade ; cela vient d'un excès de travail pendant maintes années. Ses médecins croient qu'un voyage sur le continent, et surtout en Suisse, est nécessaire à sa parfaite guérison, en l'éloignant tout à fait des affaires, car ici, lorsqu'il se trouve mieux, il veut recommencer un travail qui ne lui vaut rien. Ma petite, que je ne puis me résoudre à quitter une seconde fois, est un obstacle à ce que je l'accompagne, et il ne peut voyager sans un ami qui s'intéresse*

vivement à sa santé, jusqu'à soigner le téton qu'on lui a fait sur la nuque, et ait assez d'empire sur lui pour lui faire observer le régime auquel il est condamné. Dans ma détresse, j'ai jeté les yeux sur toi, mon cher neveu. Te serait-il possible d'obtenir un congé, qui te permît de venir ici chercher ton oncle et le conduire en Suisse, où le frère de M. Paulet se trouverait pour l'accompagner dans tous les cantons agréables aux voyageurs. Peut-être ne serais-tu pas fâché de voir l'Angleterre : il va sans dire que ton voyage serait aux frais de mon mari. Je te connais trop, mon cher et bon Jules, pour douter que, s'il t'est possible, tu ne viennes pour rendre cet immense service. L'idée de voyager avec toi est fort agréable à M. Imer et c'est un point essentiel. Tu le trouveras gai et de la meilleure humeur : très facile à soigner, lorsqu'on s'y prend adroitement, et qu'on ne le heurte pas de front. Il sent qu'il est malade, mais convaincu qu'il se rétablira bientôt. Adieu, mon cher ami, j'attends impatiemment ta réponse. Pourrais-tu venir en avril ? Il me semble que la vie de mon cher mari est entre tes mains. »

Une seconde attaque empêche la réalisation de ce projet et la dernière lettre adressée, le 14 mai 1828, de Liverpool à Corgémont, apprend la fatale nouvelle :

« Je t'écrivais, un jour, que mon bonheur maternel avait été bien court ! Hélas ! mon bonheur conjugal l'a été aussi !... Mais je me tais, je mets la main sur ma bouche, parce que c'est Dieu qui l'a voulu. Lui seul peut guérir la plaie de mon cœur.

Au fort de ma détresse
Dans mes profonds ennuis
A Lui seul je m'adresse
Et les jours et les nuits !

Dans les saintes Ecritures, il aime à se nommer le soutien de la veuve — et je l'éprouve bien ! Oh, oui « Lors même qu'il me tuerait, j'espérerais toujours en lui ! » Chère sœur, ta bonne lettre du 20 avril apostillée par ton mari et par ta fille m'a fait du bien. Vous étiez vraiment affectionnés à celui que je pleure, vous saviez l'apprécier — aussi aimerai-je toujours à vous parler de lui, sans craindre de vous fatiguer. Je ne crois pas que personne au monde ait mieux rempli que lui ce précepte de la Bible : « Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi. » Si cette parole est vraie, et nous ne pouvons en douter, « Heureux les miséricordieux ! car ils obtiendront miséricorde », l'âme de mon

mari doit être maintenant particulièrement heureuse. Quant au pardon des injures, dont il a reçu beaucoup, je n'ai pas connu de cœur plus chrétien que le sien. Et tandis que ses envieux se permettaient contre lui d'indignes calomnies, jamais il ne s'est permis de dire d'eux le mal réel qu'il en savait. Le souvenir de ses rares vertus me sera toujours utile et précieux, et j'en parlerai à sa fille ! Deux pauvres veuves qu'il avait secourues sont venues pleurer sur le cimetière où il repose avec son cher petit Charles. O Dieu ! que mes noirs pressentiments en arrivant ici en 1823 ont été bien réalisés ! Je voyais souvent devant moi une grande bière et une petite à côté ! Ayant témoigné le désir que ces deux bières fussent dans la même fosse, les gens d'ici n'ont fait nulle difficulté de déterrer mon pauvre petit, dont la bière était parfaitement conservée, pour la placer à côté de son père ; et notre brave ami M. Nägeli est resté tout un jour sur le cimetière, avec un morceau de pain dans sa poche, pour être sûr que la chose se fît convenablement.

M. Imer a fait un testament en 1821, un an avant son mariage. Il est écrit en anglais, avec ces paroles françaises au haut de la page : « Homme, souviens-toi que tu n'es que poudre et cendre ! » Les hommes de loi de cette ville, consultés sur ce testament, trouvent qu'il est annulé par cette clause : « Except if I had children myself ». Mais ils regardent comme valable l'article qui nomme M. Nägeli exécuteur de ses dernières volontés et le legs de 55 louis à l'établissement de La Chaux-de-Fonds, fondé par sa mère. Je suis heureuse d'avoir l'appui de M. Nägeli, jusqu'à l'arrivée de M. Jules Imer⁵³, et lors même que la loi me dispenserait du legs aux pauvres orphelins, je m'en ferais, comme tu peux le croire, un devoir sacré. La loi anglaise m'accorde un tiers de la fortune de mon mari : le reste appartient à mon enfant. M. Jules Imer m'a écrit d'Amsterdam qu'il viendrait me rejoindre aussitôt qu'il lui serait possible. Depuis lors, je suis sans nouvelles et ne sais trop quand je dois l'attendre. S'il peut se charger de moi, je serai bien contente de retourner en Suisse par cette bonne occasion, et aussitôt que possible, car le séjour de Liverpool me devient chaque jour plus insupportable, et ma santé morale et physique exige un changement de local. Hélas ! pour bien longtemps, je ne trouverai de bonheur nulle part, mais près de vous, je serai moins malheureuse. Je suis impatiente de savoir si sœur Annette⁵⁴ peut me recevoir chez elle, comme j'en ai écrit à Bernard. Ma chère petite est rayonnante de santé, Dieu soit loué, et son intelligence se développe d'une manière charmante, mais chacun de ses progrès me coûte un soupir ! Son père n'est plus là pour l'admirer

avec moi ! Le vide que j'éprouve est d'autant plus grand, que depuis sa seconde attaque, il ne me quittait plus, et restait pour sa santé avec moi dans le joli logement que nous occupions depuis deux ans. Il avait l'humeur gaie et une heureuse disposition d'esprit : il espérait se rétablir, et je n'en doutais pas ! Sa patience était admirable, jamais malade n'a été plus facile à soigner. Il était reconnaissant de la moindre attention que j'avais pour lui, et chaque fois il me disait avec cette voix qui m'allait au cœur : « Dors bien, ma bonne Rose ! que les songes les plus doux te récompensent du soin que tu prends de moi. »

Une autre lettre, datée de Colombier, le 12 décembre 1828, annonce son retour :

Il est temps et plus que temps, chère Isabelle, que je vienne te dire que notre retour ici a été des plus heureux, Dieu soit loué. Les deux Céciles⁵⁵ ont été ainsi que moi fort touchées de votre aimable accueil, et enchantées de notre petit voyage. Le mieux être de M. Du Pasquier continue, ce qui n'est pas étonnant par ce temps magnifique ; mais figurez-vous que je n'ai pu retourner chez Bernard parce que deux de ses enfants, Rose et Bernard, ont des rougeurs et de la fièvre que je tremble de communiquer à ma petite. Virginie de Géliou⁵⁶ garde aussi le lit pour même cause, et nous craignons que sa mère ne puisse passer l'hiver avec nous comme nous l'espérons. Le lièvre a fait grand plaisir à tante Prince : il est au vinaigre, et sans cette malheureuse fièvre, nous étions invités au Petit Pontarlier pour le manger à votre santé. J'ai reçu de M. Paulet une lettre fort satisfaisante : il s'exécute et envoie cent mille francs. Ma petite est toujours rayonnante de santé, Dieu soit béni. J'envie le moment où je vous la présenterai. Du reste, point de nouvelles, aussi me serait-il impossible de vous faire une longue lettre. A l'avenir vous pouvez compter sur ma plume pour tous les récits intéressants, mais aujourd'hui il me faudrait broder comme le receveur Borel. Je n'ai pas encore vu Madame de Luze pour la rassurer. Madame Bondeli⁵⁷ va se mettre en ménage avec Charlotte de Graffenried : toutes deux y trouveront de l'économie, si ce n'est de l'agrément. Tout va bien à Bevaix. »

Rose est toutefois préoccupée par la santé chancelante de son frère Jacques, trop peu résistant aux frimas de sa paroisse de la Côte-aux-Fées, pays perdu dans les neiges. Il se voit contraint, au début de l'an 1829, d'abandonner pour un certain temps ses fonctions. Il obtiendra, sa santé raffermie, la charge de « subsidé » à Neuchâtel l'année suivante.

Le premier dimanche de décembre 1829 est inauguré le nouveau temple de Colombier, par le pasteur Lardy.

« Il est juste, chère amie, que tu reçoives enfin un récit fidèle de la fête de la dédicace du temple nouveau de Colombier, solennité à laquelle ta Muse, qui était ce jour-là celle de David et de Salomon, a tant contribué. Dès la veille, les gouverneurs de l'honorable commune firent savoir aux dames que leurs places seraient assurées et qu'elles ne devaient pas s'en inquiéter ; cet avis me décida à assister à la cérémonie, car sans cela j'avais le projet, pour éviter la foule et la cohue, de prier sur le cimetière, sans entrer dans le parvis sacré. Les notables de l'endroit, au nombre desquels figurait notre neveu Gustave Du Pasquier, reçurent aussi l'invitation de se rendre dès huit heures du matin à la maison de commune pour suivre de là en procession au temple M. le pasteur. Ce matin solennel, le son des cloches donna tant d'émotion à sœur Annette, qu'elle n'eut pas la force de s'acheminer : je m'en allai donc avec Zélie⁵⁸, Marie Vaucher et Miss Deane. Nous fûmes reçues au péristyle par le major Morel, qui en grande tenue présidait à l'ordre requis. Le chœur placé sur la galerie fit entendre la plus douce harmonie au moment où le pasteur du lieu suivi de nos deux frères, du chapelain Du Pasquier et de M. le doyen, entrèrent par la grande porte et furent incessamment suivis par les anciens d'Eglise, les membres de la justice et les notables des deux paroisses dont l'accord parfait a fort édifié, et a causé, dit-on, au digne M. Lardy, une parfaite joie. Le temps était superbe, et les rayons brillants du soleil, emblème de la divinité, semblaient nous dire qu'elle acceptait notre hommage, et rien n'était plus vrai que les paroles inspirées par ta Muse :

*« Dans ce temple nouveau
Seigneur ! que ton jour est beau !
Qu'heureux sont tes enfants
D'y porter leur encens ! »*

Ce moment m'a donné l'idée des chants et du bonheur des ressuscités dans la Jérusalem céleste. M. Lardy, dans son sermon, parla beaucoup de l'ancienne Jérusalem détruite et de son temple. Il bénit sa paroisse comme Salomon bénissait son peuple : tous étaient émus, tous fondaient en larmes, et je ne pense pas que, proportion gardée, le grand roi Salomon en ait fait répandre davantage que notre digne pasteur s'adressant aux vieillards rassasiés de jours, aux jeunes gens séduits par l'espérance, aux heureux de ce monde, à ceux qui y pleu-

rent, aux savants, aux pauvres d'esprit. Enfin l'on sortit du temple sanctifié dans le même ordre qu'on y était entré. Je n'assistai point au second service fixé à deux heures parce que j'avais à garder ma petite pour laquelle j'avais tant prié le matin. Le chapelain Du Pasquier a fait, dit-on, un discours pathétique et les chœurs ont été répétés. Nos deux nièces Pauline et Cécile en faisaient partie, et ils sont allés au mieux. Voilà, chère Isabelle, mon simple récit : il faudrait une autre plume que la mienne pour te peindre toutes les sensations de cette journée solennelle qui semble avoir ramené dans les deux paroisses la concorde et la paix. »

V. LA PRISE IMER

Le séjour de Rose et de sa fille chez son beau-frère Du Pasquier, à la « Maison Blanche » de Colombier, n'a été que provisoire. Peu après son retour d'Angleterre, la veuve du consul suisse de Liverpool a fait l'acquisition d'un beau et grand domaine, passablement au-dessus de Colombier, entouré de forêts. Elle lui a donné, en souvenir de son mari, le nom de Prise Imer⁵⁹. Cette propriété lui plaît beaucoup, car elle lui rappelle sa chère métairie des Goguelisses à l'envers de Corgémont, mais elle demande à être mise en état avant de s'y installer. Aussi écrit-elle à Isabelle, le 3 avril 1830 : « *J'éprouve mille tracasseries au sujet de ma pauvre Prise Imer, tant il est vrai que la possession des biens de ce monde n'est que fâcheries et tourments.* »

C'est dans le courant de l'été 1830 que Rose et sa fille vont s'installer à la Prise Imer, au-dessus de Colombier. « *Ma chère petite prospère à la Prise dont l'air lui convient parfaitement.* » Madame Prince-de Géliou les y avait accompagnées ; âgée de 86 ans, elle était bien faible et fatiguée. C'est là qu'elle rend le dernier soupir, « *comme elle l'avait désiré, sans souffrances ni infirmités préalables* ».

« *Elle se plaisait beaucoup ici, écrit Rose, le 16 août, à son beau-frère Morel, et je me félicite bien d'avoir, à cause d'elle, accéléré d'un mois mon séjour. Je la regrette sincèrement, car elle était du petit nombre de personnes qui s'améliorent en vieillissant ; c'est le triomphe de la religion chrétienne bien entendue. Je commence à me remettre du choc que m'a fait éprouver cette mort presque subite.* »

La tante et marraine de Rose, restée seule et sans enfants depuis son veuvage, était venue passer le reste de sa vie auprès de son frère Jonas, à la cure de Colombier. Elle s'était rendue fort utile dans la surveillance de ce grand ménage, après la mort de la maîtresse de maison et la paralysie de son frère auquel elle prodiguait ses soins aimables et judicieux. Elle aimait aussi à s'occuper du domaine agricole et son luxe était de posséder une basse-cour de belles poules huppées.

Dès sa prime jeunesse, elle avait été douée de calme et d'intuition. Jeune fille, elle avait dû faire une course imprévue, toute seule de Saint-Sulpice aux Verrières. Elle fit, en chemin, la rencontre fâcheuse de petits loups. Sachant que se sauver les attirerait infailliblement après elle, elle eut la présence d'esprit de s'arrêter et de leur faire de profondes révérences — les plongeurs d'autrefois — révérences qu'à l'âge de soixante-dix ans elle pouvait encore faire remarquablement profond. Cette figure, tantôt petite, tantôt grande, inquiéta les petits loups qui se retirèrent.

Rose-Marguerite Prince-de Géliou avait survécu à tous les membres de sa génération. Son aspect respectable, en robe de foulard bleu à pois blancs, coiffée de l'antique pierrot noué d'un ruban bleu, tenant à la main sa petite corbeille de fruits ou son tricotage, resta gravée dans le souvenir de ceux qui l'avaient connue.

Le 22 septembre, Rose Imer-de Géliou narre à sa sœur Isabelle :

« Je suis encore à la Prise, malgré le temps désespérément malin. Comme l'espérance ne confond point, j'attends paisiblement le retour du beau pour faire tailler et transplanter sous mes yeux quelques arbres auxquels je tiens beaucoup. Puis je retournerai sous le toit hospitalier de sœur Annette. Ton fils a trouvé que ma Prise ne ressemblait pas mal aux Goguelisses : c'est aussi ce qui m'y attache, car maintenant la mémoire de ma mère se trouve liée à celle de mon pauvre cher mari et de mon premier-né. J'ai retrouvé ici la paix de l'âme qui est le premier des biens.

J'ai reçu hier, chez Bernard, où j'étais allé recueillir l'héritage de tante Prince, la visite de mon beau-frère M. Imer l'Aîné⁶⁰, que je ne connaissais point encore. Il s'est informé de M. Morel avec intérêt, et compte aller vous voir : c'est un digne homme pour lequel mon mari avait autant d'estime que d'amitié. Le but de son voyage en Suisse est d'amener son fils unique dans la pension de Gottstatt, près de Bienne, où est déjà le fils du général Voirol. Ce brave général a logé dernièrement à Marseille chez mon autre beau-frère

M. Jules Imer. Adieu très chère Isabelle, je te quitte pour amuser ma petite que la pluie ennuie. »

Rose demande souvent l'avis de son beau-frère Morel pour le placement de sa fortune et de celle de sa fille. Laisant son cœur parler, elle aime à faire des prêts d'argent à des veuves et à des orphelins dans le besoin. Mais ses conseillers lui recommandent de placer au moins le tiers de ces deux fortunes sur des immeubles : « *M. Bovet, mon conseiller, sort d'ici. Il n'est pas de mon avis au sujet des fonds de terres. Il trouve que je n'en ai pas assez et voudrait y voir placer un tiers de ma fortune. Si donc M. Morel veut continuer ses recherches, il m'obligera.* » Peu après, par l'intermédiaire de son beau-frère, elle fait l'acquisition d'une métairie au Fornel au-dessus du Pasquier, au Val-de-Ruz, et agrandit son domaine de la Goguelisse, au-dessus de Corgémont, par l'acquisition de terres voisines. C'est l'occasion pour Isabelle d'envoyer à sa sœur un poème sur cette métairie.

Le 15 mars 1831, Rose l'en remercie :

« Tes charmants vers sur la Goguelisse m'ont fait pleurer de tendresse, et c'est du fond du cœur que je t'en remercie. Chère amie, viens cet été, viens, je t'en prie, à la Prise, Imer's Cottage. Et là, assises comme autrefois sous un sapin, nous parlerons, la larme à l'œil, de notre bonne mère. Ta fille Cécile et Pauline nous chanteront au doux son de la guitare la romance inspirée par ta Muse ; tandis que ma Virginia, dont les beaux yeux rappellent ceux de ma mère, écoutera, en joignant religieusement ses petites mains. Cette chère enfant me demande quelquefois de lui montrer la place où son papa et son petit frère Charles sont enterrés. Hélas, un de mes vifs regrets est de vivre si éloignée de leurs tombes. Mais si Dieu me conserve la vie, un jour j'y conduirai ma fille en pèlerinage ; Jacques, en acceptant la cure de Saint-Sulpice, s'est rapproché du cimetière de la Côte-aux-Fées, et tu ne saurais croire, chère Isabelle, la douceur du sentiment que j'en éprouve. Quel agréable repos pour des pèlerins. Tu dois savoir par des lettres de Zélie⁶¹, que l'installation de son mari a été retardée par les troubles révolutionnaires ; mais enfin elle a eu lieu dimanche dernier avec ordre et dévotion. Ils seront logés comme des princes, et leurs paroissiens leur sont d'avance affectionnés, sur leur réputation.

La liberté de la presse va, dit-on, nous être accordée : en l'attendant, on anticipe et nous avons déjà quatre journaux, ayant pour titres: 1) Le Messenger Neuchâtelois. 2) Le Neuchâtelois. 3) Revue Neuchâteloise. 4) Feuilles Neuchâtelaises. C'est dans Le Neuchâtelois

que doit paraître incessamment un charmant morceau du frère Jacques, qui compare les révolutionnaires de nos jours aux médecins de Molière. »

Une nouvelle étape s'ouvre à Saint-Sulpice, pour Jacques de Géliou. Il y a été nommé pasteur le 2 mars 1831. La cure est située dans un milieu charmant, entre la montagne et le pays du bas, vallon pittoresque surmonté de forêts et de rochers, région pleine de vieilles traditions. Elle est belle et spacieuse comme un château, dominant de ses terrasses, jardins et vergers, le village poétiquement disséminé au milieu des contours verdoyants d'une rivière limpide et poissonneuse. Mais la tâche est épineuse. Jacques de Géliou entre dans sa nouvelle paroisse au milieu de la tourmente révolutionnaire. Son ministère y est souvent orageux.

Il est consterné de lire, dans des publications provenant du canton de Vaud, des quantités d'articles tendancieux, qu'il juge non seulement erronés mais faux, et que personne ne réfute. Il trouve nécessaire de le faire lui-même, pour rectifier les erreurs que l'on propage sur les institutions de la principauté. Dans l'un de ses articles, il pose la question : « *Si vous le saviez, pourquoi ne le dites-vous pas ? Si vous ne le saviez pas, pourquoi écrivez-vous sur des sujets que vous ne connaissez pas ?* » Ses articles restent sans réponse, mais du moins la polémique haineuse cesse ⁶².

Jacques tient très fermement aux anciennes institutions. Il considère comme son devoir d'expliquer tant de vive voix que par écrit — comme on le lui a du reste demandé — les raisons pour lesquelles il leur attribue la prospérité, le bien-être et la moralité de la principauté, plus avantagée sous tous ces rapports que tous les pays voisins. Il réussit peu à peu à ramener à son opinion la majorité des gens de la commune de Saint-Sulpice qui, contre son gré et ses goûts, car il est fort modeste, contre son caractère et ses aptitudes, se serrent autour de lui si bien qu'ils le font considérer comme un chef de parti. Ceci ne manque pas de lui attirer, dans ces temps troublés, l'irritation des radicaux. Ils doivent cependant reconnaître sa grande impartialité comme pasteur et l'aiment, au fond, malgré tout. Aussi ses paroissiens lui témoignent-ils leur affection et leur tact, par des traits de dévouement dont le souvenir fait du bien au cœur des siens.

En voici un exemple : en 1831, après le départ des troupes fédérales, Jacques de Géliou doit se rendre à Buttes pour y remplir ses fonctions pastorales. Il faut bien compter une heure de marche et le retour solitaire doit souvent se faire de nuit. Or, quelques ivrognes

ont proféré des menaces contre le pasteur. Elles sont parvenues jusqu'aux oreilles de quelques royalistes de Saint-Sulpice. De suite ils conviennent, entre eux, d'aller à sa rencontre, à son insu. Les uns prennent la grande route, les autres un chemin détourné, celui de Sacel ; ils vont par petits groupes disséminés. Quand ils sont arrivés à portée de voix de Buttes, l'un d'eux se détache en éclaireur pour entrer dans le village sous le prétexte de quelque affaire, puis s'arrange à revenir avec le pasteur à Saint-Sulpice, tandis que les autres braves les précèdent ou les suivent de façon à ne pas attirer l'attention.

Le 17 décembre suivant, c'est le tour des paroissiens de Buttes de venir avertir leur pasteur que des corps francs viennent d'arriver des cantons de Genève et de Vaud avec l'ordre de se saisir de Jacques de Géliou comme otage ! En pleine nuit, il faut fuir pour les Verrières où les rejoignent une trentaine de royalistes de Saint-Sulpice. Ainsi furent épargnés à leur pasteur certains dangers et d'inutiles émotions que durent subir le pasteur de Couvet et d'autres personnalités, pris à l'improviste.

Durant les années écoulées à la cure de Saint-Sulpice, la population éprouvait pour la famille de son pasteur, non seulement des sentiments d'estime et de respect, mais aussi de déférente affection et de bonhomie bienveillante. Suivant une coutume vraiment patriarcale, les agriculteurs du voisinage venaient en automne chercher l'ânesse de Madame de Géliou pour lui faire étrenner leurs champs les mieux cultivés où l'herbe était la plus savoureuse.

Vers le 15 mai 1831, Rose et sa fille retournent à la Prise. La petite Virginia s'en réjouit encore plus que sa mère. Elles y passent un été calme et paisible, sans trop s'émouvoir des troubles qui ont éclaté à Paris en juillet. Mais l'insurrection neuchâteloise et la prise d'armes des républicains, au début de l'automne, contre le régime prussien, les inquiète. En voici un reflet dans la lettre de Rose à Isabelle Morel :

« Hélas ! très chère sœur, il faudrait une autre plume que la mienne, celle d'un diplomate, pour t'expliquer ce qu'il peut y avoir de clair dans notre embrouillamini politique. Hier nous étions prêts à craindre que tout ce que nous avons vu depuis le 13 septembre ne fût qu'un commencement de douleurs : aujourd'hui nous sommes plus rassurés par la belle proclamation de M. de Pfhuel, et celle des Commissaires fédéraux ; mais surtout par l'arrivée des braves Sagnards à Neuchâtel. Vous devez avoir appris que la ville est menacée à tout moment d'un bombardement par une armée maritime, soit navale, puisqu'elle doit arriver sur le lac : et nos bords du lac,

jadis paisibles, sont aujourd'hui garnis de canons pour la recevoir. Sœur Cécile⁶³, établie au faubourg, serait aujourd'hui mieux à Bevaix. Les insurgés n'attendaient que le départ des troupes suisses pour recommencer ; mais comme les Vaudois et surtout les Fribourgeois leur auraient plutôt aidé, nous avons été réjouis de leur départ, pour nous faire garder par les Valanginois. Les Bernois nous ont été vraiment utiles, et ce sont les seuls que nous regrettions. Mon récit doit te convaincre, chère amie, que les moyens de défense employés à Neuchâtel étaient non seulement utiles, mais nécessaires, quoique les radicaux aient affecté de s'en moquer : ils en ont peur puisqu'ils n'ont pas encore reparu. Mes chers amis, cette semaine, si vous entendez le bruit du canon, priez pour nous⁶⁴ ! »

Elle ajoute au sujet de la brochure de M. Godet :

« Nous avons lu, sœur Annette⁶⁵ et moi, avec le plus vif intérêt ta réponse à M. Godet : comme toi, et plus d'une fois, nous nous sommes fâchées contre les gens de notre parti, dont les raisonnements, ou plutôt la déraison, gâtaient une si belle cause : en sorte qu'après nous être échauffées contre les séparatistes, soit républicains, nous achevions de nous gâter la bile et la santé contre des royalistes pire que M. Godet. Il faut dire cependant, à la louange de celui-ci, qu'à l'époque où il a fait imprimer sa brochure, il fallait du courage, le parti de la séparation ayant pris tellement le dessus, que sœur Annette et moi avons pleuré le roi toute une journée, prêtes à reprendre notre grand deuil. C'est aussi dans ces jours malheureux que je me suis procuré le portrait de ce prince chéri, pour lui rendre dans mon salon un culte secret. » Puis revenant à sa propriété : « Si tu savais qu'il fait joli dans cette Prise ; si Dieu nous redonne la paix au printemps, ne pourrais-tu point, chère sœur, venir y passer quelques jours ? »

Dans la suite de sa lettre du 27 septembre 1831, Rose explique à sa sœur la cause du retard d'un prêt qu'elle consent en faveur du pasteur Morel pour l'achat d'une métairie.

« Veuille dire à M. Morel qu'aussitôt le retour de Fritz Pury du camp de Valangin, où il est allé l'un des premiers, je m'occuperai du prêt en question. Mais à l'impossible nul n'est tenu. »

Puis elle lui raconte ce qui se passe : « C'est aujourd'hui à midi que nos brigands du château de Neuchâtel ont dû l'évacuer : mais nous en ignorons encore les conditions. En attendant, nous logeons, sœur Annette et moi, 22 soldats bernois arrivés hier au soir au nombre de 600 pour empêcher la prise du château de Colombier par les insurgés. Il paraît que nous aurons la paix, mais je ne puis m'en

réjouir, jusqu'à ce que je sache à quel prix. Le journal de Neuchâtel étant trop partial en faveur des insurgés pour insérer la visite des représentants fédéraux à Valangin, je te l'envoie, chère sœur, incluse ici. Nous n'avons jamais pensé à nous expatrier, malgré les nombreuses invitations de nos amis du dehors, entre autres celle de notre cousin François Imer⁶⁶, auquel j'ai répondu que si nous étions obligées de quitter, ce serait chez toi, chère Isabelle, que nous irions. Le cas de sœur Cécile était différent, parce qu'on voulait prendre leurs grands pensionnaires pour former à Bevaix une garde contre les Valanginois. Je suis allée samedi dernier à Bevaix avec un sac d'argent. Notre nièce Cécile y est arrivée un moment après, annonçant sa mère et toute la bande d'enfants et pensionnaires. La crainte de me trouver à nuit tombante sur la route m'a empêchée d'attendre sœur Cécile dont nous avons aujourd'hui de bonnes nouvelles. Les gens de Bevaix ont une peur affreuse des Valanginois, c'est pourquoi ils se rattachent à leur pasteur⁶⁷ comme à une sauvegarde qu'ils estiment malgré eux. Le choléra politique nous occupe au point d'oublier complètement le choléra morbus. Cependant nous apprenons qu'une femme de Lignièrès vient d'en mourir. S'il faut choisir entre la guerre et la peste, je pense comme le roi David. »

Rose fait ici allusion à *La complainte de David sur la mort de Saül et Jonathan*, cantique qu'Isabelle Morel-de Géliou avait composé à sa demande. Le mythe de ces beaux vers, l'élévation de la pensée rappellent Racine.

En lui adressant *La complainte de David*, Isabelle avait écrit à sa sœur : « Ma chère Rose, j'ai pensé au premier moment que tu me faisais honneur, bien de l'honneur, beaucoup trop d'honneur. La difficulté de la traduction me paraissait grande en ce que le langage énergique et simple de ces temps-là est trop différent du nôtre. Par exemple, l'expression moderne d'amitié ne pouvait être prononcée entre David et Jonathan. Le roi-prophète parle tout bonnement de l'amour qu'on a pour les femmes, c'est encore un terme que les délicats raffinements de nos mœurs ne permettent pas. Le regret des vierges d'Israël pouvait aussi paraître trop naïf. Cependant tout ce qui sort de la bouche de David est si éminemment poétique, qu'une fois résolue à commencer, j'ai trouvé le plus grand charme à continuer, et que j'ai à te remercier, outre l'honneur, du plaisir que tu m'as procuré. C'était un charmant homme que le roi-prophète, je l'ai toujours dit. »

Dans la lettre suivante, du 30 novembre 1831, après une parenthèse d'ordre personnel, Rose ajoute : « Je suis fort en colère contre

Fritz Pury, dont les amours et la politique absorbent tellement le temps, qu'il en néglige mes affaires. Je viens de lui écrire et de lui envoyer par exprès une mercuriale. » Rose en revient aux événements politiques : « *L'attaque que l'on craignait sur Neuchâtel n'a pas encore eu lieu, grâce à la vigilance de la garde urbaine. Savez-vous qu'on avait formé à Buttes le complot d'assassiner notre frère Jacques, quoiqu'il soit royaliste avec toute la douceur possible. Vous savez qu'à La Chaux-de-Fonds tout va bien, mais le Val-de-Travers grogne sans cesse et porte bien son nom. »*

La situation restait troublée et confuse. De Colombier, le 17 décembre 1831, Rose en donne un écho :

« Il s'en est bien peu fallu, ma chère Isabelle, qu'aujourd'hui tu n'aies vu arriver chez toi un char portant nos objets les plus précieux, puis une grande berline contenant Pauline, Cécile Du Pasquier, Eugène, trois de nos nièces Barrelet, et enfin ma petite et sa bonne. Depuis le 13 septembre, la journée d'hier a été pour nous la plus pénible. Sœur Annette et moi nous comptions rester en vous expédiant toute notre jeunesse. Veuillez, chers amis, vous préparer à les recevoir si les gouvernements des cantons voisins ne peuvent être maîtres de leurs gens. Ce n'est pas qu'aujourd'hui nous ne soyons passablement rassurés, mais le danger peut recommencer. Jugez à quel point nous comptions sur vous puisqu'on allait, sans avoir pu vous en avertir, vous tomber sur le corps. »

Puis, le 22 décembre :

« Chère Isabelle, ta lettre reçue ce matin nous a fait verser des larmes d'attendrissement. Je puis te dire que l'idée de ce refuge chez vous nous a soulagées dans nos angoisses. Nos enfants n'iront pas, puisque nous sommes hors de danger, et le regrettent presque. Les émigrés de Colombier commencent à revenir. Nous nous sentons trop heureux d'avoir M. de Pfhuel ; sans lui, c'en était fait de nous ; on peut le voir par les proclamations des insurgés trouvées à Bevaix. »

Elle écrit, le 11 janvier 1832, au pasteur Morel :

« Quant à nous, nous espérons pouvoir nous émanciper de la Suisse, ce qui est aujourd'hui l'objet de tous nos vœux, car sans cela, point de sécurité parfaite pour nous. Je le pensais depuis longtemps, sans trop oser le dire. Vous aurez lu dans le Constitutionnel neuchâtelois, la dernière lettre de notre prince à son commissaire, et vous y aurez reconnu le langage d'un père, d'un ami, bien plus que celui d'un maître offensé. »

En ces temps troublés, la comtesse de Gobineau, qui depuis longtemps vivait séparée de son époux, était venue en émigrée à Bienne,

en 1831. Elle avait trouvé refuge dans la maison « Zum Garten » à la rue Rosius N^o 11, pour y offrir à ses enfants « *un séjour tranquille et favorable à leur santé* ». Elle avait emmené avec elle M. de La Coindière, précepteur de son fils Joseph-Arthur. On disait qu'il était le père de la cadette des filles de la comtesse. Dépourvue de moyens, Madame de Gobineau avait eu recours à la charité de la société biennoise, des Blöesch, des Moser, des Huber, des Perrot. Elle s'était liée d'amitié avec Isabelle Morel qui demanda aussitôt à sa sœur cadette de venir en aide, elle aussi, à ces infortunés. Rose lui écrit le 25 janvier 1832 : « *Je m'occuperai de Madame de Gobineau, mais le moment n'est guère favorable.* »

Isabelle avait encouragé la comtesse, qu'elle voyait souvent, à publier ses mémoires, pour se faire de l'argent. Une fois de plus elle demande à Rose de l'aider à trouver des fonds pour cette édition. Une réponse lui parvient le 10 février : « *Madame Henriette de Luze, que j'ai rencontrée aux Prés d'Areuse, met aux mémoires de Gobineau un vif intérêt, et cherche en ville des souscripteurs*⁶⁸. »

Le 13 mars 1832, Rose pense amuser sa sœur en lui communiquant :

« *Un poète sagnard a composé une Valanginoise sur l'air de la Parisienne. Voici une strophe qui m'a touchée :*

*Si de cette troupe rebelle
La balle nous eût dévorés
Que notre mort eût été belle !
Un roi chéri nous eût pleurés.
On aurait vu notre patrie
Bénir ceux dont la voix s'écrie :
Les Valanginois, etc. »*

Elle invite, le 19 juin 1832, le pasteur Morel à venir la rejoindre à la Prise Imer, largement ouverte à sa famille :

« *J'ai en séjour ici les enfants de Bernard et leur mère qui vous offre ses compliments. Madame Bondeli est aussi arrivée, mais hier seulement, pour une semaine. Avec tout ce monde et beaucoup d'allants et venants, je n'ai assurément pas le temps de m'ennuyer. Je serais bien flattée, mon cher frère, que vous puissiez vous décider à venir passer quelques jours chez moi dans le courant de l'été. Outre le plaisir très grand de votre société, j'aurais l'avantage de vos conseils pour l'amélioration de ma campagne.* »

Sachant leur sœur Isabelle gravement atteinte depuis plusieurs mois déjà, d'une maladie qui ne pardonne point, Cécile Barrelet

et Rose Imer s'étaient rendues à Corgémont sans s'annoncer. A leur arrivée, vers le soir, elles trouvèrent Isabelle dans son lit. Cécile passa tout la nuit à son chevet. Le lendemain seulement Isabelle apprit qu'il y aurait consultation de quatre médecins pour savoir s'il fallait l'opérer. Elle finit par s'y résoudre. Soulagée provisoirement par cette intervention chirurgicale fort douloureuse, Isabelle passa ensuite quelques semaines à la métairie de sa sœur Rose, La Goguelisse, qu'elle aimait tant, dans l'espoir de se remettre. Hélas ! une fracture du fémur précipita sa fin. Elle devait mourir dans la première moitié d'octobre 1834 ⁶⁹.

Moins d'un mois après la mort de son père, Bernard de Géliu-Bondeli avait été nommé diacre à Neuchâtel, le 6 novembre 1827, comme aide du pasteur Gallot, à la collégiale. Il habitait avec sa femme la villa des Tourelles, située à deux pas du jardin du prince et de la collégiale. C'est là qu'était né son fils Bernard ⁷⁰, en 1828. C'est dans cette maison aussi que les Géliu-Bondeli avaient reçu la visite du grand-duc Georges de Mecklembourg-Strélitz, avec lequel le jeune pasteur entretenait un échange de correspondance depuis que ce prince avait passé quelques jours à la cure de Colombier en 1816.

En 1830, le roi de Prusse avait créé une seconde place de pasteur au Locle ; il y avait appelé Bernard. La Vénérable Classe avait confirmé cette nomination le 18 août, le doyen le 22. Dans sa nouvelle paroisse, Bernard avait retrouvé son ami Andrié, un descendant du gouverneur qui y revêtait la charge de premier pasteur, en remplacement du ministre Favre. Durant ses loisirs, Bernard avait complété, à son tour, l'histoire de sa famille.

Le 30 novembre 1836, après treize années d'une heureuse union, Bernard a la douleur de perdre sa chère Emilie. Elle lui est inexorablement arrachée pendant un séjour avec sa fille Rose, chez sa belle-sœur Anne-Catherine Du Pasquier, à Colombier. L'enfant avait été atteinte du typhus. Emilie de Géliu est infectée à son tour, en soignant sa fille. Rose s'en remet, mais sa mère, après vingt et un jours de maladie, sur le point de guérir, meurt subitement après avoir mangé du pain noir trop frais. Elle est enterrée à Colombier, le 5 décembre 1836. Bernard est fort secoué par la mort de sa femme. Il reste seul avec cinq enfants. Rose, l'aînée, n'a que treize ans, la cadette en a cinq. Sans la gardienne du foyer, la cure du Locle est bien froide. Bernard souffre de la trouver ainsi sans âme en rentrant de ses longues tournées chez ses paroissiens, dans la brume du crépuscule ou dans la nuit, à la lumière vacillante de sa lanterne.



Rose-Marguerite Imer-de Gélieu.

Rose Imer-de Géliou est péniblement affectée par la mort si prématurée de cette belle-sœur à laquelle elle était très attachée. Elle en fait part à sa nièce Cécile Morel, de la Prise Imer, le saint jour de Noël :

« C'est le petit Bernard qui a été le plus profondément et le plus longtemps affecté de la mort de sa mère : après lui la petite Isabelle, qui porte le nom de ta mère et lui ressemble tant. Ce petit Bernard que tu connais est très expansif, et dans les derniers jours de la vie d'Emilie, ne sachant à qui exprimer ses sentiments, il les écrivait. Son père les a trouvés, et en voici un. « Père éternel, notre Créateur, je Te prie de me rendre ma chère maman, dont la vie est en danger, à ce qu'on me dit. Mais, si Tu ne trouves pas convenable de me la rendre, fais, ô mon Dieu, qu'elle aille vers Toi ! » Le jour de la mort, il était à Neuchâtel, chez son oncle Barrelet : le lendemain, on le mène à Colombier, sans oser lui dire l'événement. Tante Cécile l'accompagnait. Il lui dit : « Priez avec moi, ma tante, priez Dieu pour ma pauvre maman ! — Ta maman, mon cher ami, n'a plus besoin de nos prières ; son âme a quitté ce monde, elle est auprès de Dieu. — Alors, ma tante, s'écrie l'enfant en fondant en larmes, priez, oh, priez pour moi. »

Le mercredi 19 juillet 1837, Rose et sa fille remontent de Colombier à la Prise Imer *« le plus heureusement du monde, sauf la pluie »*. Elles sont reçues avec joie par les habitants qu'elles y avaient laissés. On les fête, car c'est le jour de sainte Rose : *« Deux vases des plus beaux rosiers de la Prise figuraient sur la table du souper préparé avec soin par les servantes : la gentille Annette B. les avait garnis ; mon assiette était ornée d'une très belle bourse aux couleurs nationales, que la brave Elise avait travaillée ; j'ai été fort sensible à cet accueil et Virginia en rayonnait pour moi. »* Elles restent à la Prise jusqu'à Nouvel-An.

Le 31 août 1837, de la Prise, Rose avait écrit au pasteur Morel :

« Ayant besoin d'une paire de bœufs pour les labours d'automne, je viens vous demander si peut-être vous pourriez m'en céder ? Dans ce cas, mon fermier de la Prise partirait de suite pour les voir, et les emmener, si le marché se faisait. Si vous n'en avez pas, auriez-vous la bonté de m'indiquer à quelle foire de votre pays vous conseilleriez à mon dit fermier de se pourvoir ? »

Le 28 mars 1838, Bernard de Géliou est nommé pasteur de Fontaines et Cernier par la Vénérable Classe. Il y est installé le 1^{er} avril, par le pasteur Morthier, de Saint-Martin. Le baron Albert de Chambrier, maire de Valangin, le met en possession de son béné-

fice. C'est l'occasion de rappeler que deux de ses ancêtres, Bernard Géliou-Du Mayne, puis son fils Jacques Géliou-Favarger, l'avaient précédé dans cette cure.

Bernard, le fils du réfugié huguenot Bernardus Gélius et de sa première épouse Nicole Fourguignon Paterat, avait fait bénir son mariage, en 1602, en l'église de Travers, avec Sarah, fille du maistre Jehan Du Mayne, notaire à Concise et commissaire du comté de Neuchâtel et de noble Marguerite de Vevey. D'abord diacre à Neuchâtel, puis pasteur à Valangin, où était né son fils Jacques, Bernard avaient exercé son ministère durant 22 ans à Fontaines. Appelé en 1609 à Môtiers, enfin en 1644 à Saint-Aubin-au-Lac, où son père avait été enterré vingt-six ans auparavant, il y était mort, à l'âge de 74 ans, d'une attaque. Sa dépouille mortelle avait été déposée dans le chœur de l'église de Saint-Aubin, à côté de celle de son père.

Quant à son fils, Jacques Géliou-Favarger, il avait desservi déjà plusieurs paroisses neuchâteloises, en particulier celle des Verrières, où sévissait la fameuse épidémie de peste, en 1639, ravageant la population. Comme le pasteur Cortailod et sa famille en avaient été mortellement frappés, la terreur était si grande que tous les pasteurs du pays réunis à Neuchâtel pour désigner celui d'entre eux qui devrait remplacer le défunt ne pouvaient en prendre la responsabilité. Alors, Jacques de Géliou s'était levé et avait dit : « *Nous avons juré de servir notre Dieu dans le danger comme dans la sécurité. J'irai.* » Il y alla. Joignant la prudence au courage, il fit construire une chaire tournante autour d'un sapin d'une espèce appelée « fie », afin que le vent passât de lui à son auditoire, et non le contraire, pendant que l'on désinfectait le temple. Dès lors cette place porta le nom de « champ de la fie » et le cimetière des pestiférés celui de « champ de la Bosse », terme qui désigne, en patois, ce terrible fléau. Grâce aux mesures prises, la peste cessa et la famille du vaillant pasteur put le rejoindre. Nommé doyen en 1657, Jacques exerça son ministère à Corcelles puis enfin à Fontaines, où il mourut en chaire, en 1664. Sa tombe comme celle de sa mère et celle de sa femme se trouvent dans le temple de Fontaines. En arrivant dans cette dernière paroisse, il avait écrit à son fils Jean-Jacques, alors étudiant en lettres à Genève : « *Le souvenir de mon propre père est ici encore béni*⁷¹. »

En mai, Rose prend chez elle, à la Prise Imer, les cinq enfants de son frère Bernard, pendant que lui déménage de la cure du Locle à celle de Fontaines. Elle écrit à Isabelle :

« Bernard est bien regretté au Locle, mais à juste titre. Ces braves gens se sont cotisés pour lui envoyer à Fontaines avec son bagage : douze pains de sucre, soixante-quinze livres de café, une livre de fin thé, quatre-vingts livres de savon de Marseille, un gros fromage, huit caisses de cigares fins et dix napoléons d'or. N'est-ce pas beau d'envoyer cela à un pasteur qui les quitte et dont ils n'ont plus rien à attendre qu'une affection sincère. » Elle ajoute que la cure de Fontaines « est jolie et confortable ».

« Je suis heureuse de leur voisinage. Devant incessamment visiter mes métairies du Val-de-Ruz, je compte, Dieu aidant, y mettre trois jours, pour avoir le plaisir très grand d'une apparition à Corgémont. Je veux laisser à Fontaines ma Virginia, et vous amener la charmante petite Isabelle de Géliou, dont le nom et les yeux rappellent tant ta chère mère : je suis impatiente que tu la voies », écrit-elle à Cécile Morel.

Rose Imer-de Géliou avait acquis « Les Fornels » d'une dame Perrot, qui lui a proposé « par pure complaisance et bonne volonté d'occuper pendant l'été la maison qu'elle possède aux Pasquiers », à une demi-heure seulement de ses métairies.

« Cette année-ci (1838), je me suis décidée à m'y établir pendant six semaines, ma présence étant là assez nécessaire pour coupes de bois, réparations, etc. Le voisinage de mon frère Bernard, dont je ne serai qu'à deux lieues, contribue beaucoup à m'y engager. Ainsi Dieu aidant, je compte m'y établir avec une servante et ma chère petite, la seconde semaine de juillet. Puis j'ai réfléchi, ma chère Cécile, que j'y serais aussi votre voisine, du moins comparativement, et cette idée me comble de joie. C'est ce bel espoir de voisinage en juillet, qui m'a fait renoncer à ma visite en juin à Corgémont. Des Pasquiers, je puis aller vous voir, et revenir le même jour. Vous de même, avec la chance de trouver chez moi Bernard et sa famille. N'est-ce pas chose charmante, ma chère Cécile, que la facilité de ces rendez-vous ? Parles-en à ton cher père, et dis-moi s'il n'y est point disposé ? Je pourrais voisiner aussi de cette manière avec les dames de Tavannes⁷², ce qui me serait des plus agréables : veuille le leur dire en me rappelant à leur bon souvenir. J'aurai aux Pasquiers le luxe d'une chambre à donner : tout m'y a paru joli et confortable, à part la porte d'entrée, que l'on partage avec les animaux, et la cuisine avec le locataire qui tient une pinte : au reste, puisque Madame Perrot avant l'an 1831 y passait malgré cela tous les étés avec sa famille, je puis croire que les buveurs n'y tiennent pas un sabbat

*trop fort. Tout y est meublé de telle sorte que je n'aurai à y transporter que notre linge de corps*⁷³. »

Rose passe six semaines en août 1839 aux Bugnenets. Elle choisit, pour faire une escapade à Corgémont, « *les deux fameux jours de danse aux Bugnenets, si vous voulez bien me donner l'hospitalité pendant ce brouhaha* ».

Des Bugnenets, elle écrit le 29 juillet 1839 à Cécile Morel :

« *Etant devenue leste à la course, je compte me rendre à pied aux Goguelisses, un jour de la semaine prochaine, et y donner rendez-vous à M. Morel. Ma Prise est remplie comme un œuf par tante Annette et sa postérité.* »

Le 25 août 1839, des Bugnenets :

« *Nous ne sommes pas encore parties, mais nous emballons. Depuis qu'il gèle chaque nuit, il n'est plus question de passer nos journées dans les bocages qui nous servaient de salons, en sorte qu'à tout prendre, il vaut mieux renvoyer à l'an prochain votre bonne visite à la Montagne, que vous tâcherez de faire dans les longs jours, n'est-ce pas ?* »

Entre ce séjour d'été aux Bugnenets et son retour à la Prise Imer, Rose est allée voir sa nièce Cécile à la cure de Corgémont. A sa rentrée, touchée de l'hospitalité reçue, elle mande au pasteur Morel, le dimanche 8 septembre :

« *Prise Imer,*

« *Combien j'ai été sensible à votre accueil, mon cher frère, et qu'il m'est doux, depuis la mort de ma sœur, de retrouver chez vous les mêmes égards, la même affection !* »

Puis Rose se félicite du prochain remariage de Bernard car il va redonner à son foyer une gardienne :

« *Bernard m'a communiqué votre lettre de félicitation. Voilà donc cet excellent frère à la veille de retrouver du bonheur sur la terre ! Il me tarde que Cécile sache à quel point j'en suis réjouie, car pour me servir d'une expression de tante Prince, « mon âme joue du violon » de cet événement. Mademoiselle Bonhôte a 38 ans, âge très assorti à celui de mon frère. Elle a été fort belle et l'est encore. Une excellente santé, de l'instruction, laborieuse, et sachant tenir ménage comme toutes les dames de Peseux savent le faire : pieuse, charitable, en un mot digne femme de pasteur. Je dirai même digne de Bernard, ce qui est beaucoup dire. Appartenant d'ailleurs à une famille honorée et digne de l'être : puis jouissant d'une fortune indépendant de vingt-cinq mille francs, très bien venue dans ce presbytère. Son dévouement à ses devoirs de famille l'a empêchée de se*

marier plus tôt ; aussi ne voulait-elle qu'un ministre, tant cette vocation lui plaît. Son estime pour notre frère l'empêche de craindre d'épouser avec lui ses cinq enfants. Nous sommes persuadés qu'elle sera excellente belle-mère ; c'est aussi l'opinion publique, et chacun félicite Bernard d'une union aussi bien assortie : mais comme il est fort aimé on félicite aussi Mademoiselle Bonhôte dont, pour achever le portrait, je dois ajouter qu'elle est aimable et parlant bien, se dévouant depuis longtemps et sans ostentation à des œuvres pies. Nous avons donc tout lieu d'espérer et de croire que notre frère sera heureux. Dieu en soit mille fois béni ! C'est une chose rare et touchante que la joie confiante de ces cinq aimables enfants, du mariage de leur père. Madame Bondeli, qui se trouvait à Fontaines le plus à propos du monde lorsque la chose s'est arrangée, en est dans le ravissement et est allée au château de Peseux faire la connaissance de l'épouse. Je vous en écris longuement : mais, de l'abondance du cœur, la bouche parle ! »

Bernard avait été fort secoué par la mort de sa femme, car alors, l'aînée des enfants, Rose, n'avait que treize ans et le cadet, Bernard, huit. Les cinq enfants étaient privés des soins maternels, le foyer sans appui. Leur père en avait bien souffert.

Après trois années de veuvage, sans avoir oublié celle qu'il avait si tendrement aimé, il avait trouvé une nouvelle compagne pour poursuivre sa tâche, s'occuper du foyer, des enfants et de la paroisse. Il écrivit dans son journal :

« Les chemins de Dieu ne sont pas les nôtres, ses pensées ne sont pas nos pensées. Ce Dieu de miséricorde a eu pitié de son indigne serviteur, Il a soulagé ma faiblesse, fortifié mon âme abattue. Dans Son amour Il m'a fait retrouver une amie selon mon cœur, une mère pour mes enfants, en la personne de Mademoiselle Charlotte Bonhôte, fille de feu David-François Bonhôte, de Peseux. Notre mariage a été béni à Peseux le 29 octobre 1838 par mon frère Jacques de Géliou, actuellement pasteur à Saint-Sulpice. Mon garçon d'honneur était le pasteur Berthoud, de Valangin, et la demoiselle d'honneur de la fiancée était Charlotte Suzon, sa cousine. »

L'année suivante, Rose et Virginia quittent la Prise Imer à fin juin pour passer l'été au Fornel, la métairie nouvellement acquise. En août, elles y reçoivent le doyen Morel, sa sœur Madame Raiguel-Morel et Cécile :

« J'attends d'autre monde du Val-de-Ruz, les premiers jours de la semaine, et compte recevoir Mesdames Voirol tout aussi simple-

ment que nos Neuchâtelois, sans argenterie. Le poisson dont tu me parles me fera le plus grand plaisir, et avec ce secours j'espère m'en tirer honnêtement, comptant que le bon sens des Dames Voirol leur fera sentir qu'on ne peut festoyer à la Montagne comme dans le Vallon, et qu'elles compteront aussi pour quelque chose une réception franche et cordiale. Je vous attends donc au nombre de neuf dont six de Tavannes. »

En juillet 1842, Rose et sa fille villégiaturent à nouveau au Fornel. Elles voisinent avec Cécile mariée maintenant au pasteur Bandelier, de Saint-Imier ⁷⁴.

Le temps passe. A son tour Virginia se marie. Elle épouse André Robert, de la maison de commerce des frères Robert, à Marseille.

Sa mère va passer l'hiver 1847 à 1848 auprès d'elle. Là elle retrouve les familles de ses deux beaux-frères Théophile et Jules Imer. Elle y reçoit la visite de François Morel, maire de Pertuis, le frère aîné du doyen Charles Morel-de Géliou. Etabli en Provence depuis de nombreuses années, il avait été emprisonné durant la Révolution française à la Conciergerie, avec d'autres détenus politiques, parmi lesquels la propre sœur du célèbre orateur Mirabeau, Louise de Cabris, qui lui offrit de racheter les anciennes possessions des marquis de Mirabeau, avec le château situé à une quinzaine de kilomètres de Pertuis. Libérés tous deux, la marquise lui fait visiter ses biens en état de désolation et de ruine, les terres abandonnées. A force d'éloquence, Louise de Cabris qui *« prenait sur les autres, à volonté, l'ascendant dont elle avait besoin »*, comme le dit François Morel lui-même, le persuada. Il acheta ce domaine, allant jusqu'à payer les dettes criardes de celle qu'il considère dès lors comme sa patronne et sa bienfaitrice. Il n'eut pas à s'en repentir. Il dut même à Madame de Cabris de faire un mariage avantageux avec une filleule à elle, Mademoiselle de Verneuil. Rose Imer fait part de cette visite à sa nièce Bandelier : *« Ton oncle Morel toujours aimable et que j'ai trouvé peu vieilli, a passé deux jours seulement à Marseille. Mes enfants l'ont accueilli de leur mieux, et moi, j'ai cru lui exprimer mon vrai plaisir de sa visite, croyant revoir en lui un parent. S'il eût prolongé son séjour, André voulait lui consacrer tous ses moments de loisir. Frère et ami sincère de ton père que j'aime, il m'a été doux de parler beaucoup de lui, nous en jouissons tous les deux. »*

En décembre, Rose annonce à sa nièce la naissance d'un petit-fils Philippe. Il donne cependant de grandes inquiétudes à sa grand-mère, car il a été fortement asphyxié par sa naissance : *« Qu'il nous serait cruel de le perdre ! à moi surtout à qui cette douleur est connue, et*

qui ne suis point sûre de ma vie pour revoir dans ce monde un second petit-enfant. » Le bébé n'a pas survécu.

De retour à Colombier, Rose est heureuse de retrouver sa chère maison de la Prise Imer. Mais bien des choses ont changé. Que de bouleversements ont été causés par la révolution du 1^{er} mars.

Débordés par le parti de l'Association patriotique, les clubs, composés en grande partie de compatriotes venus d'autres cantons suisses, du Pays de Vaud surtout, ont reçu l'ordre de ne point réélire le pasteur Wust, à Boudry, et Jacques de Géliou, à Saint-Sulpice, qualifiés de militants royalistes. Le mot d'ordre a été suivi, les deux ministres visés ont été renversés lors du scrutin populaire. Jacques a dû se retirer à Neuchâtel avec sa femme et leur fille Virginie. Il avait pourtant servi, durant dix-huit ans, avec un grand dévouement son ingrate paroisse. Cependant, au moment douloureux où les deux dames de Géliou durent quitter la cure de Saint-Sulpice, l'un des membres de la commune s'approcha respectueusement d'elles pour leur dire, en leur faisant ses adieux : *« Mesdames, vous savez que je ne suis pas flatteur, et que, par mes circonstances, je sais tout ce qui se dit au Val-de-Travers ; je puis donc, en toute vérité, vous donner l'assurance que vous êtes estimées et respectées par tous les partis. »*

Quant à Bernard, le sort a été moins dur pour lui. En 1847, il avait été nommé à la charge honorable de doyen de la Vénérable Classe des pasteurs de la principauté. Il en est le dernier sous l'ancien régime, au cours toutefois d'une année bien mouvementée.

A Corgémont, l'on pleure la mort du doyen Morel. Son gendre, le pasteur Alphonse Bandelier, est appelé à lui succéder dans sa paroisse, devenue vacante.

De la Prise Imer, le 6 juin 1848, Rose Imer-de Géliou écrit à sa nièce Cécile Bandelier-Morel :

« Bien aimée Cécile,

La veille de mon départ de Marseille, nous apprîmes par L'Helvétie la mort de ton cher et digne père ! J'eus peine à y croire, aussi en arrivant ici, ma première question fut : si c'était vrai ? J'ai donné des larmes à sa mémoire, car tu sais, chère amie, que je l'ai toujours aimé, apprécié : je me sentais honorée et touchée de l'amitié qu'il me témoignait. Hélas ! Je porte son deuil avec la robe que j'avais fait faire pour celui de mon petit-fils ! Tu dois avoir reçu une lettre de ma Virginia ? Tante Du Pasquier m'a communiqué ta dernière. Je suis vivement peinée que ces deux frères si tendrement unis ne se soient pas revus ! Et ton pauvre oncle⁷⁵,

passera-t-il tout l'été avec vous ? A côté de ma douleur sincère de la perte de mon beau-frère, j'éprouve une vive joie de ce que son gendre l'ait remplacé à Corgémont où je pourrai donc retourner quelquefois sans trop de détresse et de regrets. Je pense, à la fin de ce mois, faire, Dieu aidant, ma tournée au Fornel, espérant un peu que mon frère Bernard pourra m'y accompagner. Ecris-moi franchement, chère amie, si nous vous gênerions ton mari et toi en allant coucher chez vous ? Combien la douceur de vous revoir l'un et l'autre me désennuyerait ! car vous pouvez penser que ma fille me manque ici cette année autant, si ce n'est plus, que la dernière. Nous vous quitterions le lendemain matin.

Adieu, nièce chérie, reçois avec ton excellent mari, l'expression de toute mon amitié : un doux baiser à votre fils de la part de tante Rose Imer.

Arrivée ici le 21 mai, j'ai déjà cinq lettres de Virginia dont l'heureuse grossesse continue, grâces au Seigneur.

Veuille faire agréer à Monsieur ton oncle mes compliments empressés, ainsi que l'expression de toute ma sympathie pour sa profonde douleur. »

VI. AU CHATEAU DE MATHOD

Virginia mit heureusement au monde une fille.

Elles vinrent bientôt habiter le château de Mathod, près d'Yverdon. Rose retrouva leur affection. Elle alla les rejoindre pour passer avec elles, entourée de leurs soins, les dernières années de son existence.

Rose avait placé, dans l'un des salons du château, la réplique en plâtre du buste en marbre blanc de son mari, que ses amis de Liverpool avaient commandé en mémoire du consul de Suisse Charles-Frédéric Imer, au sculpteur Edwin Lyon, en avril 1828. Au-dessus de ce buste était pendu à la paroi un tableau à l'huile, peint sur bois par Reinhardt, représentant les parents de son mari, le pasteur Jean-Jacques et Marianne Imer-Sandoz, assis sur un banc de pierre dans un parc.

Rose conservait aussi pieusement, dans une armoire, l'habit consulaire de son mari ⁷⁶.

Depuis qu'il était sans cure, Jacques de Géliou-Du Pasquier allait, chaque dimanche, prêcher de côtés et d'autres. Pendant la

semaine, il donnait des cours d'histoire, des leçons particulières, courageusement, simplement. C'était la troisième étape de sa vie ⁷⁷.

Dans son journal, Bernard ⁷⁸ a noté que sa sœur Rose est morte le 18 septembre 1857, des suites d'une attaque survenue deux ans auparavant. Elle s'est éteinte au château de Method. Sa mort a été douce. Selon son désir, elle a été enterrée le 22 septembre, à la Côte-aux-Fées, à côté de la tombe de sa mère bien-aimée.

ANNEXE

GAZETTE DE GOGUELISSE

rédigée par Rose-Marguerite de Géliou

Mardi 3 août 1814

Avertissement

Madame la Comtesse de Goguelisse n'ayant ordonné qu'aujourd'hui l'impression exacte des événemens qui se passent dans son Comté, nous sommes obligés, pour mettre nos lecteurs à la suite des affaires, de reprendre autant que notre mémoire nous le permettra, le fil de ces événemens depuis le départ de cette Noble Dame de la Principauté de Neuchâtel pour se rendre dans son château de Goguelisse.

Personne n'ignore l'attachement singulier de Madame la Comtesse pour le pays dont elle porte le nom et où elle a passé les plus beaux momens de sa jeunesse. Depuis trois ans, des événemens trop longs à raconter ne lui avoient pas permis de s'y rendre. Enfin, le vendredi, elle part pour ce séjour chéri, accompagnée du Chevalier de la Côtette et de la jeune Comtesse Aurore. Le Marquis de la Charbonnière les voit partir la larme à l'œil : des occupations de la dernière importance l'empêchent de les accompagner, mais il a l'espérance de les rejoindre dans quelques tems. Le voyage fut heureux jusqu'à Nods, mais depuis Nods jusqu'à Goguelisse, il ne fut pas sans danger, et la valeur et l'adresse du jeune Chevalier furent très utiles pour prévenir les accidens. Mesdames les Comtesses furent obligées de traverser à pied les terres de Monsieur des Vaillons ⁷⁹ dont les chemins sont très mal entretenus depuis que ce seigneur négligent a pris le parti des armes. Suant sang et eau, nos illustres voyageurs arrivent enfin au pont fameux des Anabaptistes ; là, remontant en voiture et traversant rapidement les plaines de Chalmé et de Goguelisse, ils font leur entrée triomphale au Château, aux acclamations de tous les vassaux rassemblés. Madame la Comtesse fait chercher de suite

Madame de Chalmé⁸⁰ qui se trouvoit chez Mgr l'Archevêque de Corgémont, et il ne manque plus que Monsieur le Marquis pour que la maison soit complète.

Le dimanche, M. le Chevalier et les jeunes Comtesses partirent pour aller entendre le sermon que M. l'Archevêque devoit prononcer dans l'Eglise cathédrale de Corgémont. Madame de Goguelisse se trouvoit encore trop fatiguée du voyage pour les accompagner. Ils revinrent au Château avec Madame la Princesse des Boveresses montée sur le vaillant Schneck⁸¹ et accompagnée de son grand Ecuyer et du Prince Carlos. Madame la Comtesse eut beaucoup de plaisir à revoir son auguste fille qui lui promit de venir dès le surlendemain habiter avec sa famille le Château de Boveresse, distant d'un tiers d'heure seulement de celui de Goguelisse. Le lendemain, la Comtesse de Chalmé, voulant visiter ses possessions qui sont aussi voisines, pria le Chevalier et les Comtesses de l'accompagner. Elle a été enchantée de la campagne, mais le délabrement du château ne lui a pas donné la moindre envie de s'y fixer jusqu'à ce que ses rentes retardées par la dernière guerre lui donnent la facilité de le réparer ou rebâtir. Le même jour de son arrivée à Boveresse, Madame la Princesse vint à Goguelisse avec les Princes ses fils, la Marquise des Fontaines, Mademoiselle de Bienne et le Seigneur Etranger⁸². On les introduisit dans le grand salon d'où, après le dîner, on passa dans les petits appartemens. M. l'Archevêque étoit aussi avec eux. Madame la Princesse et Madame la Comtesse conclurent entre elles cet arrangement, que tous les jours les habitans des deux châteaux se rendraient réciproquement les uns chez les autres après le dîner. Hier, c'étoit au tour de Madame de Goguelisse. La Princesse arriva, ayant à sa suite les personnages nommés plus haut et, de plus, l'Evêque de Courtelary⁸³, qui joua un moment de la guitare. Vers le soir arriva l'Evêque de Tavannes⁸⁴, bien en train et de fort bonne humeur. Quoi qu'on fît pour le retenir au château, il préféra retourner encore dans son Evêché, malgré la nuit ; il est vrai que la lune clairait.

Aujourd'hui 3 août, s'est célébré, dans tout le Comté, le jour anniversaire du Roi⁸⁵, notre seigneur suzerain. Madame la Comtesse avoit ordonné de tirer cent et un coups de canons, c'est-à-dire d'en imiter le bruit en jetant des pièces de rochers dans l'affreux précipice de la Prolliate. Ce moyen ingénieux a tellement réussi que peu s'en est fallu que les troupeaux de la prairie et les oiseaux des cieux n'en aient été épouvantés. Tel, autrefois, l'orgueilleux Salmonée tenta d'imiter les foudres de Jupiter. Au moment où l'on se mettoit à table au Château, les oreilles furent frappées par les pas précipités d'un

coursier impétueux : on accourt. C'étoit le brave Schneck que montoit le Seigneur Etranger revêtu de sa nouvelle dignité de Grand maître des Chasses. Il venoit apprendre qu'une indisposition retenant la Princesse alitée, Son Altesse désiroit qu'on se rendit auprès d'elle plus tôt qu'à l'ordinaire. La jeune Comtesse Aurore admire et caresse de sa main blanche le valeureux Schneck. Le Seigneur Etranger, toujours empressé à obliger les nobles Dames, lui propose de le monter, ce qu'elle fait aussitôt, et ils s'en vont chevauchant par la plaine.

Jeudi 4 août a été encore un jour de réjouissances dans le château, par l'arrivée du Marquis de la Charbonnière, après lequel chacun soupiroit. La Comtesse Aurore, d'après une invitation de la Princesse de Boveresse, s'y rendit pour le dîner. Son Altesse envoya vers deux heures, à Goguelisse, le Seigneur Etranger chargé d'un message secret pour la Comtesse Mère. Comme elle reposoit, on l'introduisit dans le grand salon où se trouvoit la Comtesse de Chalmé toute seule : elle relavoit les marmites mais, reprenant son air de dignité, elle reçut le Seigneur le torchon à la main et le sourire sur les lèvres. Après un moment d'entretien, il lui remit une lettre pour Madame de Goguelisse et repartit. Chacun se rendit le soir chez la Princesse où se trouvoit une foule, entre autres, Monseigneur l'Archevêque, un capitaine de la République vaudoise, une dame de Corgémont et le Chevalier des Aventures, cousin germain de Madame la Comtesse Mère. Ce dernier vint coucher au château de Goguelisse, où le récit de son naufrage, de son séjour dans une caverne et des accidens où il se cassa trois fois le nez, intéressèrent extrêmement.

Le lendemain, la Comtesse de Chalmé alla dîner chez la Princesse ; le Chevalier l'accompagna jusqu'au pont des Anabaptistes ; l'air étoit froid, la Comtesse s'affubla du grand col de la redingote du Chevalier, qui lui donnoit un faux air d'amazone ; le Chevalier, de son côté, avec un chapeau de taffetas ciré, ne ressembloit pas mal à un marchand de cochons.

Dimanche 7 août, les habitans des deux châteaux, à la réserve de la Comtesse Mère et de la Princesse, se rendirent au sermon de Corgémont et dînèrent chez l'Archevêque. Madame de Chalmé fit visite à Mademoiselle du Vallon⁸⁶ qui lui promit de venir au château aussitôt qu'elle le pourroit.

Aujourd'hui 8 août est remarqué dans tout le Comté de Goguelisse par l'arrivée de Monsieur le Comte. Il annonce pour ce soir M. Du Pasquier et Mlle Sophie, et c'est une grande joye dans le château. Le Marquis et la Comtesse Aurore sont allés à leur rencontre jusqu'à Corgémont. Madame la Princesse vient d'arriver avec les enfans,

accompagnée de Madame sa belle-sœur, de Mademoiselle de Bienne et du Seigneur Etranger, qui depuis huit jours qu'il est revêtu de la dignité de Grand maître des Chasses, a déjà tué une mésange. Il espère en tuer encore une dans quelque tems, et on les rôtera les deux pour Madame la Princesse.

C'est mardi 9 août qu'arrivèrent M. Du Pasquier et Mademoiselle ; ils dînèrent chez Madame la Princesse avec tous les habitans de Goguelisse ; on mangea dans le grand salon à côté de l'étable et, après le repas, qui fut fort gai, on se promena dans le parc de genre anglais, où l'on se trouve en ouvrant la porte de la salle. M. le Comte de Goguelisse et M. le Chevalier de la Côtette partirent le soir pour visiter le Marquisat de la Charbonnière ; M. le Marquis ne put les accompagner. Madame la Comtesse Mère revint coucher à Goguelisse avec sa suite ordinaire et ses nouveaux hôtes.

Le lendemain, la Princesse vint y goûter avec sa maison, hormis le Prince héréditaire. Madame Schuler vint aussi et y coucha. M. et Mlle Du Pasquier firent leurs adieux, emportant avec eux quelques plantons de fleurs des champs et deux cailloux.

Aujourd'hui 11 août, Madame Schuler est repartie. Monsieur le Comte et ses fils sont allés visiter leurs possessions. Madame la Comtesse Aurore, qui étoit allée à Corgémont accompagner M. et Mademoiselle Du Pasquier, en est revenue et l'on va partir pour la principauté de Boveresse.

Salut et joye à tous les habitans de Colombier.

La suite au numéro prochain.

Noms des personnages nommés dans la gazette

Comtesse Mère de la Goguelisse	Madame de Gélieu
Comtesse de Chalmé	Mademoiselle Rose de Gélieu
Comtesse Aurore	Mademoiselle Zélie Du Pasquier
Marquis de la Charbonnière	Monsieur Jacques de Gélieu
Chevalier de la Côtette	Monsieur Bernard de Gélieu
Princesse de Boveresse	Madame Morel
Archevêque de Corgémont	Monsieur Morel
Grand Ecuyer de la Princesse	Monsieur Auguste Belrichard
Le Seigneur Etranger	Monsieur Seiller
Mademoiselle du Vallon	Mademoiselle Prêtre
Mademoiselle de Bienne	Mademoiselle Louise Schaffter
Marquise des Fontaines	Mademoiselle Cécile Morel
Chevalier des Aventures	Monsieur François Imer
Schneck	Cheval de Madame Morel
Evêque de Tavannes	Monsieur Besson
Evêque de Courtelary	Monsieur Klein
Prince héréditaire	Jules Morel
Prince Carlos	Charles Morel

NOTES

¹ Voir : *Bernardus Gélius* dans les « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, 1548-1618, année 1964, pp. 255-270.

² Jacques de Géliou-Willy (1696-1761), fils de Bernard Géliou-Wavre, pasteur aux Verrières, et de Suzanne Wavre, né le 22 octobre 1696, étudié à Bâle sous la direction de MM. Verenfels, Roques et Osterwald, est consacré au ministère le 7 mai 1719, rentre à Neuchâtel en 1722, est élu diacre de Valangin le 3 décembre 1727, nommé pasteur aux Bayards le 4 mai 1730, installé le 7. Le 1^{er} septembre 1736, lui, ses frères et cousins sont élevés à la noblesse prussienne par le roi Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse. Le diplôme en donne les raisons suivantes : « Qu'ils étaient déjà nobles au moment où, il y a deux siècles, leurs ancêtres émigrèrent de France pour cause de religion, et que depuis ce temps ils ont rendu de bons services à l'Etat et à la Sainte Eglise réformée. » Le 19 octobre 1736, Jacques de Géliou épouse Marie-Elisabeth Willy, née à Mulhouse, fille de Jean-Henri Willy, pasteur et bourgeois de Mulhouse en Sundgau, descendant d'une famille patricienne. Nommé pasteur des Verrières (où son père avait exercé le ministère) le 28 septembre 1746, installé le 2 octobre.

³ Jonas de Géliou (1740-1827) était alors diacre à Môtiers-Travers.

⁴ Jacques, né le 7 juin 1745, Charles-Frédéric, né le 28 juillet 1748, Esther, née le 20 septembre 1757.

⁵ Charles-Frédéric de Géliou, né le 25 juillet 1706, officier au service de France, puis de Sardaigne. Voir *Trois Géliou au service étranger*, in revue « Versailles », N^{os} 29-31.

⁶ Son fils Jonas publia, par la suite, un extrait du livre de son père sous le titre : *Instructions pour les habitants de la campagne, contenant en abrégé la manière la plus simple et la plus utile de gouverner les abeilles* dans les « Mémoires » de la Société économique de Berne, 1770, tome II, p. 1 ; cet opuscule a été traduit pour l'édition allemande du même recueil pp. 53-144.

⁷ Jonas de Géliou-d'Ivernois (1685-1760) étudié de juin 1700 à la fin de 1701 à Zurich, séjourne durant 14 mois, jusqu'en juin 1704, chez M. Maurice, à Genève, est consacré au saint ministère le 23 octobre 1704. A l'occasion de sa nomination comme pasteur à Fleurier, le gouverneur Metternich écrit de Ratisbonne, le 22 juillet 1710, à son père le doyen Bernard Géliou-Wavre : « Vous voulez bien que je vous félicite de la promotion de Monsieur votre fils à l'Eglise de Fleurier, que je vous assure moi-même de la part que je prends à la consolation que vous en recevez sans doute, comme d'un fruit digne de la belle et bonne éducation que vous lui avez donnée. Si vous croyez, Monsieur, que j'ai contribué par mes recommandations à cet avancement de Monsieur votre fils — je vous prie de les regarder comme un effet de l'amitié que j'ai toujours eue pour vous — aussi bien que de celle que je me suis toujours promise de votre part. J'espère que vous en recevrez d'autant plus de plaisir, que l'Eglise dont il va être pourvu étant la première que Sa Majesté a établie dans votre pays, elle ne servira pas peu à conserver à la postérité le nom et le mérite de celui qui en aura été le premier Pasteur ». Jonas de Géliou-d'Ivernois fut doyen en 1743, 1747 et 1748. Décédé sans postérité, le 26 octobre 1760, il fut enterré dans l'église de Fleurier. Sa femme l'avait précédé dans la tombe. Lors de la reconstruction du temple, leurs pierres tombales ont été placées dans le péristyle.

⁸ « Mémoires » de la Société économique de Berne, 1767, t. I, p. 25.

⁹ Jean-Henri d'Andrié, troisième seigneur de Gorgier de ce nom, investi baron en 1765, conseiller d'Etat résidant au château de Gorgier, vicomte dès 1787. Son fils aîné, le vicomte Charles d'Andrié, remarquable par sa belle stature, officier au service de Prusse, meurt au cours des guerres de l'Empire. Voir *Biographies neuchâteloises* I. 10.

¹⁰ Dans son *Histoire de mes pères* que Rose de Géliou rédigea en 1812, elle relève au sujet de ces deux frères de son père : « Jacques (né le 7 juin 1745) devint tout à fait imbécile par une suite de convulsions qui le saisirent à l'âge de trois ans, quand il poussait des dents molaires, la servante l'ayant effrayé toutes les fois qu'il demandait du soulagement pendant la nuit. Il mourut le 5 juin 1775 chez son frère Jonas, alors pasteur à Lignièrès, qui l'avait pris chez lui avec Charles-Frédéric (né le 28 juillet 1748), devenu aussi imbécile par une suite de convulsions qu'il eut dès le berceau, et il est mort aussi chez Jonas, le 17 juin 1770. »

¹¹ Voir *Un Neuchâtelois armateur à la Guadeloupe*, in « Musée Neuchâtelois », 1966, N° 1, pp. 19-31.

¹² Suzanne-Elisabeth Lequin-de Géliou mourut en Russie, à la fin de l'année 1792, sans jamais avoir revu ses enfants, mais en leur laissant une succession assez considérable. Voir *Journal du pasteur Frêne-Imer*, année 1793.

¹³ Ces six volumes du *Journal du pasteur Frêne* se trouvent aux Archives de l'Etat, au château de Neuchâtel.

¹⁴ Voir « Musée Neuchâtelois », mai 1877, pp. 122-124, *Glanures neuchâteloises : Extraits du Journal du pasteur Frêne, de Tavannes, 1770*. Mariage du pasteur de Géliou. Les pensionnaires du pasteur de Géliou, MM. de Traytorrens, Du Pasquier et Gibollet, Mlle Risler de Mulhouse, MM. Vaucher et Grellet et Mlle Esther de Géliou donnèrent le spectacle : « Le prix du silence » de M. de Boissy puis « La Bergère des Alpes » sujet tiré de Marmontel. « Mlle de Géliou représenta fort bien » note le pasteur Frêne. « Ensuite Mmes Prince et de Géliou avec MM. Pury et Prince, puis Madame la ministre Imer et son fils avec mon épouse et moi, partîmes pour La Neuveville... »

¹⁵ La mère d'Isabelle de Géliou-Frêne, Marguerite-Isabelle née Imer, avait trois frères : David Imer (1736-1793), grand-bailli d'Erguël à Courtelary de 1779 à 1783, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle, décédé à La Neuveville ; Jean-François Imer (1744-1822), diacre de 1764 à 1772, puis pasteur à La Neuveville dès 1773 (études à Genève en 1761) ; Samuel Imer (1749-1828), né au château de Courtelary où son père David Imer-Gallandre était grand-bailli ; études de droit à Strasbourg où il soutient, en 1769, sa thèse de licence : *Differentias nonnullas inter Jus Statutarium Helveto-Neostadiense et Jus Commune circa successionem testamentariam* qui fut publiée à Strasbourg la même année, et dédiée au prince-évêque Simon-Nicolas de Montjoie, châtelain du Schlossberg ; J.-F. Imer est à La Neuveville, en 1778, grand-bailli d'Erguël de 1783 à 1797, conseiller aulique et membre du Conseil de Régence du prince-évêque de Bâle ; mort à Grentzach.

¹⁶ Amalie de Nassau-Weilbourg, par son mariage, devint duchesse, puis reine de Wurtemberg. Sa jeune sœur Henriette épousa le prince d'Anhalt-Schaumbourg-Bernbourg.

¹⁷ *Journal du pasteur Frêne*, 1789.

¹⁸ *Biographies Neuchâteloises*. Jeanneret : Jonas de Géliou.

¹⁹ Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy : Erguël 1, 1793.

²⁰ Journal du pasteur Frêne, 1800.

²¹ Anecdote contée par Félix Bovet à Philippe Godet. Ph. Godet : *Madame de Charrière et ses amis*.

²² Guillaume de Tuyll, fils aîné de Vincent de Tuyll, frère de Madame de Charrière.

²³ Lettre de Madame de Charrière à Huber, de Genève, du 13 décembre 1799.

²⁴ Georges-Charles-Frédéric de Mecklembourg-Strélitz, né le 12 août 1779.

²⁵ Journal du pasteur Frêne, in « Musée Neuchâtelois », 1878, pp. 59-64.

²⁶ Journal du pasteur Frêne.

²⁷ L'aînée des deux princesses, Frédérique, devint reine de Hanovre ; c'est Louise qui devint la vaillante reine de Prusse qui sut tenir tête à Napoléon I^{er}.

²⁸ Henry de Pury a étudié la médecine et la chirurgie à Zurich, Berlin Wurzburg et Erfurt, où il fut promu docteur. De retour à Neuchâtel, il fut nommé médecin du roi de Prusse. Il a épousé, le 17 août 1807, Suzette Bonjour, fille de Frédéric-Auguste Bonjour, pasteur de Saint-Blaise ; voir *Biographies Neuchâteloises*, vol. II, p. 271.

Auguste de Pury, consacré au saint ministère en 1804, est nommé pasteur de Valangin en 1806, de La Chaux-du-Milieu en 1807, de Corcelles en 1818. Il épousa Henriette-Salomé Vaucher, en 1819.

Albert de Pury, négociant, séjourne à Paris, à Genève, puis s'établit à la rue de la Balance 1, à Neuchâtel. Il épouse Célanie-Augustine de Meuron, en 1820.

²⁹ L'ancien écu Géliou était : « d'or à la fasce d'azur chargée d'une foi de carnation vêtue d'argent et accompagnée en chef d'un cœur de gueules, en pointe d'une ancre de même ». Les armes concédées lors de l'anoblissement de 1736 sont : « Parti, au un, coupé d'argent chargé d'un quart d'aigle de sable, becquée d'or, languée de gueules, mouvante de la partition, issant du trait du parti, et fascé d'or et de gueules de six pièces : au deux, Géliou ancien ». (Variante : et d'or chargé de 3 chevrons de gueules). Voir *Armorial neuchâtelois Jéquier*, T. I, p. 268 et DHBS.

Le cachet de Jonas de Géliou, pasteur de Fleurier, datant de 1721, a, comme cimier, un vol de sable, comme tenants, deux anges de carnation, vêtus d'argent et d'azur et tenant une bible, et comme devise « Nunc haec tria manent ». Bernard de Géliou choisit comme devise : « Par la foi j'ancre aux cieux ».

La branche française des Géliou avait des armes semblables à celles de la famille de La Gélie : « un châtaignier portant ses fruits avec deux croissants en champ d'or ».

³⁰ Ce titre a certainement été inspiré à Isabelle de Géliou, lors d'un de ses séjours chez ses grands-parents Frêne-Imer, à la cure de Tavannes, par le lieu-dit « Sur-le-Pont-d'Amour », situé entre la cure de Tavannes et la chapelle de Chaindon, sur territoire de la commune de Reconvilier.

³¹ Cet églomisé se trouve actuellement au Musée Forel, à Morges. La princesse Henriette d'Anhalt-Schaumbourg-Bernbourg conclut par la suite un mariagemorganatique dont elle eut des enfants. Une Neuchâteloise, Mlle Henriette Claudon, fut la gouvernante dans cette famille.

Concernant les quatre filles de son premier mariage :

Hermine devint l'épouse de l'archiduc Eugène d'Autriche. Elle mourut à la naissance de son second enfant. L'archiduc, très aimé en Hongrie, mourut jeune aussi, comme sa sœur Hélène.

Adelheid épousa le prince d'Oldenbourg. Elle mourut jeune également. Elle est la grand-mère de la reine Hélène de Grèce, épouse du roi Otto I^{er}.

Emma épousa le prince de Waldeck.

Ida épousa son beau-frère le prince d'Oldenbourg après la mort de sa sœur Adelheid.

³² Napoléon I^{er}.

³³ Le prince Berthier.

³⁴ La princesse Henriette d'Anhalt, née de Nassau-Weilbourg.

³⁵ Catherine, née Rengger, épouse de Sigmund-Heinrich Wildermett, maire de Bienne et ami de Lavater.

³⁶ Salomé de Géliou a fixé elle-même le sort des objets auxquels elle tenait le plus :

1. Je lègue à mon frère pasteur à Colombier une tabatière ronde d'or, et une d'écaïlle garnie en or. Une tasse où sont les heureux.

2. Je lègue à ma sœur Isabelle, une tabatière d'écaïlle, garnie en or, dix-huit chemises d'hiver, treize mouchoirs de mousseline double.

3. Je lègue à ma sœur Prince, née de Géliou, une tabatière d'or ovale, une douillette bleu roi.

4. Je lègue à mon neveu Pury, médecin du Roi, en reconnaissance des tendres soins qu'il m'a donnés dans mes diverses maladies, un billet écrit de sa main, une tasse bleue avec son couvert.

5. Je lègue à mon neveu Auguste Pury, pasteur, six services d'argent dans un étui.

6. Je lègue à mon neveu Albert de Pury, négociant, une Boujoire d'argent avec son éteignoir, une cuillère à ragoût, une cuillère percée, un étui de cure-dents où il y a une belle figure dessus, une tasse.

7. Je lègue à ma nièce Morel, née de Géliou, une huillère complète garnie en argent, une Bouilloire à cercles d'argent.

8. Je lègue à Annette Du Pasquier, née de Géliou, le portrait de la Reine en miniature, le portrait de la jeune princesse de la Tour, des bracelets où est le portrait de sa tante Mieg, deux grands chandeliers d'argent plaqués et quatre petits, deux paires de mouchettes anglaises.

9. Je lègue à ma nièce Cécile Barlet, née de Géliou, une théière d'argent dorée en dedans, une laitière de même, le service dont je me sers à table.

10. Je lègue à ma nièce Rose de Géliou, une jatte d'argent, une moutardière et quatre salières de même, une cassette à thé, une chatouille, le châle de la Reine, une grosse bague où est le portrait de la princesse de la Tour.

11. Je lègue à mon neveu Jacques de Géliou, une grosse bague de diamant qui doit toujours rester dans la famille à l'aîné des fils, et qu'il pourra faire changer de forme comme bon lui semblera, ma chambre garnie telle qu'elle sera à mon décès, sauf ce dont j'ai disposé, douze draps de lit à son choix et Buffond.

12. Je lègue à mon neveu Bernard de Géliou, une bonbonnière d'or garnie en diamants qu'il pourra faire changer comme il voudra, mais qui doit rester comme fidéicommiss à son fils aîné ainsi que ma tabatière où il est écrit en brillant : « Offrande du cœur », pour être gardée dans la famille sans aucun changement.

Mes quatre nièces de Géliou doivent partager ma garde-robe et tout ce dont je n'ai pas disposé, en donnant à Rosalie Lequin une robe qui lui convienne, six chemises, six mouchoirs de col, six mouchoirs de poche, six paires de bas, six tabliers. N'ayant que deux beaux colliers, elles pourront les vendre ou s'arranger comme cela leur conviendra.

Toutes les liqueurs, vin, eau de cerise, hérités de feu ma sœur Mieg, ainsi que la batterie de cuisine et autres effets appartenant en commun aux deux sœurs Prince et de Géliou, doivent rester à la survivante, sans aucun empêchement quelconque, pour en disposer à son gré.

Je lègue à Zélie du Pasquier une tasse où est le buste de la Reine. Une bonbonnière où est écrit : « Gage d'amitié ».

Dans sa publication parue dans le « Musée Neuchâtelois », 1874, pp. 286-290, *Une éducatrice neuchâteloise*, A. Daguët s'étonne que l'on n'ait retrouvé aucune trace, dans les papiers de famille des Géliou, des lettres adressées par la reine Louise à Salomé de Géliou. « Mais, ajoute-t-il, ce que nous savons de cette influence exercée sur la reine de Prusse suffit à assurer à Mademoiselle de Géliou la première place parmi les institutrices vouées à la tâche de l'éducation privée et qui, lorsqu'il s'agit d'une souveraine, touche de bien près à l'éducation publique, par les conséquences qu'elle peut avoir sur la marche et les destinées d'un peuple. » Daguët ignorait que le général Bernard de Géliou avait fait don de cette correspondance, en 1871, à l'empereur Guillaume I^{er}, qui les a fait déposer au musée des Hohenzollern, à Berlin.

³⁷ Jean-François Imer, né le 1^{er} février 1744, fils de David Imer, grand-bailli d'Erguël, administrateur de La Neuveville et conseiller aulique du prince-évêque de Bâle, et de Marguerite-Esabeau Gallandre, placé à l'âge de 7 ans à Mulhouse jusqu'en 1754 chez son précepteur Vogel, puis en pension chez le pasteur de Diesbach, près de Büren, fait un stage chez son beau-frère Théophile-Rémy Frêne, pasteur à Tavannes avant d'achever ses études en théologie à Genève ; consacré au saint ministère en 1764, il exerce sa vocation à La Neuveville, comme suffragant de son beau-frère François-Alphonse Gibollet de Pourtalès, de 1764 à 1772, comme premier pasteur, de 1773 à sa mort, survenue le 11 décembre 1822. Il a laissé de nombreux sermons manuscrits et un journal historique intitulé *Ephemeron*. Son pensionnat de jeunes filles était réputé. Il a publié en 1793 une *Introduction à l'histoire ancienne et moderne*. Son *Histoire abrégée des Princes-Evêques de Bâle* n'a pas été publiée. Introduceur dans la région de la sériciculture, il a rédigé un *Mémoire sur la culture des mûriers blancs et des vers à soie*, ouvrage couronné, en 1809, par la Société d'Emulation patriotique de Neuchâtel, imprimé en 1811 par Fauche-Borel à Neuchâtel.

En 1811, il publie chez Hignon et Comp., à Lausanne, une *Introduction à l'étude de l'histoire universelle, dédiée à la jeunesse*. En 1859, Cyprien Revel a publié chez Greub, imprimeur à La Neuveville, une notice biographique sur Jean-François Imer.

Le pasteur Jean-François Imer et son frère cadet Samuel, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle Xavier de Neveu et membre de son Conseil de Régence, avaient, dans un esprit de piété familiale, fait placer, à la Blanche Eglise de La Neuveville, près des pierres tombales de leur arrière-grand-père le pasteur Israël Imer-Conradi, de leur grand-père Jean-Michel Imer-Chiffelle, ancien châtelain de La Neuveville et conseiller du prince, et de leur père David Imer-Gallandre, grand-bailli d'Erguël et conseiller aulique, une pierre de marbre noir de style

Empire sur laquelle ils avaient fait graver, au-dessous d'une couronne de lauriers ornant le fronton, l'inscription que voici :

S D A
MATRI SUAVISSIMAE
MARG. JSAB. GALLANDRE NEOCOM
DAVIDIS IMER JUXTA SAPULTI CONJIUGI
DEF. A. 1758 AET. 76.

FRATRI DILECTISSIMO
DAVIDI IMER, A CONSIL : PRINC : EPISC : BASEL :
ET PRAEFECTO IN ERGUEL
DEF. A. 1798, AET. 65.
EIUSQUE UXORI MARIAE JSAB. HOURIET
DEF. A. 1800, AET. 74

SORORI AMANTISSIMAE
MARG. JSAB. IMER, NUPTAE FRENE
VIXIT A 1807 AE 64
EJUSQUE MARITO
THEOPH. REMIG FRENE
PASTORI MERITISSIMO ECCLES. IN TAVANNE
OBIIT A. 1804. AET 78

FRATRES SUPERSTITES. JOH. FRANC. IMER
HUIS ECCLES. PASTOR AB A 1764 ET
S. IMER, A CONS. PRINC. EPISC. BASIL.
OLIM PRAEF. NEOSTADII AB A. 1777 AD 1782.
DEIN ULTIMUS PRAEF. IN ERGUEL AD 1798.
PIA GRATIQUE IN DEFUNCTORIUM MERITA MENTE
MONUMENTUM HOC POSUERE A 1820
BEATI QUI IN DEO PERMANENT

³⁸ Jules Morel, fils d'Isabelle Morel-de Géliou.

³⁹ Jean-Jacques Imer, fils de Jean-Jacques Imer, notaire et de Marguerite Huguelet, petit-fils de Jean-Pierre Imer et de Johanne de Crousaz, fille du pasteur de Diesse, est né à Diesse, en 1740, diacre de Môtiers (1763-1768), pasteur à La Chaux-du-Milieu (1768-1782), à La Chaux-de-Fonds (1782-1804). Il meurt pris dans une tourmente de neige en se rendant à Fontaines, au Val-de-Ruz. Bon prédicateur, écrivain, il possédait une riche bibliothèque contenant de précieux ouvrages ; elle fut détruite lors de l'incendie de La Chaux-de-Fonds, en 1793.

⁴⁰ Jean de Crousaz, de Trey (Vaud), reçu bourgeois de Diesse en 1646, avait été pasteur à Constantine (Vaud) en 1613, à Court (1630-1636), à Diesse (1636-1662). Inspecteur des Eglises de la Prévôté de Moutier-Grandval, il avait risqué d'être empoisonné au temps de la sorcellerie, ainsi que sa fillette.

⁴¹ Jean-Jacques Imer : *Oraison funèbre de Frédéric le Grand, Roi de Prusse, Souverain de Neuchâtel*, Imprimerie de la Société Typographique, Neuchâtel, 1786.

⁴² Manuel du Conseil d'Etat de Neuchâtel, séance du 18 janvier 1819, vol. 168, p. 40 et Registre des Missives, vol. 6 de la Correspondance de la Suisse, aux archives de l'Etat de Neuchâtel.

⁴³ Archives fédérales, Berne. Kommissions-Berichte und Beilagen, 1819, N° 285 KE 35.

⁴⁴ Ces recommandations provenaient de maisons de commerce suisses de Liverpool, Manchester et Londres, des consuls et de négociants suisses du Havre-de-Grâce, Bordeaux, Marseille et Lyon, enfin de maisons connues de Bâle, Zurich, Saint-Gall, Winterthour, Neuchâtel, Genève, Lausanne, etc.

⁴⁵ Archives fédérales, 18 décembre 1819. Instructions pour M. Ch.-F. Imer, consul de commerce de la Confédération suisse à Liverpool. Diplôme. Lettres à Ch.-F. Imer, à A.-L. Prévost, à S. E. Lord Vicomte Castlereagh.

Voici le texte de ce diplôme :

« Nous avoyer et Conseil d'Etat de la Ville et République de Lucerne, Directoire de la Confédération suisse, faisons savoir par les présentes :

La Diète du corps helvétique ayant résolu d'établir à la résidence de Liverpool, un consulat de commerce affilié à l'agence et au consulat général de la Confédération suisse à Londres, a choisi et nous nommons par les présentes comme consul de commerce à Liverpool, le sieur Charles-Frédéric Imer, bourgeois de Neuchâtel et La Neuveville, avec charge et pouvoir, conformément aux usages établis entre nations commerçantes, de protéger en leurs personnes, affaires et propriétés, les Suisses qui demeurent dans ladite ville ou qui s'y trouvent soit en voyage, soit en séjour.

Nous prions en conséquence les autorités établies par sa Majesté britannique, juges, officiers civils et militaires, de reconnaître le sieur Charles-Frédéric Imer en la susdite qualité, de le faire jouir des avantages et prérogatives qui y sont attachés et d'avoir égard aux recommandations qu'il serait dans le cas de leur adresser ensuite des fonctions de sa charge.

En foi de quoi les présentes ont été signées par nous avoyer en charge, président de la Diète, contresignées par chancelier et scellées du sceau de la Confédération suisse à Lucerne, le 18 du mois de décembre mil huit cent dix-neuf. »

Le gouvernement de Sa Majesté britannique reçut cette missive, datée du 18 décembre 1819 :

« A S. E. Lord Vicomte Castlereagh, conseiller d'Etat de S. M. britannique, en son Conseil privé, Ministre secrétaire d'Etat aux départements des affaires étrangères à Londres.

Mylord !

A la demande d'un grand nombre de négociants suisses, la Diète du corps helvétique a résolu d'établir un consulat de commerce dans la ville de Liverpool affilié à l'agence et au consulat général de la Confédération suisse à Londres. Elle a conféré ce consulat à M. Charles-Frédéric Imer, négociant établi à Liverpool. Nous prenons la liberté de mettre sous les yeux de votre Seigneurie l'acte de nomination de M. Imer et nous la prions de vouloir bien disposer son Altesse Royale le Prince Régent à accorder l'exequatur royal et des ordres analogues aux autorités compétentes, afin que M. Imer soit reconnu dans l'exercice des fonctions de sa charge.

En sollicitant cette faveur de vos bontés, Mylord, nous prions Votre Seigneurie, d'agréer les assurances de notre plus haute considération. »

⁴⁶ Archives fédérales, « Auswärtiges - Handelskonsulate - Korresp. London u. Liverpool », 1816-1848 KE 1972.

⁴⁷ Ludwig-Stephan Emmanuel Bondeli (1769-1828).

⁴⁸ Charlotte de Bondeli, née de Steiger (1769-1850).

⁴⁹ Les Bondeli étaient originaires d'Italie ; ils acquirent la bourgeoisie de Berne, en 1480. Ils comptent plusieurs membres du Petit Conseil, des baillis, des officiers ; dès le milieu du XVI^e siècle, ils sont considérés comme nobles. Dès 1708, ils possèdent le château du Châtelard, au bord du Léman. Promus en 1703 dans l'état de « Freiherr » de Prusse.

Emilie de Bondeli était née au château du Châtelard, le 15 juillet 1796.

⁵⁰ Le général Théophile Voirol (1781-1853) de Tavannes, futur pair de France, avait été en pension chez le pasteur Jonas de Géliou, à Colombier, et avait gardé des liens d'amitié étroits avec ses enfants. Les archives de Corgémont conservent sa correspondance avec les Morel-de Géliou. Voir Dorette Berthoud, *Théophile Voirol, un Jurassien gouverneur d'Algérie au XIX^e siècle*, in revue « Versailles », N^o 52 et ss.

⁵¹ Sources concernant Jonas de Géliou-Frêne :

1. *Nouvelle Biographie générale*, Firmin Didot Frères, Paris, 1857, vol. 19, p. 826.
2. *Biographie universelle*, Michaud, Paris, 1856, vol. 16, pp. 120-121.
3. *La grande Encyclopédie*, Paris, H. Lamirault, vol. 18, p. 697.
4. *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Pierre Larousse, Paris, 1872, vol. 8, p. 1123.
5. « *Messenger boiteux* », Neuchâtel, 1839.
6. Ersch, « Allgem. Repertorium der Literatur » für die Jahre 1791, 1795, vol. VIII, Nr. 1993.
7. I. S. Ersch, *Das literarische Frankreich, die französischen Autoren von 1771-1796 enthaltend*, Hambourg 1797-1806, 5 vol.
8. Barbier, *Lexikon der Anonymes*, Nr. 17476.
9. Neue allgem. deutsche Bibliothek, XL vol. 220.
10. *Biographies Neuchâteloises*.
11. Allgem. Litteratur-Zeitung, Jena u. Halle 1820, Mai, p. 408.
12. Meisner's Naturwissenschaftlicher Anzeiger, vol. III, p. 44.
13. Bibliothèque universelle, Genève, vol. XI, p. 257 ; XII, p. 139 ; XIV, p. 148.

Vers latins composés par Jonas de Géliou :

Eget membrum membro, amicus amico

Un membre a besoin de l'autre, un ami d'un ami

Dimidium facti, qui bene coepit, habet

Qui bien commence a la moitié de l'acte

Horace, Lettres I.2.40

Vivit post funera virtus

Vive la vertu après la mort

rédigé par Jonas en 1755 à l'âge de 15 ans.

⁵² Le successeur de Jonas de Géliou à la cure de Colombier fut le pasteur Charles Lardy.

⁵³ Jules Imer, beau-frère de Rose Imer-de Géliou, avait épousé Julie Du Pasquier. Ils possédaient le château de Surpierre.

⁵⁴ Annette Du Pasquier-de Géliou habitait la « Maison Blanche » à la rue Basse, à Colombier.

⁵⁵ Cécile Barrelet-de Géliou, sœur de Rose Imer-de Géliou, et sa fille Cécile habitaient à Bevaix, où le pasteur Barrelet tenait un pensionnat de jeunes gens.

⁵⁶ Virginie de Géliou, née en 1820, fille de Jacques de Géliou et de Zélie, née Du Pasquier.

Virginie de Géliou, à son tour, a rédigé dans un cahier : *Histoire des sept générations de pasteurs de Géliou dans le Pays de Neuchâtel, soit neuf pasteurs : quatre Bernard, trois Jacques et deux Jonas ; six d'entre eux furent Doyens de la Vénérable Classe des Pasteurs.*

⁵⁷ La belle-mère de Bernard de Géliou.

⁵⁸ Zélie de Géliou-Du Pasquier, épouse de Jacques, belle-sœur de Rose Imer-de Géliou.

⁵⁹ En pays neuchâtelois, on trouve souvent le nom de « Prise » donné à des domaines situés au pied des côtes sur la lisière des forêts. Il est généralement suivi du nom de famille de son premier propriétaire. Ce nom de « Prise » doit rappeler que la parcelle de terrain a été prise sur le domaine seigneurial en censement pour être transformée en domaine privé, le souverain ayant permis à un particulier de « mettre en prise » des terrains non encore défrichés hors des fins ou finages. Voir : Pierrehumbert William : *Dictionnaire du parler neuchâtelois et romand*, p. 454.

⁶⁰ Théophile Imer-River (1781-1859), fils du pasteur Jean-Jacques Imer-Sandoz, négociant à Marseille, frère aîné du consul Ch.-F. Imer-de Géliou. Il a rédigé en 1793 un petit traité de commerce. Son fils, Théophile, et ses deux cousins ont été élèves de l'Institut pédagogique de Christian Lippe au château de Lenzbourg.

⁶¹ Zélie, née Du Pasquier, épouse du pasteur Jacques de Géliou.

⁶² Les écrits de Jacques de Géliou, pleins d'à-propos et de justesse de vue, n'ont malheureusement pas été rassemblés en un recueil. Ils sont dispersés dans des journaux et des publications signés de la lettre J. Son style, calme, convenable, spirituel, n'était incisif que par sa clarté et sa précision. Ses articles de fond ne traitaient pas seulement de la politique, mais aussi de questions sociales, du paupérisme, du mouvement socialiste, de l'éducation, de la religion. A l'âge de 17 ans déjà, il avait pris la plume pour traiter d'un sujet d'utilité publique. C'est à la suite de l'un de ses articles que l'on se mit à planter des arbres en lieu de jalons le long des routes de montagne, pour qu'ils orientent en hiver et donnent de l'ombre en été. Il avait aussi été choisi dans le nombre des quelques pasteurs chargés d'assister et de présider les conférences des régents. Il est l'auteur d'un mémoire intitulé : *Projet concernant une collection de livres destinés à l'usage du peuple* (Annexe aux débats de la Société Suisse d'Utilité Publique, Zurich, 1827, pp. 80-107). Sa brochure sur *Les sectes chrétiennes*, imprimée par une société française de Nîmes, lui avait attiré des éloges de la presse parisienne.

⁶³ Cécile Barrelet-de Géliou.

⁶⁴ Voir « Musée Neuchâtelois », 1933, N^{os} 5 et 6, pp. 148 et 200 ; 1934, N^o 2, p. 60 : *Journal sur les troubles de Neuchâtel de 1831, par le capitaine Florian Imer.*

⁶⁵ Annette Du Pasquier-de Géliou.

⁶⁶ François Imer, né le 28 mai 1767, fils du pasteur Jean-François Imer et de Charlotte Gibollet ; maître-bourgeois de La Neuveville, surnommé par sa cou-

sine Rose de Géliou « le chevalier des Aventures » dans sa *Gazette de Goguelisse* en 1814.

⁶⁷ Le pasteur Barrelet-de Géliou, époux de Cécile.

⁶⁸ On peut se demander si ce n'est pas du doyen Morel qu'Arthur de Gobineau reçut « sa première initiation aux langues orientales » pendant ce séjour biennois de 1832 à 1833, selon la biographie manuscrite de sa sœur Caroline, déposée à la bibliothèque de Strasbourg. Ainsi serait résolue l'énigme « irritante » pour Janine Buenzod dans son ouvrage : *La formation de la pensée de Gobineau et l'Essai sur l'inégalité des races humaines*. Voir aussi à ce sujet la préface de Jean Gaulmier aux *Nouvelles asiatiques* (Editions Garnier) et l'article de Jean-Paul Pellaton dans le « Journal du Jura » du 31 octobre 1973 : *Le Comte de Gobineau à Bienne*.

⁶⁹ A la cure de Corgémont, Isabelle Morel-de Géliou avait déployé une grande activité. Elle avait assisté son mari dans ses deux paroisses et dans son train de campagne, comme elle l'avait fait pour son père, à Lignièrès, puis à Colombier. Le salon de la cure était devenu un centre de culture. On y jouait parfois la comédie. La naissance de ses enfants avait ravivé ses dons d'éducatrice. Pour eux, elle composait des abrégés d'histoire ; elle les partageait en chapitres pour les leur dicter sous forme de thèmes. Pour leur faciliter l'étude de l'orthographe, elle rédigea un petit traité. Ces travaux témoignent de la variété de ses remarquables talents.

Pendant que ses enfants étaient au collège, Isabelle se replongeait avec délices dans ses travaux littéraires : « Au moment où l'Evêché de Bâle cessa d'être français pour devenir bernois, elle publia une brochure intitulée *Bonaparte et les Français*, dans laquelle elle répondait vivement aux injures dont Napoléon était accablé au moment de sa chute. Elle écrivit aussi, et cela pour sa propre satisfaction, des réflexions sur les mémoires de Madame de Genlis ; on trouve dans cet ouvrage, resté inédit, toute la fraîcheur et toute la grâce de son esprit. Après la mort du vénérable pasteur Frêne, elle fit paraître un recueil de ses écrits sous le titre de *Pensées d'un curé de campagne*, mais ce fut comme traductrice qu'elle fit preuve d'une activité pour ainsi dire sans bornes : le latin, l'allemand, l'anglais et l'italien lui étaient également familiers et sa facilité pour ce genre de travail était extraordinaire.

Elle traduisit et publia, en 1819, *Gertrude de Wart*, roman historique par Appenzeller ; peu après, *Alamontade ou le forçat* de Zschokke ; en 1821, un roman de Kotzebue qu'elle intitula *Annette et Wilhelm, ou la constance éprouvée*. Les muses n'étaient pas délaissées dans ses travaux : en 1825, elle publia à Paris un recueil de poésies, traduites en vers français ou plutôt imitées de Schiller ; cet ouvrage eut un grand succès, mérité d'ailleurs par les rares talents de son auteur. Les matières les plus abstraites ne la rebutaient pas ; c'est ainsi qu'elle traduisit un ouvrage de longue haleine sur le magnétisme animal, composé par le docteur Passavant de Francfort. Cette traduction, qui l'avait obligée à de longues et pénibles recherches, fut envoyée à Paris au professeur Deleuze du Jardin des Plantes, qui s'occupait beaucoup de magnétisme et qui voulait y joindre ses propres observations. Ce manuscrit, ayant été prêté à l'archevêque de Paris, fut jeté dans la Seine avec toute la bibliothèque de l'archevêque un jour d'insurrection. Nous avons aussi d'elle quelques ouvrages sur Pestalozzi et un grand nombre de brochures religieuses. Elle connaissait très bien le style bureaucratique, et les productions les plus disparates lui étaient adressées afin qu'elle les traduisît en français : règlements ecclésiastiques, règlements de sociétés d'assurance contre la grêle, traités sur la manière de soigner les chevaux, etc. Pendant un certain temps, et avant

qu'un bureau ad hoc eût été établi pour cela, c'était elle qui était chargée de la traduction des bulletins du Grand Conseil de Berne. On lui doit encore un grand nombre d'articles publiés dans divers journaux, qui sont remarquables aussi bien par l'élévation de la pensée, la logique serrée, que par la grâce de l'exposition. Plus elle avançait dans la vie et plus son style devenait élégant et, selon le sujet, gracieux et simple. « Quand vous serez tous établis, disait-elle un jour à ses enfants, quand ma tâche sera finie, je vais me livrer à mes goûts, peut-être étudierai-je le grec et j'en aurai un grand bonheur. » (*Biographies neuchâtelaises*).

N'avait-elle pas déjà dressé, au moment de ses fiançailles, son portrait de jeune fille, si plein de cadence, si musical :

J'eus pour le grec et le latin
Une facilité parfaite,
Mais j'appris tard, comme au matin,
On met son bonnet sur sa tête.

Mon ton est sec, non pas mon cœur ;
Tous mes récits se font fort vite,
Car d'ennuyer ayant grand peur
Je les étrangle et précipite.

Les simples gens, voire les sots,
Me trouvent indulgente et bonne.
Le charlatan aux doux propos
Me charme moins qu'il ne m'étonne.

Pour moi sur quantité d'objets
Je dis bien moins que je ne pense.
Je tiens plus que je ne promets ;
J'ai plus d'esprit que d'éloquence.

Celui qui m'a donné sa foi
Sans qu'il me crut une merveille
Chaque jour plus content de moi
Me chérira plus que la veille !

Elle avait trouvé un lieu propice, au bas du village de Corgémont, près du vieux moulin, non loin de la scierie, coin agreste plein d'arbres, de verdure, de fleurs, de chants d'oiseaux dans leurs nids. C'est là qu'elle allait chercher l'inspiration des muses.

Isabelle Morel-de Géliou avait parfois recours au pasteur Molz, et lui soumettait ses adaptations en vers français de cantiques allemands, faites à sa demande. Le pasteur la mettait en garde ici contre un « cor au pied », là contre sa « nouvelle doctrine » mais lui adressait aussi des éloges : « Que c'est beau d'être ainsi traduit ! »

L'avoyer Charles Neuhaus avait collaboré avec elle à la traduction d'un récit en prose, *Voix de l'autre monde*, œuvre bernoise du XVIII^e siècle dont l'auteur est inconnu.

Elle a aussi adapté en français un roman allemand du XIX^e siècle de Frédéric von Eigenburg, intitulé *Le village de Golgenthal*, dans un style à la fois simple et enjoué.

Son fort joli *Sonnet à la Vierge* et son poème *Une journée à la montagne* ont été publiés dans les « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, 1856, p. 222 et 1869, p. 151. Voir aussi *Le Journal d'Isabelle Morel-de Géliou* par Dorette Berthoud, « Actes », 1973, pp. 9-50.

⁷⁰ Le futur général. Voir *Un Neuchâtelois au service de Prusse, le général Bernard de Géliou*, La Neuveville, Editions de la Tour de Rive, 1970 ; tirage à part de l'étude parue dans la revue « Versailles », N^{os} 36 et 37.

⁷¹ Jean-Jacques Géliou (1644-1711), resté célibataire, consacra sa vie à l'enseignement comme « régent d'escolle » au Gymnase de Neuchâtel. Il avait étudié à Bâle, puis à Genève, d'où il décrit, dans une lettre du 22 décembre 1667 à sa mère, les troubles causés par les dissensions entre le Conseil des Vingt-Cinq et Messieurs des Deux-Cents.

⁷² Madame Théophile Voirol, née Anastasie Oumont, d'origine française, épouse du général, et sa fille.

⁷³ Lettre écrite de la Prise Imer, le 15 juin 1838, par Rose Imer-de Géliou à sa nièce Cécile Morel, à Corgémont.

⁷⁴ Cécile Morel, restée seule femme à la cure de Corgémont, après la mort de sa mère, y a maintenu l'ambiance de ce foyer d'élite ouvert aux hommes d'étude et de science, amis du progrès, dévoués patriotes. Cécile poursuit les occupations littéraires de sa mère comme ses bonnes œuvres en prenant une part très active aux travaux de son père dont elle était devenue la secrétaire. Elle est entrée ainsi en relations directes et constantes avec les notabilités de l'Erguël, de la Prévôté et de Bienne et reçut souvent à la cure Stockmar, Thurmann, Vautrey et Péquignot qui venaient y conférer avec le vénérable doyen de Corgémont. Bientôt, Cécile va épouser le pasteur Alphonse Bandelier, de Saint-Imier. Après la mort du doyen Morel, son gendre est appelé à lui succéder à Corgémont ; Cécile a la grande joie de pouvoir réintégrer la demeure paternelle à laquelle la rattachent tant de doux souvenirs. Mais quelques années plus tard, son mari est élu conseiller d'Etat. Elle doit le suivre à Berne, où elle se crée vite de nouvelles relations : l'exemple de ses parents n'a pas été vain. Sa maison est largement ouverte à tous ses compatriotes ; quand il s'agit de rendre service, elle est toujours prête. Pourtant, chaque automne, elle va passer quelques semaines dans le vallon d'Erguël. Ce sont ses vacances, ses jours de fête. Elle se retrouve parmi les siens, elle se rend chaque jour sur la tombe de ses parents bien-aimés. Par sa grâce, sa largeur de vue, sa bonté exquise, ses libéralités, elle rappelle à chacun le souvenir des jours heureux d'autrefois.

Cécile Bandelier-Morel écrivait avec ardeur. Que de notices, que d'articles n'a-t-elle pas rédigés, poussée par l'amour du sol natal et de la bienfaisance ! En 1860, elle publie dans le « Bulletin » de la Société des Beaux-Arts de Berne une autobiographie du peintre Juillerat. Mais c'est surtout dans sa nombreuse correspondance, dans ses lettres pleines de grâce et d'abandon qu'elle a répandu « tout son esprit et toute son âme ».

A la fin de sa vie, dans la souffrance, elle montrera la même patience que sa mère. Bien que malade durant de longues années, elle ne permet point à la douleur d'arrêter le sourire de ses lèvres. Admirable de patience et de résignation, elle rend son âme à Dieu, en 1873.

Voir D^r S. Schwab : *Le doyen Morel (1772-1848)*, in « Biographies bernoises », Berne, Impr. Wyss, 1887 ; Ed. Freudiger : *Une vie bien remplie : Alphonse Bandelier, pasteur et homme d'Etat*, in « Revue jurassienne », 1950 ; Ch. Junod : *Le roman de Cécile Morel*, « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, 1959 ; Dorette Berthoud : *Le journal d'Isabelle Morel-de Géliou*, « Actes » de la Société jurassienne d'Emulation, 1973, pp. 9-50.

⁷⁵ François Morel-de Verneuil, maire de Pertuis, frère du Doyen défunt.

⁷⁶ Madame Louis Rivier-de Rahm, petite-fille de Virginia Robert-Imer, conserve au château de Method (Vaud) la réplique en plâtre du buste en marbre blanc du consul Charles-Frédéric Imer-de Géliou, sculpté en avril 1828 par Edwin Lyon à Rivol (Angleterre) ainsi que son habit consulaire.

⁷⁷ Cette troisième étape — dix-sept années — de la vie de Jacques de Géliou semble heureuse, car les Neuchâtelois ont une charmante qualité qui leur est propre : « dans l'épreuve, ces amis incertains deviennent des amis certains ». Ils l'ont prouvé à Jacques de Géliou de la manière la plus aimable. Il mourut, à l'âge de 71 ans, après un ministère de 51 ans, si l'on compte sa suffragance à Boudry.

Victime de sa loyauté royaliste, Jacques a cependant été un homme de mérite, tant par la hauteur de ses sentiments que par son extrême modestie personnelle. Son jugement sain, ses idées lucides et pratiques, son profond savoir en avaient fait un homme de bon conseil chez qui bon nombre de gens, moins modestes que lui, sont venus puiser des lumières pour briller et en tirer leur profit. Filleul de Salomé de Géliou, il avait hérité de sa tante et marraine le charme et le cœur débonnaire, ce qui a permis à un de ses amis, le pasteur Andrieu, de Berlin, d'écrire dans une notice « que l'on éprouvait auprès de lui un délicieux bien-être ».

Sa veuve et sa fille, après lui, ont maintenu vivant le culte du souvenir et des traditions de la famille, en perpétuant à la fois son attachement au royalisme et son sentiment de la noblesse des traditions transmises par ses ancêtres.

En sa qualité de fils aîné de la famille, Jacques avait réuni tous les documents transmis par ses pères, ainsi que toutes les pièces et souvenirs de famille. Il avait même racheté plusieurs objets, tombés entre d'autres mains, pour compléter ses archives et ses collections. Sa fille Virginie les conserva pieusement fidèlement pour les léguer, selon une habitude enracinée dans la famille, au représentant de la branche aînée, le seul descendant mâle, son cousin, le général Bernard de Géliou.

⁷⁸ Le pasteur Bernard de Géliou, comprenant que l'âge ne lui permettait plus d'assumer ses charges, dut se résoudre, non sans douleur, à demander à être déchargé de sa paroisse de Neuchâtel. Le 2 octobre 1862, il se retira avec sa famille à Saint-Blaise, pour poursuivre sa vocation de pasteur dans la mesure de ses forces. Le comité des pasteurs lui confia les protestants disséminés du Landeron. Il y allait prêcher tous les quinze jours, pour décharger le pasteur de Lignières. Les autres dimanches, il servait l'Eglise de son cher pays comme apôtre, allant prêcher là où cela était nécessaire.

Son activité consistait à remplacer ses collègues malades ou empêchés, à évangéliser les protestants disséminés du Landeron. Son activité se rapprochait de celle de son ancêtre Bernardus Gélius, en France, auprès de ses coreligionnaires. A Saint-Blaise comme déjà à Fontaines, il s'occupa aussi de l'élevage des abeilles, poursuivant les recherches et les études de son père qui l'y avait initié, correspondant avec plusieurs éleveurs d'abeilles en Europe. Pour récompenser ses mérites et les services rendus à cette branche de l'histoire naturelle et de l'industrie, la Société française lui décerna, en reconnaissance, l'Abeille d'or.

En 1866, il se rendit encore une fois à Berlin et Cottbus pour y revoir son fils avant son départ en campagne. A Berlin, il logea chez son ami Andrié. Sa fille Isabelle de Coninck et son mari vinrent l'y voir. Tous trois voyagèrent jusqu'à Striesow, un village près de Cottbus, où le capitaine de Géliou avait ses quartiers. Le lendemain, le fils partit pour la campagne contre l'Autriche, avec la bénédiction de son vieux père.

Quand le chapelain de Préfargier, Borel, se retira, Bernard le remplaça durant deux ans avec le pasteur Robert, prêchant un dimanche à Préfargier et l'autre au Landeron. En mars 1868, il fut nommé définitivement chapelain de Préfargier, Robert ayant été nommé pasteur à Neuchâtel. Cette nouvelle charge l'obligea à cesser son activité au Landeron.

Bernard a été en correspondance, en 1847, puis en 1864, avec son ami le général Voirol, baron et pair de France, son ami d'enfance, pour ses recherches de famille de l'ouvrage manuscrit du gendre du général, le capitaine de hussards Von Goetz und Schwanenfliess (vol. I, pp. 52-54 et 268-272).

Le pasteur F.-H. Gagnebin lui écrivit aussi d'Amsterdam le 18 septembre 1875, pour lui faire remettre par son fils une lettre concernant ses « honorables ancêtres ».

Le doyen Bernard de Géliou fit sa dernière inscription dans son journal, le 15 avril 1878, à propos de la naissance de sa petite-fille Hetta, qui devint plus tard Madame de Goetz und Schwanenfliess. Sa dernière lettre est du 17, où il exprime sa joie de cette naissance.

A la mort de son gendre Henriod, il se retira, avec sa femme et sa fille Esther, à Colombier, dans la maison de sa fille Rose. Cette maison lui était chère par tous ses souvenirs. Il y mourut d'une attaque le 6 janvier 1879, à 6 heures du soir, sans souffrances, à l'âge de 81 ans.

Son fils le général de Géliou lui donne ce témoignage dans son manuscrit sur l'histoire de sa famille : « Sa vie a été celle d'un juste devant le Seigneur, elle s'est achevée dans la paix de son Sauveur, avec la considération de tous ceux qui l'ont connu. Il a laissé à ses enfants le souvenir inextinguible d'un père qui fut pour eux l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Sa devise fut jusqu'à la dernière heure : « Foi, Charité, Espérance ! »

Sa veuve Charlotte, née Bonhôte, mourut le 21 décembre 1885 et fut aussi ensevelie à Colombier.

⁷⁹ Les « Prés Vaillons ».

⁸⁰ Rose de Géliou séjournait déjà chez son beau-frère Morel à la cure de Corgémont.

⁸¹ Le cheval de Mme Morel-de Géliou. Celle-ci, bonne écuyère, était montée à cheval jusqu'à la Goguelisse, en compagnie d'Auguste Belrichard, son domestique, et de son fils cadet Charles Morel.

⁸² Isabelle Morel accompagnée de ses deux fils, de sa fille Cécile, de Louise Schaffter et de M. Seiller.

⁸³ Le pasteur André Klein.

⁸⁴ Le pasteur Henri-Louis Besson.

⁸⁵ Le roi de Prusse.

⁸⁶ Mademoiselle Prêtre, de Corgémont.

